

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE**

ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE-KOLEA-

**Mémoire de fin de cycle en vue de l'obtention du diplôme de Master en sciences
Financières et Comptabilité**

Spécialité : FINANCE D'ENTREPRISE

THEME :

**Les déterminants de la
performance des banques
algériennes**

Elaboré par :

KOURTAA Sid Ali

Encadreur:

Dr. BENILLESS Billel

2018/2019

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE**

ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE-KOLEA-

**Mémoire de fin de cycle en vue de l'obtention du diplôme de Master en sciences
Financières et Comptabilité**

Spécialité : FINANCE D'ENTREPRISE

THEME :

**Les déterminants de la
performance des banques
algériennes**

Elaboré par :

KOURTAA Sid Ali

Encadreur:

Dr. BENILLESS Billel

2018/2019

Remerciements

Après avoir rendu grâce à Dieu le Tout Puissant, je tiens à remercier vivement tous ceux qui, de près ou de loin, ont participé à la rédaction de ce mémoire.

Il s'agit plus particulièrement de :

M. Le Docteur **B. BENILLES**, mon encadreur, pour ses orientations et ses conseils. Il a su me transmettre sa rigueur et ses connaissances et son expertise.

Il fut d'une aide précieuse dans les moments les plus délicats.

Tous les enseignants de l'école supérieure de commerce, tout particulièrement ; et témoigner toute ma reconnaissance à mes enseignants :

Messieurs : **O. HEMISSI & M. TOUATI-TLIBA**, pour leur disponibilité et leur expérience enrichissante, qui m'ont permis de mener à bien mon travail.

Je remercie également toute l'équipe de stage, plus particulièrement

M^{me} R. SEDDIKI, M. A. MOUHOU, M. A. ABDELMALIK,

M. M. AMIRECHE pour leur accueil, leur esprit d'équipe, ainsi que leur aide pour le succès de mon stage.

Dédicaces

Je dédie ce travail à :

Mes parents ; **ma mère**, la lumière de mes jours, la source de mes efforts, la

flamme de mon cœur, ma vie et mon bonheur,

et **mon père**, mon exemple éternel, mon soutien moral et source de joie et de

bonheur, c'est lui qui s'est toujours sacrifié pour me voir réussir.

Aucun hommage ne pourrait être

A la hauteur de l'amour dont ils ne cessent de me combler.

Puisse Dieu leur procurer une bonne santé et une longue vie.

Ma très chère sœur ; **YASMINE**, pour ses encouragements

permanents.

Aux personnes qui m'ont toujours aidé et encouragé, qui m'ont accompagné

durant mon chemin d'études, mes amis et mes collègues ; ainsi que tous les membres

de l'association **ELITE**.

Sommaire

Liste des tableaux	II
Liste des figures.....	III
Liste des abréviations.....	IV
Liste des annexes	V
Résumé.....	VI

INTRODUCTION GENERALE.....A-D**Chapitre 01 : Généralité sur l'activité bancaire et notions de performance**

Section 01 : Généralité sur l'activité bancaire.....	3
Section 02 : Notions générales sur la performance.....	14
Section 03 : Présentation sommaire du secteur bancaire algérien.....	26

Chapitre 02 : Exposé des indicateurs de performance.

Section 01 : Indicateurs et ratio de performance du système CAMEL(S).....	39
Section 02 : Autres déterminants de la performance bancaire.....	55
Section 03 : Revue de littérature sur l'analyse de la performance bancaire.....	62

Chapitre 03 : Evaluation de la performance des banques algériennes.

Section 01 : Présentation de l'échantillon et de la méthode d'analyse.	72
Section 02 : Analyse descriptive des variables du modèle.	81
Section 03 : Résultats et tests d'hypothèses.	86

CONCLUSION GENERALE.....95**BIBLIOGRAPHIE.....99****ANNEXES.....103****TABLE DES MATIERES.....119**

Liste des tableaux

Titre	Pg
Tableau n°01 : évolution des ressources collectées	31
Tableau n°02 : Répartition des crédits par maturité	32
Tableau N°03 : Evolution des créances classées et leurs taux de provisionnement	34
Tableau N° 04 : Evolution de la rentabilité bancaire	34
Tableau N° 05 : Ratios d'appréciation des indicateurs de performance selon CAMEL(S).	52
Tableau N° 06 : Ratios d'appréciation des indicateurs de performance selon CAMEL(S)	53
Tableau N° 07 : Ratios d'appréciation des indicateurs de performance selon CAMEL(S)	54
Tableau N° 08 : Les banques de l'échantillon	72
Tableau N° 09 : Liste des variables explicatives	78
Tableau N° 10 : Analyse descriptive des variables explicatives	81
Tableau N° 11 : Corrélations entre les variables du modèle (VIF)	82
Tableau N° 12 : Multicolinéarité des variables du modèle	84
Tableau N°13 : Résultats du test de Fisher	87
Tableau N° 14 : Résultats du test d'Hausman	87
Tableau N° 15 : Résultats du test de Breuch-Pagan	88
Tableau N° 16 : Résultats du test d'Autocorrélation	89
Tableau N° 17 : Résultats de l'analyse multi-variée pour le modèle	90

Liste des figures

Titre	Pg
Figure n° 01 : Schéma représentatif du circuit de financement	10
Figure n°02 : Attractivité des dépôts	31
Figure n° 03 : attractivité des crédits distribués	33

Liste des Abréviations

Abréviation	Signification
AB PLC	Arab Bank PLC-Algeria
ABC	Activity Based Coasting
ABC	Arab Banking Corporation
ACP	Analyse en Composantes Principales
AGB	Gulf Bank Algérie
AL BARAKA	Banque Al Baraka d'Algérie
AL SALAM	Al Salam Bank Algeria
ANP	Actif Non performant
BAD	Banque Algérienne de développement
BADR	Banque de l'agriculture et du développement rural
BBZ	Budgétisation à base zéro
BDL	Banque de développement Local
BEA	Banque extérieure d'Algérie
BNA	Banque nationale d'Algérie
BNP	BNP Paribas Al Djazair
BPR	Business process reengineering
CAD	Caisse Algérienne de Développement
CAH	Classification Ascendante Hiérarchique
CALYON	Crédit agricole corporate et investissement Bank-Algérie
CAMEL(S)	Capital adequacy; Asset quality; Management quality; Earnings; Liquidity; Sensitivity
CAR	Capital Asset Ratio
CITIBANK	Citibank N.A Algeria
CMC	Conseil de la Monnaie et du Crédit
CNEP	Caisse nationale d'épargne et de prévoyance
CNRC	Centre National du Registre du Commerce
CPA	Crédit populaire d'Algérie
DA	Dinar Algérien
DEA	Data Envelopment Analysis
ES	Efficient Structure
EVA	Economic value added
FDIC	Federal Deposit Insurance Corporation
FED	Federal Reserve
FRANSABANK	Fransabank Al-Djazair
GMM	Generalized Method of Moments
HOUSING	The Housing Bank For Trade and Finance-Algeria
HSBC	H.S.B.C-Algeria
INTMARG	Marge d'intérêt nette
KMO	Kaiser Meyer Oklin
LEV	Levier financier
LIQD	Liquidité
MBG	Marge Bancaire Globale

Liste des abréviations suite

Abréviation	Signification
MCG	Moindres Carrés Généralisés
MCO	Moindres Carrés Ordinaire
NATIXIS	Natixis d'Algérie
OCC	Office Of the Comptroller of the Currency
OPEX	Coûts opérationnel de structure
PIB	Produit Intérieur Brut
PNB	Produit Net Bancaire
PRCDT	Provision pour perte sur prêts accordés
RBE	Résultat Brut D'exploitation
ROA	Return On Asset
ROE	Return On Equity
SCP	Structure Conduct Performance
SGA	Société Générale Algérie
TIP	Titre interbancaire de paiement
TP	Trésor Public
TRUST	Trust Bank-Algeria

Liste des annexes

Annexe 01 : Population de l'étude.....	104
Annexe 02 : Ratios utilisés par banque et par an.....	105
Suite annexe 02.....	106
Suite annexe 02.....	107
Suite annexe 02.....	108
Suite annexe 02.....	109
Annexe 03 : Analyse descriptive des variables.....	110
Annexe 04 : Matrice de corrélation des variables.....	111
Annexe 05 : Matrice de multicolinéarité des variables.....	112
Annexe 06 : Résultat du test de Fisher.....	113
Annexe 07 : Résultat du test d'Hausman.....	114
Annexe 08 : Résultat du test de Breuch-Pagan.....	115
Annexe 09 : Résultat du test d'autocorrélation.....	116
Annexe 10 : Résultat de la régression sur données de panel.....	117

Résumé

Ce travail de recherche a pour objectif d'identifier et étudier les déterminants de la rentabilité des banques algériennes à travers l'utilisation des ratios du système CAMEL(S). Cette étude est basée sur un échantillon composé de toutes les banques opérantes en Algérie (20 banques) sur une période de cinq ans allant de 2013 à 2017. Pour cela nous avons utilisé la méthode de régression sur données de panel qui prend en considération les deux dimensions individuelles et temporelles. On examine ainsi le lien entre la performance bancaire, mesurée par le ratio ROA, et cinq ratios reflétant chacun une rubrique spécifique du système CAMEL. Les résultats de l'analyse multi variée indique qu'il existe une relation significativement positive entre la marge d'intérêt nette et la rentabilité ; et une relation négative avec le levier financier, la liquidité, les coûts opérationnels de structure, les provisions pour le risque de non recouvrement et la performance bancaire.

Mots clés : Performance bancaire ; CAMEL(S) ; Données de panel ; Banques algériennes.

Abstract

This research work aims to identify and study the determinants of the performance of Algerian banks through the use of the CAMEL (S) ratios system. This study is based on a sample of all operating banks in Algeria (20 banks) over a five-year period from 2013 to 2017. That's why we used the panel data regression method which takes into account both individual and temporal dimensions. we examined the relationship between bank performance, measured by the ROA ratio, and five ratios such that each one reflect a specific section of the CAMEL system. The results of the multivariate analysis indicate that there is a significantly positive relationship between net interest margin and bank performance; and a negative relationship with leverage, liquidity, structural operating costs, provisions for non-recovery risk and bank performance.

Keywords: Banking performance; CAMEL (S); Panel data; Algerian banks.



**INTRODUCTION
GENERALE**

INTRODUCTION GENERALE

Il n'est plus requis aujourd'hui de démontrer l'importance du rôle qu'est appelé à jouer le système bancaire dans toute stratégie de développement. La présence d'un système bancaire performant : sain, solide, dynamique, ouvert et performant, a été, partout dans le monde, un facteur déterminant pour favoriser la réussite de politiques de progrès et de prospérité. En revanche, un système bancaire affaibli, a toujours été parmi les facteurs qui ont entraîné l'échec d'autres politiques de développement et de croissance.

En plus, les banques assurent plusieurs activités à la fois : la gestion de l'argent, la proposition de services aux particuliers et aux ménages, la fourniture de crédits, de garanties et protections diverses ainsi que la fourniture d'instruments de placement.

La performance de la banque doit être recherchée en premier, à l'intérieur de la banque, avant de penser à l'environnement. Effectivement, du fait que les banques sont amenées toutes à fournir le même type de prestations, la seule différenciation ne peut se faire que sur la qualité des hommes qui la dirigent, de la qualité des revenus générés et des résultats réalisés. Or, la banque exerce une activité complexe et diversifiée et offre aux clients des prestations de plus en plus nombreuses et laborieuses, qui requièrent des compétences et des ressources de plus en plus diverses.

En Algérie, et à l'image de plusieurs pays émergents et en développement, le rôle des banques dans le financement des investissements productifs est d'autant plus accru en raison du faible niveau de développement des marchés financiers. Ce qui oblige les banques du secteur algérien à être performantes dans leur rôle d'intermédiaire financier et de moteur de l'économie. Il est donc important de faire une analyse de la performance des banques algériennes et d'identifier les principaux déterminants de ces dernières. Plusieurs études antérieures ont utilisé le système américain C.A.M.E.L.(S) afin d'analyser la performance bancaire des institutions financières. Ce système base son analyse sur six dimensions qui sont : l'adéquation du capital (Capital adequacy) ; la qualité des actifs de la banque (Asset quality) ; la qualité de la gestion bancaire (Management quality) ; la qualité des revenus (Earning quality) ; la liquidité bancaire (Liquidity) et enfin la sensibilité de la banque aux fluctuations des marchés financiers (Sensitivity). C'est en utilisant les indicateurs qui composent chaque rubrique susmentionnée que nous allons tenter d'examiner et d'analyser la performance des banques exerçant en Algérie.

D'après tout ce qui a précédé, on peut poser la problématique suivante : Quels indicateurs contenus dans le système CAMEL(S), déterminent la performance des banques algériennes ?

De l'analyse de la problématique, on peut en déduire les sous-questions suivantes :

-
- Qu'est-ce que la performance, et quelles sont les moyens qui permettent de la mesurer?
 - Qu'est-ce que le système CAMEL(S) ?
 - Quels sont les principaux déterminants de la performance bancaire ?

Pour répondre à la question principale, un ensemble d'hypothèses peuvent être formulées comme suit:

H1 : La rentabilité est une mesure de la performance.

H2 : La performance des banques algériennes est instable sur la période 2013-2017.

H3 : Les ratios utilisés dans le système CAMEL(S) expliquent la performance bancaire

Mon travail sert à mettre en avant le système CAMEL(S) et ses indicateurs, dans la détermination des facteurs qui impactent la performance bancaire des banques algériennes.

Mon choix s'est porté sur cette thématique pour plusieurs raisons objectives et personnelles, les raisons personnelles sont résumées ci-dessous :

- Cette recherche a attiré mon attention et a suscité en moi une envie de réfléchir sur ce sujet ;
- L'adéquation du thème de recherche avec ma spécialité.

Concernant les raisons objectives elles peuvent être résumées dans ce qui suit :

- L'importance du secteur bancaire algérien dans la croissance économique du pays ;
- Le peu d'études ayant porté sur les déterminants de la performance bancaire en Algérie.

Cette étude pourrait enrichir la littérature actuelle.

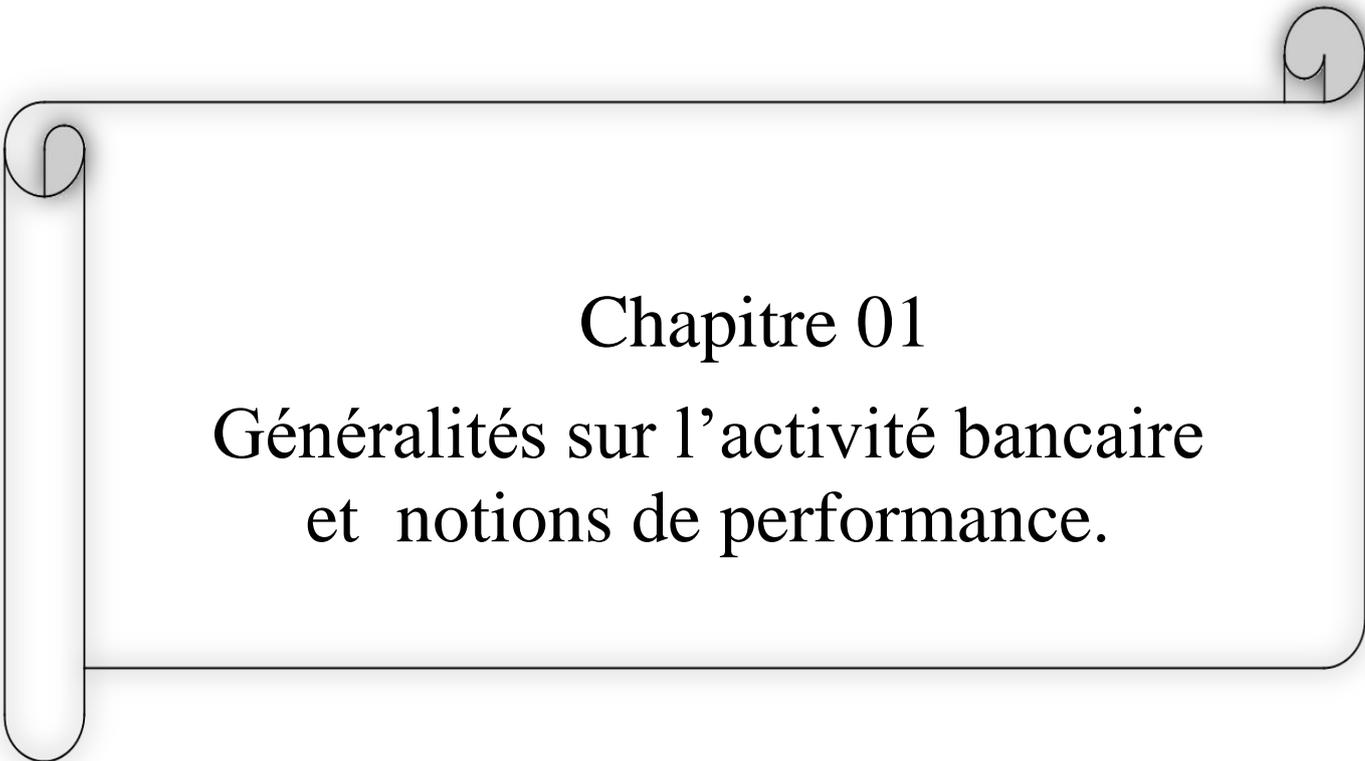
- L'utilisation de données récentes et à jour ; donne une image fidèle de la situation du secteur bancaire algérien actuellement.

Afin de répondre aux différentes questions posées dans la problématique et de vérifier la validité des hypothèses, nous avons tout d'abord effectué une analyse théorique puis empirique, pour construire un corpus conceptuel qui nous permettra d'appréhender plus facilement le sujet. Ainsi, nous avons effectué une recherche documentaire où nous avons pu consulter et explorer différents ouvrages et supports tels que : les dictionnaires, les livres, les revues et internet, afin de collecter le maximum d'informations en rapport avec ce travail. En se basant sur un échantillon de vingt (20) banques, représentant la totalité des banques algériennes sur une période de cinq ans (2013-2017), et en utilisant leurs différents états financiers ; nous avons appliqué un modèle de régression sur données de panel pour expliquer la performance bancaire algérienne.

Ce travail est composé de deux parties, la première théorique s'articule autour de deux chapitres, où l'on s'est intéressé, à définir la banque en tant qu'intermédiaire financier et accélérateur de croissance, par la suite nous avons pris connaissance du concept de performance et sa mesurabilité ; enfin dans ce chapitre nous ferons une brève présentation du secteur bancaire algérien.

Dans le second chapitre on s'est concentré sur la présentation détaillée du système CAMEL(S), ainsi que, les ratios les plus communément utilisés dans ce système ; ensuite nous avons présenté d'autres déterminants de la performance, et pour clore cette partie théorie, on a fini par établir une revue de littérature concernant les études théoriques et empiriques qui portent sur notre sujet.

La seconde partie, qui est quant à elle empirique, se compose d'un chapitre, où nous avons étudié l'impact de quelques variables tirées du système CAMEL(S), sur la performance des banques algériennes à travers une démarche analytique et la réalisation d'un modèle économétrique.

A decorative border resembling a scroll, with a vertical strip on the left and rounded corners on the right, framing the chapter title.

Chapitre 01

Généralités sur l'activité bancaire et notions de performance.

Introduction

L'activité bancaire est en rapide évolution, les attentes du marché changent et évoluent, les pratiques financières s'alignent sur les pratiques internationales, et l'on s'accorde sur la nécessité, pour les banques, de s'adapter de plus en plus rapidement. Plus que jamais, le discours, s'oriente vers la nécessité d'avoir un système bancaire efficace et performant.

La qualité de la prestation constitue un enjeu pour la réalisation de ces objectifs. Désormais, il ne suffit plus pour une banque de s'intéresser uniquement à son chiffre d'affaires, mais doit également porter une grande attention à d'autres paramètres tels que la rentabilité des capitaux investis, le volume de ses passifs, et même s'intéresser au style de management mis en place pour assurer sa continuité.

Ce premier chapitre intitulé « Généralités sur l'activité bancaire et notions de performance » est consacré à présenter les notions nécessaires et les fondamentaux liés, d'une part, à la banque et à l'activité bancaire, et d'autre part, à cerner le concept de performance au niveau du secteur bancaire.

Ce chapitre s'articulera donc, autour des trois sections :

Section 01 : Généralité sur l'activité bancaire.

Section 02 : Notions générales sur la performance.

Section 03 : Présentation sommaire du secteur bancaire algérien.

Section 01 : Généralité sur l'activité bancaire.

Le développement industriel, la modernisation de l'agriculture, l'expansion du commerce intérieur et extérieur, sont des facteurs qui déterminent principalement le développement d'une économie, dans cette optique le rôle de l'activité bancaire est crucial pour la formation de capitaux et de richesses, son principal rôle est l'intermédiation financière, en assurant le lien entre des agents économiques détenant des capacités de financement et d'autres ayant un besoin de financement.

Dans cette section nous définirons la « Banque », et nous décrirons ses principaux rôles, et enfin nous aborderons leur typologie et présenterons leurs états financiers les plus importants.

1. Définition de la banque :

D'après le petit Larousse, le mot « Banque » signifie : « une entreprise qui avance des fonds, en reçoit les intérêts, escompte les effets, facilite les paiements par des prêts ».

Les banques sont, donc, des établissements financiers qui collectent les dépôts du public, en particulier les dépôts à vue, et qui accordent des crédits aux entreprises et aux ménages. Elles font partie, au même titre que les sociétés d'assurance et les organismes de placement collectif en Bourse, de ce que les économistes appellent les intermédiaires financiers. Ces derniers ont pour fonction de collecter l'épargne des agents économiques ayant une capacité de financement, la plupart des ménages et certaines entreprises, pour la distribuer aux agents ayant un besoin de financement, qui peuvent être : l'État, la plupart des entreprises et certains ménages.

Au sens juridique, c'est une institution financière qui est régie par la loi de la monnaie et du crédit.

D'après l'article 66 de l'ordonnance n°03-11 du 26 août 2003, relative à la monnaie et au crédit, les opérations de banque sont constituées de la réception de fonds du public, des opérations de crédit, ainsi que la mise à disposition de la clientèle des moyens de paiement et la gestion de ceux-ci.

Selon l'article 2 du règlement de la Banque d'Algérie n°09-04 du 23 juillet 2009, Les établissements bancaires et financiers sont tenus d'enregistrer leurs opérations en comptabilité, conformément au plan de comptes bancaire dont la nomenclature est précisée au présent règlement. L'obligation de conformité concerne la codification, l'intitulé et le contenu des comptes d'opérations. Les établissements assujettis ne peuvent y déroger temporairement que sur autorisation spéciale de la Banque d'Algérie.

De ce fait, toutes les banques exerçant sur le territoire national sont tenues, chaque fin d'année, de publier leurs états financiers, notamment, le « Bilan Annuel » et le « Tableau de compte de résultat ».

2. Etats financier d'une banque :

Selon l'article 2, du règlement N°09-05 du 18 Octobre 2009, relatif à l'établissement et à la publication des états financiers des banques et des établissements financiers :

Les états financiers publiables, des établissements assujettis, sont constitués du bilan et hors bilan, du compte de résultats, du tableau des flux de trésorerie, du tableau de variation des capitaux propres et de l'annexe. Dans cette section, on s'intéressera essentiellement aux éléments du bilan, du hors bilan et aux composants du tableau de compte de résultat d'une banque, car ce sont les plus utilisés lors du diagnostic de la rentabilité d'une banque.

2.1. Le bilan bancaire :

L'évolution du bilan d'une banque, informe sur sa situation économique, et sur la gestion des risques spécifiques à l'activité bancaire. Il est présenté avec un côté actif, et un côté passif, avec une spécificité particulière concernant le classement des postes, suivant un ordre décroissant de liquidité.

Au passif (colonne de droite) figurent, les informations concernant les montants et l'origine des fonds collectés par la banque. Cette partie comprend une variété d'informations qui vont, de la dette envers la banque centrale, aux ressources tirées du solde créditeur des comptes clients, sans oublier les emprunts émis sur les marchés de capitaux, les provisions et capitaux propres.

À l'actif (colonne de gauche), on recense les informations portant sur l'emploi des fonds empruntés. Dans cette partie du bilan financier figurent notamment les opérations de trésorerie interbancaires, les opérations avec la clientèle ainsi que les détenues par les banques pour compte propre.

Suivant le règlement N°09-05 du 18 Octobre 2009 relatif à l'établissement et à la publication des états financiers des banques et des établissements financiers, le bilan bancaire comprend les classes de comptes suivantes :

Classe1 : opérations de trésorerie et opérations interbancaires

Les comptes de cette classe enregistrent les espèces et les valeurs en caisse, les opérations de trésorerie et les opérations interbancaires.

Les opérations de trésorerie englobent les prêts, les emprunts et les pensions effectués sur le marché monétaire. Les opérations interbancaires sont celles effectuées avec la banque centrale, le trésor public, les centres de chèques postaux, les banques et les établissements

financiers y compris les correspondants étrangers, ainsi que les institutions financières internationales et régionales.

Classe 2 : opérations avec la clientèle

Les comptes de cette classe, comprennent l'ensemble des crédits à la clientèle, ainsi que les dépôts effectués par cette dernière. Figurent également dans cette classe, les prêts et emprunts réalisés avec la clientèle financière, les sociétés d'investissement, les compagnies d'assurances et de retraite, ainsi que les autres entreprises admises comme intervenantes sur un marché organisé.

Classe3 : portefeuilles-titres et comptes de régularisation

Outre les opérations relatives aux portefeuilles-titres, les comptes de cette classe enregistrent également les dettes matérialisées par des titres.

Le portefeuille-titres comprend les titres de transactions, les titres de placements, et les titres d'investissements.

Les dettes matérialisées par des titres, englobent l'ensemble des dettes de l'établissement assujetti, matérialisées par des titres tel que les titres de créances négociables, obligations et coupons convertibles.

Classe4 : les valeurs immobilisées

Les comptes de cette classe enregistrent les emplois destinés à servir de façon durable à l'activité de l'établissement assujetti. Figurent dans cette classe les prêts subordonnés et les immobilisations qu'elles soient financières, corporelles ou incorporelles, y compris celles données en location simple.

Classe5 : capitaux propres et assimilés

Sont regroupés dans les comptes de cette classe, l'ensemble des moyens de financement apportés ou laissés à la disposition de l'établissement assujetti, de façon permanente ou durable. Figurent également dans cette classe, les produits et charges différés hors cycle d'exploitation (subventions, fonds publics affectés, impôts différés, autres produits et charges différés), le résultat de l'exercice.

Classe6 : les charges

Les comptes de cette classe, enregistrent l'ensemble des charges supportées pendant l'exercice par l'établissement assujetti.

Outres les charges d'exploitation bancaire relatives à l'activité proprement bancaire, les rubriques de cette classe incluent les frais généraux ainsi que les dotations aux amortissements, provisions et pertes de valeurs.

Figurent également dans cette classe, les dotations du fonds pour risques bancaires généraux, les éléments extraordinaires, charges ainsi que l'impôt sur le résultat et assimilés.

Les charges d'exploitation bancaires, sont distinguées selon le type d'opérations et selon qu'il s'agisse d'intérêts ou de commissions.

Classe7 : les produits

Les comptes de cette classe, englobent l'ensemble des produits réalisés durant l'exercice par l'établissement assujetti.

Outre les produits d'exploitation bancaire relatifs à l'activité proprement bancaire, les rubriques de cette classe comprennent les reprises sur pertes de valeur et provisions.

Au même titre que les charges, les produits d'exploitation bancaire sont distingués selon le type d'opérations et selon qu'il s'agisse d'intérêts ou de commissions. Y figurent enfin, les éléments extraordinaires.

2.2. Le Hors Bilan

Classe9 : le Hors bilan

Les rubriques de cette classe, enregistrent l'ensemble des engagements de l'établissement assujetti qu'ils soient donnés ou reçus.

Les différents engagements sont distingués selon la nature de l'engagement et de l'agent contrepartie.

A cet égard, des comptes appropriés sont prévus pour les engagements de financement, les engagements de garantie, les engagements sur titres et les engagements en devises.

Les engagements de financement, correspondent à des promesses de concours faites en faveur d'un bénéficiaire.

Les engagements de garantie, effectués sous forme de cautions, sont des opérations sur lesquelles, l'établissement assujetti, s'engage en faveur d'un tiers à assurer la charge souscrite par ce dernier.

La rubrique engagements sur titres, inclut les opérations d'achat et de vente pour le propre compte de l'établissement assujetti.

Les engagements sur opérations en devises incluent :

- Les opérations de change au comptant tant que le délai d'instance n'est pas écoulé.
- Les opérations de change à terme.
- Les opérations de prêts et d'emprunts en devise.

2.3 Le compte de résultat d'une banque :

Le compte de résultat, est un document qui retrace l'ensemble des charges et des produits d'une société. La différence entre les produits et les charges, le solde, est le bénéfice ou la perte.

Le compte de résultat d'une banque, indique de façon simplifiée l'activité d'une banque pendant une année (l'exercice). C'est une source d'information essentielle en ce qui concerne

les sources et la structure de son revenu. Selon le règlement N°09-05 du 18 Octobre 2009, relatif à l'établissement et à la publication des états financiers des banques et des établissements financiers, les principaux soldes intermédiaires d'un compte de résultat d'une banque sont les suivants :

- **Le produit net bancaire (PNB)**

Indique les revenus qu'une banque dégage, dans le cadre de son exploitation. Il reflète toute l'activité des établissements de crédit, à la fois les activités classiques d'intermédiation sur dépôts et crédits, génératrice de marges d'intérêts, les prestations de services à la clientèle, rémunérées par des commissions et les activités de marché et d'investissement produisant intérêts, plus-values, et marges de négociation.

Il s'obtient par différence entre les produits d'exploitation bancaire, et les charges d'exploitation bancaire. Le (PNB) a pour objectif essentiel, de fournir les bons indicateurs sur l'évolution des opérations bancaires.

Pour faire le parallèle avec l'entreprise il s'agit de la valeur ajoutée qu'a réalisé la banque.

- **Le résultat brut d'exploitation (RBE)**

C'est la marge dégagée par les établissements de crédit, après prise en compte des frais de structure, sur l'ensemble de leurs activités courantes. Le résultat brut d'exploitation, s'obtient en retranchant du (PNB), l'ensemble des charges de structure. Celles-ci comprennent les charges de personnel, les autres frais généraux, et les dotations aux amortissements.

- **Le résultat courant avant impôt**

Est la marge dégagée par les établissements de crédit, après prise en compte des frais de structure et du risque de contrepartie, sur l'ensemble des activités courantes. Le résultat courant avant impôt s'obtient en retranchant du (RBE), les dotations nettes aux provisions et les pertes sur créances irrécouvrables. Ce nouveau solde a pour but, de bien faire ressortir l'incidence sur les résultats d'exploitation, de la prise en compte de certains risques générés par l'activité d'intermédiaire financier.

- **Le résultat net**

Représente le résultat après prise en compte de l'ensemble des produits et des charges relatives à l'exercice. Le résultat net s'obtient en déduisant ou en ajoutant au résultat courant avant impôt, les produits et les charges exceptionnelles et l'impôt sur les sociétés.

3. La typologie des banques :

Les banques exercent des activités communes, qui consistent en la commercialisation de l'argent, et la réalisation des opérations financières, ainsi que la création monétaire.

Cependant, force est de constater, que les activités réalisées au sein de ces établissements financiers peuvent tout à fait être différentes, ainsi on distingue plusieurs types de banques en fonction de leur activité¹ :

3.1 La banque centrale :

Une banque centrale, est une institution publique qui gère la monnaie d'un pays, ou d'un groupe de pays, et contrôle la masse monétaire, c'est-à-dire la quantité de monnaie en circulation. Le principal objectif de nombreuses banques centrales, est la stabilité des prix.

Dans certains pays, les banques centrales sont tenues par la loi, d'agir en faveur du plein emploi.

L'un des principaux outils à la disposition d'une banque centrale, consiste à fixer les taux d'intérêt, autrement dit le « coût de l'argent », dans le cadre de sa politique monétaire. Les banques centrales ne sont pas des banques commerciales, c'est-à-dire que les particuliers ne peuvent pas ouvrir de comptes, ou solliciter des prêts auprès d'elles. En tant qu'instances publiques, elles agissent dans un but non lucratif.

En revanche, elles agissent en tant que banque pour les banques commerciales et influencent, par conséquent, les flux de monnaie et de crédit dans l'économie de manière à assurer la stabilité des prix. Les banques commerciales, peuvent s'adresser à leur banque centrale pour emprunter des fonds, généralement dans le but de satisfaire des besoins à très court terme. Pour emprunter auprès de leur banque centrale, elles doivent apporter la garantie du remboursement des sommes dues en remettant des actifs tels que des obligations d'État ou du secteur privé.

La politique monétaire n'est pas la seule mission des banques centrales, loin de là : elles émettent généralement la monnaie fiduciaire, assurent souvent le bon fonctionnement des systèmes de paiement au bénéfice des banques pour les opérations sur instruments financiers, gèrent les réserves de change et participent à l'information du public concernant l'économie.

3.2 La banque de détail « Banque commerciale » :

La banque de détail, offre un service de masse standardisé, cette banque est destinée à une clientèle de particuliers, de professions libérales et de petites et moyennes entreprises, c'est le type de banque avec lequel le grand public est le plus familier. Elle assure l'intermédiation entre leurs besoins et leurs capacités de financement. Elle propose en outre des services dédiés aux différents profils de clientèle. Ses métiers traditionnels sont l'ouverture et la tenue de compte, l'octroi de crédits, la collecte d'épargne et la gestion des moyens de paiement.

¹E. Lamarque, V. Mayon, « Economie et gestion de la banque », Ed DUNOD, 2015, P32.

Des activités complémentaires sont aujourd'hui largement intégrées dans le portefeuille d'activité de la banque de détail : assurance-vie, prévoyance et dommages, financement spécialisé comme le crédit-bail, les locations opérationnelles, etc.

Ses activités sont structurées dans une logique d'industrialisation des processus visant à offrir une large gamme de produits et services standardisés adaptés aux différents profils de clientèle. Son organisation repose traditionnellement sur un réseau d'agences de proximité, chargées de la distribution des produits conçus délivrés par le siège ou les filiales du groupe, de façon à accroître la disponibilité des services tout en adaptant les solutions aux clients ciblés.

3.3 La banque d'affaire :

La banque de financement et d'investissement apporte des services à de grandes entreprises ou institutions financières, et non pas au grand public. Il ne s'agit pas d'une banque de dépôt ou d'un établissement de crédit, mais plutôt d'une société de conseil financier pour les entreprises et les organisations de taille importante.

Les banques d'affaires se spécialisent généralement dans le financement d'organismes et dans la prestation de conseils aux entreprises sur la meilleure ligne de conduite à adopter dans certains domaines financiers. Elles interviennent en tant qu'intermédiaires financiers dans les opérations financières des entreprises, telles que les premiers appels publics à l'épargne, les augmentations de capital, les prises de contrôle, les acquisitions et la gestion de la dette.

3.4 La banque universelle « Banques généralistes » :

Ce sont des banques qui exercent toutes les activités, c'est-à-dire qui n'ont pas de spécialité particulière. Ce sont de grands conglomérats financiers regroupant les différents types de banques, qu'elles soient des banques de détails, de financements, d'investissement ou même de gestion d'actifs. Ce type de banque est connu pour sa robustesse face aux éventuelles crises, étant donné la diversification de ses activités.

4. Les différents rôles d'une banque :

Élément clé de l'économie d'un pays, les banques jouent un rôle très important dans le développement du financement de l'économie. Elles contribuent à orienter l'argent de ceux qui ont momentanément trop vers ceux qui ont en besoin.

Nous aborderons ici les trois rôles fondamentaux des banques:

4.1. Intermédiation financière :

L'intermédiation financière ou la finance indirecte constitue un moyen de financement de l'économie ou on constate l'intervention des institutions financières dans l'allocation des

ressources financières entre les agents économiques à capacité de financement et ceux à besoin de financement par la collecte des capitaux épargnés pour proposer des contrats de crédits aux entrepreneurs en prélevant une marge sur la prestation de service fournie, instaurant ainsi une économie dite d'endettement².

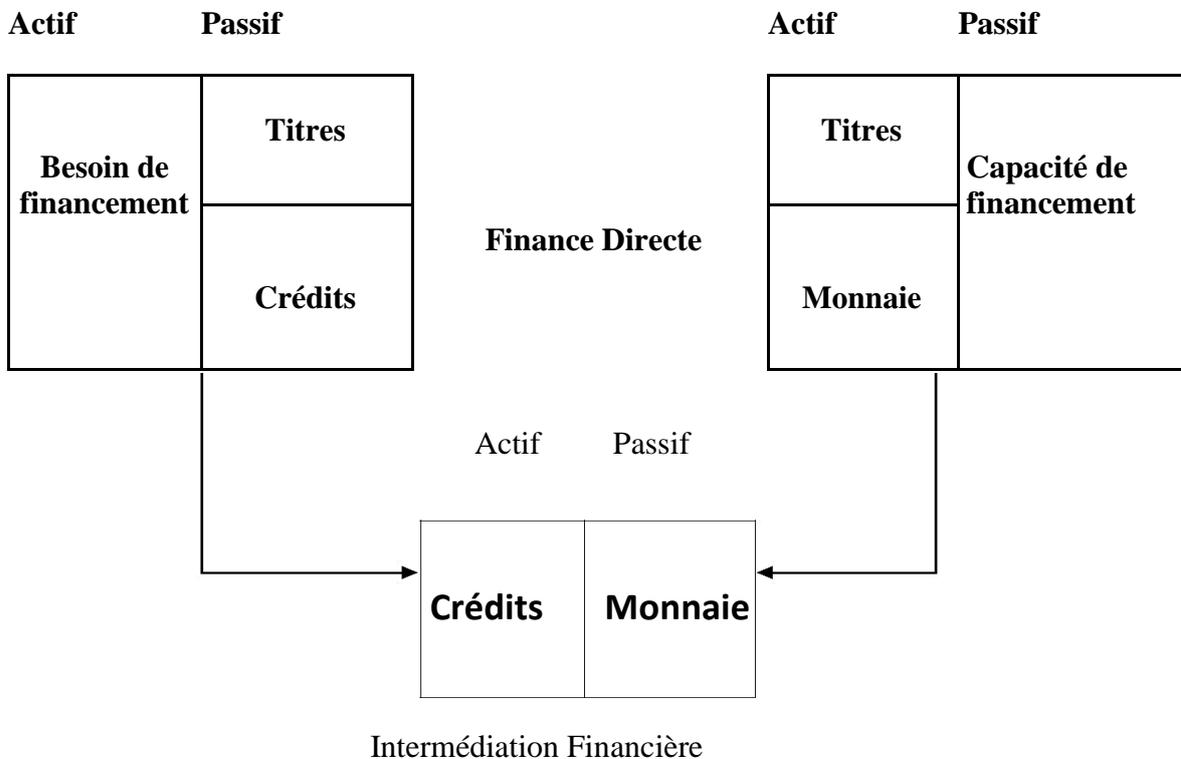


Figure N° 01 : Schéma représentatif du circuit de financement

Nous pouvons dire que l'intermédiation financière est justifiée par ses fonctions incontournables que le marché financier, lui-même, ne peut pas remplir.

Les avantages de cette intermédiation peuvent être constatés à travers les points suivants³:

A. Réduction des coûts de transaction

Un intermédiaire financier intègre dans ses charges les coûts de transaction liés à la collecte d'informations et supportés par les prêteurs et emprunteurs sur les marchés de capitaux ainsi ; il se forge une véritable compétence dans le traitement de l'information.

Sur les marchés, les coûts de transaction consistent pour le prêteur à rassembler des informations sur les rendements des risques des titres émis puis à surveiller le comportement de l'émetteur ; pour l'emprunteur, il s'agit de démarcher le prêteur et de lui fournir les informations qui lui sont nécessaires de façon rapide et fiable alors qu'il ne souhaite peut être pas les révéler. Dans ces conditions, l'intervention d'une banque est fortement utile. A travers

² Sylvie de Gaussergues et Gautier Bourreaux « gestion de la banque », 7^{ème} Edition, DUNOD, Paris, 2013, PP4-12-55.

³ Sylvie de Gaussergues et Gautier Bourreaux, Op.cit., PP10-11.

la communication, les banques accumulent des informations privées au sujet de leur clientèle mais ne les divulguent pas.

En accordant un crédit à un client, la banque conforte la réputation de celui-ci car elle envoie un signal aux prêteurs signifiant que l'emprunteur est solvable et représente donc un bon risque.

Les informations accumulées ne servent donc qu'à renforcer la relation de confiance qui s'installe sur le long terme et aussi à affiner la connaissance et la compréhension du client.

B. Evaluation et suivi des risques

Les banques ont développé une expertise dans l'évaluation du risque qu'elles prennent sur les crédits qu'elles accordent à travers la maîtrise des outils d'analyse financière des clients, de la prise de garanties et de gestion de la défaillance.

C. Assurance de liquidité

La banque assure à ses clients une liquidité jugée sûre. Pour les prêteurs, les dépôts bancaires représentent un actif parfaitement liquide, accepté par tous comme moyen de paiement. Le risque lié au dépôt ne se manifeste qu'en cas de faillite de l'établissement. Pour les emprunteurs, le contrat de crédit est une source de liquidité immédiate.

4.2. Gestion des moyens de paiement

Les banques sont tenues d'assurer un service de caisse à leurs clients qui consiste à assurer la conservation des fonds déposés et le retrait des espèces, faciliter les dépenses et l'encaissement des fonds et délivrer des moyens de paiement.

On appelle moyens de paiement l'ensemble des techniques ou des supports mis à la disposition de la clientèle des banques pour procéder aux règlements ou aux transferts de fonds.

Les différents moyens de paiement⁴ :

- **Les cartes de paiement** : la carte bancaire est l'instrument de paiement le plus utilisée en France.
- **Le virement** : l'instrument permet de transférer des fonds d'un compte à un autre. Il est notamment utilisé par les entreprises pour le règlement des fournisseurs et le versement des salaires, et par les ménages pour le règlement des loyers par exemple.
- **Le prélèvement** : il permet à un créancier d'être initiateur de la mise en recouvrement des créances sur son débiteur. Ce dernier est alors dispensé des envois des titres de paiements. Cet instrument est notamment utilisé pour tous les règlements à périodicité constante, tels les factures d'électricité ou les impôts.

⁴ Karyotis, Catherine « l'essentiel de la banque », Ed Gualino, 2016, PP30-31

- **Le titre interbancaire de paiement (TIP) :** par cette technique, le débiteur donne son accord pour enclencher le paiement par sa signature sur le support papier TIP.
- **Le chèque :** écrit par lequel une personne « le tireur » donne ordre de remettre, soit à son profit, soit au profit d'un tiers, une somme à prélever sur le crédit (de son compte ou d'un autre).
- **La lettre de change :** c'est un écrit par lequel un créancier (tireur) demande à un débiteur (tiré) de régler un montant donné à une date donnée.
- **Le billet à ordre :** c'est un écrit stipulant qu'un payeur (souscripteur) doit régler un tiers (bénéficiaire) un montant donné à une date donnée.

4.3. Prestation de services

Les établissements bancaires, accomplissent des activités connexes à l'activité bancaire, ainsi que, des activités non bancaires. Nous pouvons en lister quelques-unes :

- service de change.
- Gestion de portefeuille.
- Commercialisation de produits d'assurance.
- Mise à disposition et gestion des moyens de paiement.

5. Les activités d'une banque :

Les activités qu'exerce la banque, peuvent se ramener à quatre pôles essentiels⁵ :

- **La collecte de ressources auprès de la clientèle :**

Elle s'effectue sur différents supports ou, produits bancaires et financiers. Par exemple, le compte de dépôt, le livret, le plan d'épargne logement, etc.

Les moyens de paiement : chèque, carte bancaire, virement, prélèvement sont traditionnellement « attachés » au compte de dépôt.

- **L'offre de services :**

Les services proposés par la banque sont multiples. Ils comprennent, entre autres, la distribution de produits complémentaires d'assurances, les oppositions sur chèques ou cartes, la location de coffres.

- **La gestion des liquidités :**

Pour des raisons réglementaires ou, dans l'attente du versement des crédits, une partie des ressources collectées, est conservée sous la forme d'un portefeuille de titres : monétaires, obligataires, actions, négociés sur les marchés financiers. Les encours de crédits et le portefeuille de titres constituent les emplois des ressources collectées.

⁵ Karyotis, Catherine « l'essentiel de la banque », Ed Gualino, 2016, PP30-31

- **L'octroi de crédits à la clientèle :**

La distribution des crédits, est l'activité principale d'une banque. En se dotant de ressources suffisantes, la banque met à la disposition de sa clientèle une variété de concours. Cette activité est liée à la réglementation prudentielle. La banque peut faire appel à la banque centrale pour se refinancer.

Section 02 : Notions générales sur la performance :

La connaissance et le suivi de la performance d'une entité économique, est devenue une nécessité, pour tout dirigeant voulant connaître la position de son établissement, sur le marché ; et si l'on considère, que la banque est une partie importante du circuit de financement, elle se doit, elle aussi, d'être performante, Il convient donc de cerner, de comprendre et de définir cette « performance », avant de procéder à sa mesure et à son utilisation dans le procédé de classification.

Pour assurer sa pérennité, toute activité qui a pour but la création de richesse, se doit d'atteindre certains niveaux de rentabilité et par là, de satisfaire des critères financiers, pour pouvoir surmonter la complexité du marché et dominer les impacts de son environnement.

La notion de « performance » est très vaste et englobe plusieurs sens selon le contexte et son emplacement dans une phrase. Dans la présente section, nous exposerons les différentes définitions relatives au terme « performance », les termes et concepts qui s'y associent, ainsi que, les différents types de performance.

1. Définitions de la performance :

• La signification du mot performance :

Étymologiquement, le terme de performance remonte au 13ème siècle, et émane de l'ancien français « parformer », qui signifie, accomplir, exécuter, parfaire. Dans le langage courant, selon, BOURGUIGNON, dans son ouvrage « Peut-on définir la performance ? », la performance renvoie à quatre significations majeures :

- **Les résultats de l'action** : dans ce cas, la performance correspond alors à un résultat mesuré par des indicateurs et se situant par rapport à un référent, qui peut être endogène ou exogène ;
- **Le succès** : la performance renvoie à un résultat positif, et la représentation de la réussite propre à chaque individu et à chaque établissement ;
- **L'action** : la performance désigne simultanément les résultats et les actions mises en œuvre pour les atteindre, c'est à dire un processus ;
- **La capacité** : la performance renvoie alors au potentiel.
- **La performance au sens large** :

Selon P. LORINO, « *est performance dans l'entreprise tout ce qui, et seulement ce Qui, contribue à améliorer le couple valeur-coût (à contrario, n'est pas forcément performance ce qui contribue à diminuer le coût ou à augmenter la valeur, isolément)*⁶ ».

⁶ Philippe LORINO. « *Méthodes et pratiques de la performance* », éditions d'organisation, paris, 1998, p18.

Tandis que, P. MARTEAU entend par le mot « performance », « *le rapport entre une production de valeur et une consommation de ressources (coûts).* »

Selon Machesnay (1991) : la performance de l'entreprise, peut se définir comme le degré de réalisation du but recherché. En effet, l'analyse des buts, fait apparaître trois mesures de performance, à savoir, l'efficacité, l'efficience et l'effectivité (le niveau de satisfaction obtenu par rapport au résultat obtenu).

À partir des définitions citées précédemment, on remarque que la performance est associée à l'efficacité et à l'efficience. Cependant, il existe certaines définitions intégrant d'autres variables telles que, les résultats, l'effort, la pertinence et le comportement. En ce sens, la performance est définie, comme l'aptitude à obtenir de meilleurs résultats, en fournissant un minimum d'effort et en se comportant pertinemment, afin d'atteindre les objectifs escomptés.

2. Les composantes de la performance :

A partir des définitions citées précédemment, la performance est représentée comme étant une association des notions suivantes :

- **Notion d'efficacité**

Efficacité = Résultats atteints/ Objectifs visés

Elle est relative à l'utilisation des moyens, pour obtenir des résultats donnés, dans le cadre des objectifs fixés. D'une manière générique qui nous convient très largement, « C'est l'aptitude à modifier une situation de travail, dont le maintien constitue un obstacle »⁷.

Plus simplement, nous pouvons définir l'efficacité, « comme le rapport entre le résultat atteint par un système, et les objectifs visés. De ce fait, plus les résultats seront proches des objectifs visés, plus le système sera efficace. On exprimera donc le degré d'efficacité pour caractériser les performances d'un système »⁸

D'une manière plus brève nous pouvons synthétiser l'efficacité par la formule :

- **Notion d'efficience :**

Par efficience, on entend le rapport entre les biens ou les services produits, d'une part, et les ressources utilisées pour les produire, d'autre part.

Dans une opération basée sur l'efficience, pour un ensemble de ressources utilisées, le produit obtenu est maximum, ou encore les moyens utilisés sont minimaux, pour toute qualité et quantité donnée de produits ou de services (c'est-à-dire que, l'efficience correspond à la meilleure gestion possible des moyens et des capacités, en relation avec les résultats).

⁷ GRANSTED, (I) : « l'impasse industrielle », Edition du seuil, 1980, P33.

⁸BOISLANDELLE, (H.M) : « gestion des ressources humaine dans la PME », Edition ECONOMICA, Paris, 1998, P139.

C'est le rapport entre l'effort et les moyens totaux déployés dans une activité d'une part, et l'utilité réelle que les gens en tirent sous forme de valeur d'usage d'autre part »⁹

Donc nous pouvons résumer l'efficacité dans la formule suivante :

$$\text{Efficacité} = \text{Résultats atteints} / \text{Moyens mis en œuvre}$$

- **Notion de productivité**

La productivité désigne le rapport entre la production de biens ou de services et les moyens mis en place pour sa réalisation. La productivité permet de mesurer l'efficacité d'une entreprise en terme d'utilisation de ses ressources pour produire des biens et/ou des services aux moindres coûts.

- **Notion de rentabilité**

La rentabilité est l'un des critères favoris des investisseurs. En effet, elle exprime sa capacité à dégager un revenu, à partir des ressources financières qu'elle emploie.

Elle est souvent calculée en divisant le résultat net obtenu, par le chiffre d'affaire réalisé.

- **Notion de pertinence**

La notion de pertinence, reste très subjective, et difficile à mesurer. Toutefois, on pourra admettre, que la pertinence est la conformité des moyens, et des actions mis en œuvre en vue d'atteindre un objectif donné. Autrement dit, atteindre efficacement et d'une manière efficace l'objectif fixé.

- **Notion d'économie**

Par économie, on entend les conditions dans lesquelles on acquiert des ressources humaines et matérielles. Pour qu'une opération soit économique, l'acquisition des ressources, doit être faite au coût le plus bas possible et d'une qualité acceptable.

On peut ajouter, que la performance, oblige à une vision globale interdépendante de tous les paramètres, internes et externes, quantitatifs et qualitatifs, techniques et humains, physiques et financiers, de la gestion. Le gestionnaire doit donc rechercher la performance globale, qui intègre plusieurs niveaux d'évaluation.

3. Les types de performances :

La performance peut être étudiée dans plusieurs secteurs d'activités et divers domaines, Cela dit nous pouvons cerner les diverses formes que la performance peut prendre dans ce qui suit ¹⁰:

⁹ GRANSTED, (I): Op. cit .P 33.

¹⁰ www.mémoire Online- performance bancaire en période de crise-ABDELKADER DERBALI consulté 23/3/2019 à 12 : 58

- **La performance économique :**

Généralement, la performance économique, désigne celle engendrée en réduisant les coûts, par la maximisation du chiffre d'affaire, du profit, de la rentabilité, des investissements et du produit net.

.Ce type de performance est mesuré selon deux composantes [Lallé. B.(1992)].

Une composante à court terme, évaluée à partir d'indicateurs de résultats immédiats, choisis spécifiquement pour rendre compte de l'activité de l'entreprise ;

Une composante à moyen et à long terme, correspondant à des objectifs de création de potentiel relatif à des actions, qui auront des effets positifs dans l'avenir : formation du personnel, insertion des nouvelles techniques ou innovation-produit.

- **La performance financière**

La performance financière, désigne la capacité de l'entreprise à maîtriser ses modes de fonctionnement ; c'est-à-dire, la manière la plus optimale possible, avec laquelle l'entreprise transforme, les intrants en extrants.

Ainsi, ce type de performance, se présente comme étant la manière avec laquelle l'entreprise formule une stratégie, la communique et fixe des objectifs, tout en respectant au mieux l'équilibre nécessaire entre ces objectifs arrêtés et tous les moyens humains, matériels et financiers, disponibles. Généralement, les outils traditionnels de mesure de performance, sont la comptabilité analytique, le contrôle budgétaire, le contrôle de gestion, etc.¹¹. D'ailleurs, ces outils sont insuffisants Mavellec (1994), d'autres outils financiers qui sont adaptés aux changements de l'environnement, sont apparus.

- **La performance technique**

Dans la littérature moderne, la performance technique, désigne la manière la plus efficace avec laquelle l'entreprise utilise les ressources disponibles, le degré d'innovation dans le système de gestion, le processus de production et enfin les produits et services produits par elle-même.

Ainsi, la performance technique, met en évidence deux facteurs : le facteur humain et le facteur technique.

De ce fait, il est demandé à l'entreprise de maximiser la profitabilité, la croissance des ventes, l'augmentation des gains de productivité en produisant plus, et à faible coût, avec le même taux de travail et de capital.

¹¹ Josée St-Pierre, Benoit Lavigne, Helene Bergeron. (2005) Les indicateurs de performance financière et non financière

• **La performance managériale**

La performance managériale, peut être définie comme étant la capacité du manager à répartir son temps, et à coordonner les trois principaux éléments, à savoir, l'esprit de conception, l'habilité d'exécution et la conciliation et, la gestion des contradictions [Frioui (2001)].

Ainsi, la performance managériale, peut être définie, comme la capacité du manager et de l'équipe dirigeante, à atteindre les objectifs fixés. L'évaluation de la performance managériale, exige la présence de cinq critères tels que [Boyatisiz cité Payette. A (1998)]:

La direction des subordonnés : développement, aide, autorité ;

L'entrepreneur-ship : efficience, efficacité, pro-activité ;

Le leadership : logique de raisonnement, confiance en soi, communication ;

La gestion des ressources humaines : gestion des processus et des groupes ;

Des autres compétences : contrôle de soi, objectivité relative, énergie et capacité d'adaptation.

• **La performance organisationnelle :**

[Kalika (1988)] a défini, la performance organisationnelle, comme étant « les mesures portant directement sur, la structure organisationnelle, et non pas sur ses conséquences éventuelles, de nature sociale ou économique». Dans ce cadre, cet auteur a expliqué l'efficacité organisationnelle en utilisant quatre facteurs :

Le respect de la structure formelle ;

Les relations entre les services ;

La qualité de la circulation de l'information ;

La flexibilité de la structure.

• **La performance stratégique**

Dans la structure organisationnelle moderne, la performance stratégique, constitue un objectif primordial. Pour ce faire, l'entreprise doit fixer des objectifs stratégiques appropriés, à savoir l'amélioration de la qualité des produits, l'adoption d'un marketing original ou l'adoption d'une technologie de fabrication plus performante. Par ailleurs, le souci majeur d'une organisation, est de communiquer ses objectifs stratégiques au personnel, et d'assurer leur transformation en objectifs opérationnels, afin d'atteindre la performance stratégique. Ce type de performance est considéré comme équivalent à celle à long terme, elle est associée à :

La capacité à remettre en cause les avantages stratégiques acquis ;

La définition d'un système de volontés visant le long terme ;

• La performance commerciale

La performance commerciale, peut être considérée comme étant la capacité d'une entreprise à satisfaire les besoins de sa clientèle, en offrant des produits et services conforme aux attentes des consommateurs.

Dans ce cadre, l'objectif de l'entreprise, est la satisfaction des besoins de sa clientèle, afin de prendre en compte les stratégies des concurrents, et en assurant la conservation et le développement d'une meilleure part de marché. Pour mesurer ce type de performance on doit recourir à plusieurs indicateurs tels que :

La part de marché ;

La fidélisation de la clientèle ;

La satisfaction des clients ;

La rentabilité par client, par produit, par marché, etc.

• La performance globale

La performance globale, peut être définie comme une recherche pour équilibrer le poids des différentes performances, et prendre en compte les intérêts de chaque partie prenante. La performance sociale, se distingue de la performance commerciale ou financière, car elle ne relève pas directement de l'activité économique. La performance commerciale, consiste à s'imposer dans un environnement concurrentiel, afin d'enregistrer une progression du niveau des ventes (chiffre d'affaires), pour conquérir des parts de marché. La performance financière, est mesurée par la capacité de l'organisation à réaliser des bénéfices, et à être rentable. Seulement, il semble que, la performance financière, et la performance sociale, bien que contradictoires à première vue, soient liées. En effet, de mauvaises conditions de travail ou des salaires insuffisants, contribuent à une dégradation du climat social, dont les conséquences (démissions, turnover élevé) ont un coût financier pour l'entreprise. Inversement, une entreprise performante financièrement, pourra plus facilement satisfaire les revendications salariales, ou celles liées aux conditions de travail des collaborateurs.

4. Les objectifs de la performance :

La mesure de la performance ne peut constituer une fin en soi, elle vise en effet une multitude d'objectifs et de buts que l'on peut regrouper comme suit :

Développer les produits innovants ;

Récompenser les performances individuelles ;

Améliorer les processus de fabrication et l'ambiance de travail ;

Réduire les coûts de fabrication ;

Lancer de nouveaux produits et respecter les délais de livraison ;

- Développer la créativité du personnel ;
- Diminuer le nombre de réclamations et améliorer leur traitement ;
- Développer les parts de marché ;
- Fidéliser la clientèle ;
- Renforcer et améliorer la sécurité au travail ;
- Identifier et évaluer les compétences clés ;
- Anticiper les besoins des clients ;
- Améliorer la rentabilité ;
- Consolider et développer les savoir-faire ;

5. Les caractéristiques de la performance :

La performance regroupe un ensemble de caractéristiques, qui peuvent être énumérées dans les points suivants :

• Support de jugement

Elle implique un jugement de valeurs sur son environnement : les activités, les résultats, les produits et les effets de l'organisation sur son environnement. Ce concept possède, en tant que construit social, autant de significations qu'il existe d'individus ou de groupes qui l'utilisent.

Alors, la performance reste une affaire de perception. Pour un dirigeant, elle pourra être la rentabilité ou la compétitivité de l'entreprise ; pour un employé, elle pourra être le climat du travail, et pour un client la qualité des services rendus.

• Evolution dans le temps

Les critères d'évaluation internes et ceux définis par l'environnement évoluent. Ainsi, des facteurs qui conditionnent le succès de l'entreprise pendant une phase d'innovation, peuvent se révéler incompatible avec ceux exigés pendant une phase de développement. Il faut admettre qu'il existe des combinaisons des facteurs humains, techniques, financiers, organisationnels, qui sont efficaces, dans un contexte donné et qui ne le sont plus dans l'autre. Ces combinaisons sont multiples, et changent au cours du temps.

• La performance se pilote

Les critères financiers ne suffisent plus aux managers ; dans la pratique, les indicateurs non financiers viennent compléter les premiers, ils sont le moteurs de la réussite future, ils fournissent aux pilotes une vision globale de la performance dans plusieurs domaines simultanément. En outre, la performance a un effet rétroactif sur l'organisation, elle agit sur le comportement des dirigeants si les résultats sont en dessous des objectifs, les responsables vont reconsidérer les choix stratégiques antérieurs.

- **Composants antinomiques (opposés)**

Les composants antinomiques, se présentent comme un ensemble de paramètres complémentaires et parfois contradictoires. Cela se vérifie quand le dirigeant cherche à minimiser les coûts, tout en veillant à améliorer la qualité des produits et à maintenir le moral des salariés. Ces critères imposant donc des arbitrages permanents. Tous les composants n'ont pas la même importance.

6. La mesure de la performance :

La performance objective, est en grande partie une illusion. Elle est importante, mais la dimension la plus importante, réside dans la manière dont cette performance est perçue » (Caballero et Dickinson, 1984). Pour cette raison, nous allons nous intéresser à la mesure de la performance et par quels outils se fait cette mesure.

6.1. Définition de la mesure de performance :

La mesure de la performance, consiste à comparer, la réalisation avec les buts fixés au préalable. Ainsi, nous pouvons dire que c'est l'évaluation quantitative et qualitative de l'activité de l'entreprise. Donc, la performance est une réalité qui peut être découverte par le biais d'évaluation.

6.2. Les outils de mesure de la performance :

Pour mesurer la performance nous trouvons plusieurs outils :

- Tableau de bord :

Selon Patrick Boisselier, « *c'est un document synthétique, rassemblant différents indicateurs sur des points clés de la gestion, et destiné à un responsable désigné, en vue de l'aider au pilotage de son action* »¹².

De ce fait, il constitue un document récapitulatif de l'ensemble des indicateurs utilisés par l'entreprise, pour la mesure de sa performance. Il rassemble tous les indicateurs, financiers et non financiers, qui fournissent aux gestionnaires toutes les informations dont ils ont besoin.

Il permet aux dirigeants de :

Prendre connaissance de l'état de l'organisation qu'ils pilotent ;

Suivre l'évolution des résultats réalisés ;

Déterminer les mesures correctives.

¹² M. ROUACH et G. NAULLEAU, « Le Contrôle de Gestion Bancaire et Direction Financière », 5ème édition, Revue Banque Edition, Paris, 2009, p344.

- Le reporting :

Il est défini comme étant « *un ensemble de procédures, de circulation des informations assurant leur remontée régulière, et formalisée des filiales et, des unités de base vers les niveaux hiérarchiques supérieurs et, la direction générale* »¹³.

Donc, c'est un ensemble d'indicateurs de résultats établi à posteriori, pour fournir des informations à la hiérarchie sur la performance de l'entité. Autrement dit, c'est une présentation périodique des bilans, et rapports indiquant les activités et, les résultats de l'entreprise.

Il a pour objectifs de :

Faciliter le pilotage de l'organisation ;

Fournir à l'équipe financière certains éléments d'analyse ;

Piloter le plan d'actions par l'observation de l'évolution des données chiffrées.

- Le benchmarking :

Le benchmarking de gestion, ou étalonnage concurrentiel consiste à mettre en place un système de comparaisons systématiques de la performance de l'entreprise, ou de certaines de ses fonctions, avec le monde extérieur. Cette méthode se pose en outil actif d'amélioration de la performance »¹⁴.

Donc, le benchmarking consiste à établir un système, qui permet de comparer l'entreprise avec d'autres entreprises, plus performantes du même secteur. Autrement dit, c'est une étude comparative avec les leaders du marché.

Le principal objectif du benchmarking, est d'améliorer la performance, par la détermination des forces et des faiblesses par l'auto-évaluation de l'entité.

- La budgétisation à base zéro (BBZ) :

C'est une technique de budgétisation qui est définie comme étant « *un procédé, qui exige de la part de chaque dirigeant, qu'il justifie dans le détail et dès son origine (d'où l'intitulé de base zéro,) tous les postes du budget dont il a la responsabilité, et qu'il donne la preuve de la nécessité d'effectuer cette dépense* ».

Donc, cette technique impose à chaque dirigeant de justifier les dépenses effectuées, par des preuves détaillées.

Ainsi, elle permet de diminuer les coûts par l'allocation efficace des ressources, dont dispose l'entreprise. Elle n'intègre pas le passé de l'organisation dans la prévision des charges à venir.

¹³ J-L. MALO et J-C. MATHE, « L'essentiel du Contrôle de Gestion », 2ème édition, Edition d'Organisation, Paris, 2000, p106. Renvoi

¹⁴P. BOISSELIER et al. , « Contrôle de gestion », Librairie Vuibert, Paris, 1999, p70.

- La méthode ABC (Activity Based Coasting) :

C'est un outil qui permet d'analyser les coûts par activité. Cet outil cherche à déterminer, la modélisation adéquate de la relation, entre les ressources et les objets de coûts.

Pour la mise en place de la méthode ABC, il faut d'abord identifier les activités et répartir les différentes charges sur ces activités. Dans le but d'apprécier la performance de chaque activité, nous choisissons un inducteur qui constitue un indicateur de performance, et ce afin de mettre en relation les ressources et les activités. Cet inducteur, permet de regrouper les activités et déterminer le coût de revient de chacune¹⁵.

Parmi les avantages de cette méthode nous pouvons citer :

Déterminer les facteurs de coûts réels ;

Améliorer la rentabilité des produits ;

Affecter de façon efficace, les coûts aux activités, afin d'apprécier la performance de chaque activité.

- La méthode ABM (Activity Based Management) :

Elle vient compléter la méthode ABC. Elle est définie comme étant « *une méthode de management de l'entreprise, qui doit permettre un pilotage stratégique, de l'organisation dans le but d'améliorer la performance, par des démarches de progrès continu* »¹⁶.

Elle se focalise sur la gestion des coûts. Autrement dit, elle s'intéresse au management des activités, en utilisant l'apport technique de la méthode ABC.

Elle s'intéresse essentiellement à l'évolution des activités et des processus. Elle constitue un outil de management qui permet de piloter l'organisation afin d'améliorer sa performance.

- La méthode EVA (Economic Value Added) :

Cette méthode consiste à mesurer la création de la valeur, afin de bien piloter et mesurer la performance. C'est un outil moderne qui est utilisé dans le contrôle de gestion. Elle met en évidence la création de la richesse, pour que, par la suite on puisse estimer la qualité de l'équipe dirigeante.

EVA, c'est le résultat des activités hors produits et frais financiers, après impôt et diminué de la rémunération des capitaux employés.

C'est aussi, la rentabilité des capitaux investis, diminuée du coût moyen pondéré des dettes et des fonds propres, multipliés par le montant des investissements¹⁷.

$EVA = \text{Résultat après impôt} - \text{Taux du coût du capital} * \text{Capital-risque}$

¹⁵M. GERVAIS , « Contrôle de gestion », 8ème édition, Ed. Economica, Paris, 2005, p.446

¹⁶ F. GRANDGUILLOT et B. GRANDGUILLOT, « la comptabilité de gestion », Gualino, Issy-les-Moulineaux cedex, 2017, p42.

¹⁷ B. Doriath, op,cit., p314

$EVA = (ROE - \text{Taux du coût du capital}) * \text{Capitaux investis}$

- La mesure de la rentabilité :

La mesure de la rentabilité « *s'attache à déterminer, la marge dégagée par une entité, et qui fait l'objet d'un indicateur ultime du potentiel dont dispose une institution, pour réussir son management tout en défendant sa position sur le marché* »¹⁸. En effet, la rentabilité d'une entité est une condition nécessaire pour sa survie.

Elle constitue, une évaluation des réalisations d'une entité, et permet de prendre des décisions, pour corriger les anomalies relevées dans la réalisation des objectifs préfixés.

Nous distinguons plusieurs ratios de rentabilité et principalement deux :

La rentabilité économique (ROA) :

Elle mesure, la capacité de l'actif économique à dégager un revenu, et assurer la rémunération des bailleurs de fonds.

Elle est calculée comme suit :

$$\text{ROA} = \text{Résultat de l'exercice} / \text{Total actif}$$

La rentabilité financière (ROE) : elle mesure le rendement des capitaux propres. Elle est calculée comme suit :

$$\text{ROE} = \text{Résultat de l'exercice} / \text{fonds propres}$$

- Les méthodes quantitatives

Il s'agit des techniques mathématiques et statistiques, qui servent à mesurer la performance de manière efficace, par l'utilisation de la programmation linéaire en se basant sur la collecte et l'analyse des données. Nous trouvons trois principales méthodes :

- **L'Analyse en Composantes Principales (ACP) :**

C'est une méthode, qui se base, sur la statistique multi variée. Elle consiste à faire une transformation des variables corrélées, en variables non corrélées, afin d'annuler la redondance et minimiser l'espace des données.

- **Classification Ascendante Hiérarchique (CAH) :**

Elle permet de classer automatiquement, les données et les analyser, en regroupant les objets sur la base de l'hétérogénéité.

¹⁸ A. Ait Yekhlaf, extrait du cours, « Contrôle de Gestion », Ecole Supérieure de Banque, 2012.

- **Data Envelopment Analysis (DEA) :**

Cette méthode permet de mesurer l'efficacité des unités, en utilisant la programmation linéaire.

La mesure de la performance, devient une nécessité pour les dirigeants et les créateurs d'entreprise. Elle vise plusieurs buts qui peuvent être résumés comme suit :

Inciter les acteurs de l'entreprise à réaliser la performance attendue par les systèmes de sanction/récompense, la rémunération variable et la motivation.

7. Les objectifs de la mesure de performance :

La mesure de la performance aide les managers, à prendre des décisions par l'information, qui constitue le produit du système de mesure factuel de la performance. En effet, la mesure de performance touche tous les domaines de l'activité de l'organisation : l'efficacité de la production, la qualité de la relation commerciale... et par la suite elle permet de bien piloter l'entité. Cela se trouve dans ce qui est dit «*what gets measured gets managed* », qui se traduit en français par « *on ne gère bien que ce que l'on mesure* »¹⁹.

¹⁹ F. GIRAUD et all., op.cit., p.44.

Section 03 : Présentation sommaire du secteur bancaire algérien.

La performance économique des pays en voie de développement, est de plus en plus conditionnée par l'efficacité de leur système bancaire. L'intermédiation bancaire, occupe une place primordiale au sein du système financier. Les banques assurent l'allocation des ressources disponibles entre l'ensemble des secteurs productifs. Il paraît ainsi que l'efficacité d'un système financier, basé sur le système bancaire, passe nécessairement par l'efficacité de l'intermédiation.

Dans ce qui suit nous allons faire une présentation sommaire du système bancaire algérien pour comprendre la genèse de ce dernier, sa structure, la réglementation qui le régit ainsi que son évolution.

1. Historique :

A la veille de l'indépendance de l'Algérie, le système bancaire se composait par des filiales des banques étrangères implantées au nord du pays, notamment dans les villes portuaires, et dont la finalité est d'assurer les opérations bancaires et financières nécessaires aux transactions commerciales.

Le système bancaire et financier algérien, s'est constitué en deux étapes principales, la mise en place d'un système bancaire national et la libéralisation vers le secteur privé, aussi bien national qu'étranger.

• Période (1962-1966)

Après l'indépendance, les autorités algériennes affirment la souveraineté monétaire de l'Algérie par la création du dinar algérien « DA », frappé et imprimé par la Banque d'Algérie « BCA », qui a été créé en accord avec la loi, N°62-144 du 13 Décembre 1962, cette dernière est essentiellement instituée pour diriger et contrôler la distribution de crédits ; acheter et vendre de l'or et de la devise ; autoriser, en octroyant des licences, l'importation et l'exportation et enfin réguler la circulation monétaire.

Durant les quatre premières années après l'indépendance (1962-1966), on a assisté à la création de deux établissements financiers publics à savoir : La Caisse Algérienne de Développement (CAD) le 03/05/1963, par la loi N°63-165 qui avait pour but le financement des programmes d'investissements, et la caisse nationale d'épargne et de prévoyance « CNEP » fondée le 10/08/1964, dont la mission était la collecte de l'épargne déagée par les ménages et sa canalisation vers le financement de logements.

• Période (1966-1970)

Durant cette période, l'Algérie a opté pour la création d'un système bancaire classique, composé des banques commerciales algériennes (Nationalisation des banques). Ce système bancaire classique, a été parachevé par la création via l'ordonnance N°66-178 le 13 Juin

1966, du Crédit Populaire d'Algérie « CPA », ainsi que, la fondation de la Banque Nationale d'Algérie « BNA », dans le but de transformer les banques privées étrangères, établies par le colonisateur français, en banques nationales ; la banque extérieure d'Algérie quant à elle, fut inaugurée le 01/10/1967. Elle avait la mission particulière de développer les relations financières avec l'extérieur.

- **Période (1970-1978)**

A partir de 1970, l'instauration du principe de la spécialisation sectorielle des banques, qui consiste en la gestion et au contrôle des opérations financières des entreprises publiques, a été imposé et adapté par l'instauration de la planification comme mode de gestion de l'économie. Dans ce cadre, la Caisse Algérienne de Développement « CAD », laisse place, en Mai 1972, à la Banque Algérienne de Développement « BAD », qui sera chargée du financement des investissements productifs nécessaires à la réalisation des objectifs de développement économique de l'Algérie.

- **Période (1978-1986)**

En 1978, le Trésor Public « TP », remplace le système bancaire dans le financement des investissements planifiés du secteur public. Les banques primaires n'interviennent plus que pour la mobilisation des crédits extérieurs. Cette mesure a marqué la fin de la réforme de 1970. La loi de finance 1982, a confié la charge des investissements dits stratégiques au Trésor Public. Pour les autres investissements publics, les banques primaires interviennent selon les critères de rentabilité financière.

A partir de 1982, une restructuration du secteur bancaire a été engagée. En vue de renforcer la spécialisation des banques et de diminuer le pouvoir de certaines d'entre elles, qui se sont retrouvées avec un poids financier considérable. En application du critère de spécialisation des entreprises publiques, deux banques publiques spécialisées ont été créées : la Banque Agricole et du Développement « BADR » 13/03/1982, spécialisée dans le financement du développement du secteur agricole et la promotion du monde rural, ainsi que la Banque de Développement Locale (BDL), spécialisée quant à elle, dans le financement des unités économiques, régionales et locales.

- **Période (1988-2019)**

A partir de 1988, l'économie algérienne a connu plusieurs réformes. La première est axée sur l'autonomie de l'entreprise publique et la création des fonds de participation. Les banques commerciales sont considérées comme des entreprises publiques économiques et sont, de ce fait, concernées par la réforme de 1988. La loi relative à la monnaie et le crédit, promulguée en 1990, a créé un nouveau cadre dans lequel le système bancaire algérien va évoluer.

La crise de l'endettement extérieur pendant cette période, révèle les dysfonctionnements de l'économie nationale. Pour sortir de cette situation, plusieurs réformes économiques sont engagées avec l'appui des organismes monétaires et financiers internationaux. Durant cette phase, le système bancaire est au centre des ajustements économiques opérés.

2. Cadre réglementaire du secteur bancaire

Dans cette partie, nous allons nous intéresser aux principales lois, ordonnances et décisions réglementaires, qui ont pour but d'encadrer l'activité bancaire en Algérie.

A partir de janvier 1988, une réforme de l'économie algérienne reposant sur l'autofinancement des entreprises a été engagée. La loi du 12 Janvier 1988, définit la banque comme étant une personne morale commerciale, dotée d'un capital et soumise à ce titre, au principe de l'autonomie financière et de l'équilibre comptable. Le rôle de la Banque Centrale d'Algérie a été renforcé par cette loi et plus particulièrement la gestion des instruments de la politique monétaire.

- **La loi relative à la monnaie et le crédit et la réforme bancaire de 1990**

Cette loi apporte des aménagements importants dans l'organisation et le fonctionnement du système bancaire. Elle a été élaborée sur la base du principe de l'indépendance de la Banque Centrale par apport au pouvoir exécutif. Ce principe d'indépendance se manifeste principalement par la création d'un nouvel organe, qui joue à la fois le rôle d'autorité monétaire et de conseil d'administration de la Banque Centrale. Ainsi, ce dispositif fixe également de nouvelles règles qui concernent la création des banques, l'organisation et la gestion de l'intermédiation financière bancaire. Elle prévoit un instrument de contrôle et de supervision du système bancaire.

Cette loi a aussi pour but l'ouverture du système bancaire algérien au secteur privé national et étranger, qui a été accélérée en 1998, à la fin du programme d'ajustement structurel.

Dans le cadre de l'application de la loi sur la monnaie et le crédit, la Banque d'Algérie a pris un certain nombre de mesures réglementaires, pour prémunir les banques des risques de sous-liquidité, et pour la promotion d'un marché financier par la création de la Bourse d'Algérie en 1997, où les banques sont censées jouer un rôle important dans les transactions et la négociation des effets.

- **L'ordonnance Bancaire N° 03-11 du 26 Aout 2003 Relative à la Monnaie et au Crédit**

Cette ordonnance est intervenue après que notre pays ait constaté les premières défaillances de nos jeunes banques nationales privées, à savoir la BCIA et El Khalifa Bank. En ce sens, le Conseil de la Monnaie et du Crédit (CMC), a adopté un règlement restrictif pour la création de nouvelles banques privées et l'installation de succursales bancaires en Algérie. C'est la deuxième fois que les autorités procèdent à la correction par un amendement de la

réglementation bancaire. À travers l'ordonnance du 26 Aout 2003, l'objectif recherché étant l'émergence d'un système bancaire moderne qui réponde aux besoins de l'économie nationale. À ce propos, le programme des aménagements instaurés par l'ordonnance 03/11, s'articule autour des axes suivants :

Renforcer les procédures d'agrément et les conditions d'exercice de l'activité bancaire;

Améliorer le cadre opérationnel de l'activité bancaire ;

Améliorer le contrôle et la supervision de l'activité bancaire ;

Introduire une concurrence égale entre les établissements de crédit ;

Développer les instruments de la politique monétaire ;

Privatiser progressivement les banques publiques.

• **L'Ordonnance Bancaire N° 10-04 du 26 Aout 2010**

Cette ordonnance est venue, pour modifier et compléter l'ordonnance Bancaire N° 03– 11 du 26 Aout 2003, relative à la Monnaie et au Crédit. Elle a introduit, de nouvelles dispositions correctives concernant la législation, réglementant l'activité des banques étrangères installées en Algérie. Ainsi, cette nouvelle ordonnance stipule que « l'Etat détient une action spécifique dans le capital des banques et établissements financiers à capitaux privés en vertu, de laquelle, il est représenté, sans droit de vote, au sein des organismes sociaux ». En parallèle, l'ordonnance bancaire N° 10 –04, oblige aussi la partie algérienne, à détenir la majorité du capital (51%) dans les banques et établissements financiers lancés par les investisseurs étrangers. Ainsi, les banques et établissements financiers à capitaux privés, nationaux ou étrangers, doivent obtenir l'autorisation de l'Etat pour céder des actions à des tiers.

Aussi, il est à souligner, que les cessions d'actions doivent être conclues sur le territoire national, et l'Etat dispose d'un droit de préemption sur ces actions.

Enfin, la Banque d'Algérie, organise et gère une centrale des risques des entreprises, des ménages et des impayés, et oblige aussi les banques commerciales à mettre en place, un dispositif interne de contrôle de conformité, aux lois et règlements et, du respect des procédures.

3. Indicateurs et chiffres clés sur l'intermédiation bancaire en Algérie :

Selon le dernier rapport annuel de la banque d'Algérie relatif à l'exercice 2017, le nombre d'établissements bancaires reste stable et est toujours de l'ordre de vingt (20) banques réparties comme suit :

Six (06) banques publiques, dont la caisse d'épargne.

Quatorze (14) banques privées à capitaux étrangers, dont une(01) à capitaux mixtes.

A fin décembre 2017, bien que le réseau des banques publiques demeure prédominant avec 1 145 agences contre 1 134 en 2016 et 1 126 agences en 2006, celui des banques privées s'est considérablement renforcé, passant de 152 agences en 2006 à 364 agences en 2017 (355 en 2016) ; le nombre d'agences des établissements financiers passe, quant à lui, de 88 agences en 2016 à 95 en 2017. On constate que dans le paysage bancaire algérien, bien que les banques publiques demeurent toujours prédominantes par l'importance de leurs réseaux d'agences réparties sur tout le territoire national, le réseau d'agences des banques privées s'est densifié au cours des dernières années pour représenter près du quart du réseau des agences bancaires. Néanmoins, le réseau d'agences des banques privées est implanté principalement au nord du pays alors que celui des banques publiques couvre l'ensemble du territoire national.

3.1. Les ressources collectées (les Dépôts) :

Les dépôts de la clientèle, forment la principale ressource de l'activité de la banque, ces derniers sont en augmentation continue ces dernières années, ce qui indique que les banques ont fait un effort appréciable de collecte de dépôts.

Après les baisses enregistrées en 2015 (-2,2 %) et 2016 (-2,3 %), l'encours des dépôts à vue et à terme collectés par les banques a nettement progressé, à hauteur de 13,1 %, passant de 8 142 milliards de dinars en 2016 à 9 208 milliards de dinars à fin 2017. De même, le total des dépôts collectés à fin 2017 par les banques, y compris les dépôts affectés en garantie d'engagement par signature (crédits documentaires, avals et cautions), a augmenté de 12,7% en 2017 contre une baisse de 1,3 % en 2016.

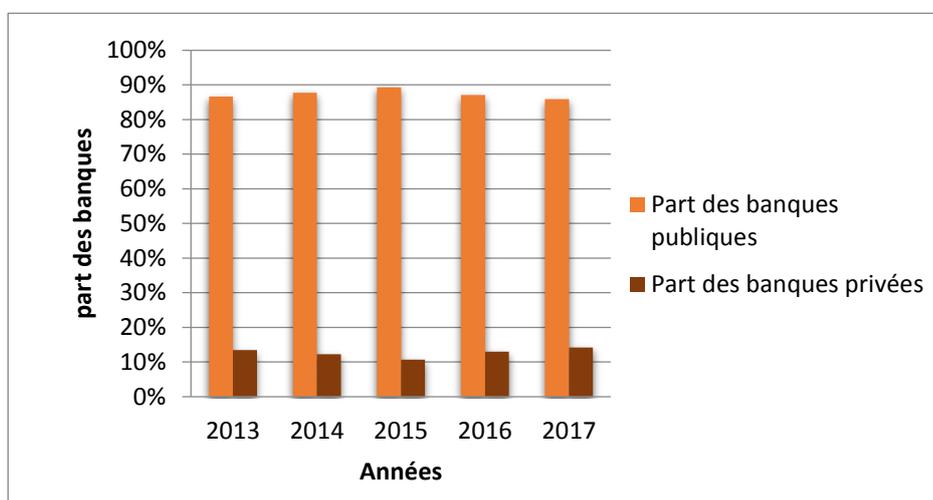
Tableau n°01 : évolution des ressources collectées

(En milliards de dinars ; fin de période)

Nature des dépôts	2013	2014	2015	2016	2017
A) Dépôt à vue	3 537,5	4 428,2	3 891,7	3 732,2	4 499,0
Banques publiques	2 942,2	3 705,5	3 297,7	3 060,5	3 765,5
Banques privées	595,3	722,7	594,0	671,7	733,5
B) Dépôts à terme	3 691,7	4 090,3	4 443,4	4 409,4	4 708,5
Banques publiques	3 380,4	3 800,2	4 075,8	4 010,8	4 233,0
dont : dépôts en devise	324,2	348,8	428,8	412,8	456,9
Banques privées	311,3	290,1	367,6	398,6	475,5
dont : dépôts en devises	45,7	56,0	67,2	66,6	86,5
C) Dépôts en garanties	558,2	599,0	762,6	938,4	1 024,7
Banques publiques	419,4	494,4	751,2	833,7	782,1
dont : dépôts en devises	3,0	1,4	8,8	3,9	2,1
Banques privées	138,8	104,6	11,4	104,7	242,6
dont : dépôts en devises	1,4	1,9	1,8	6,3	4,6
D) Total des ressources collectées	7 787,4	9 117,5	9 097,7	9 080,0	10 232,2
Part des banques publiques	86,60%	87,7%	89%	87%	85,8%
Part des banques privées	13,40%	12,3%	10,7%	12,9%	14,2%

Source : Rapport annuel de la Banque d'Algérie 2019.

Figure n° 02: Attractivité des dépôts



Source : Rapport annuel de la Banque d'Algérie 2019.

D'après la figure ci-dessus, on remarque qu'à fin 2017, la part des ressources collectées par les banques publiques prédominent toujours avec 85,8 % du total des ressources collectées par les banques, même si celle-ci est en baisse de 1,3 point par rapport à 2016 (87,1 %) et de

1,2 point par rapport à 2015 (88,3 %). Quant aux banques privées, leur part est passée de 11,7 % à fin 2015 à 12,9 % à fin 2016, pour atteindre 14,2 % à fin 2017.

3.2. Les crédits distribués :

Les crédits bancaires à l'économie, déduction faite des rachats de créances par le Trésor, ont atteint 8 877,9 milliards de dinars en 2017 contre 7 907,8 milliards de dinars en 2016, soit une progression de 12,3 %, mettant fin ainsi à la décélération de leur rythme d'expansion observé en 2015 et 2016 (26,2 % en 2014 ; 11,9 % en 2015 ; 8,7 % en 2016).

On constate aussi, que les banques algériennes ont tendance à accorder plus de crédits à moyen et long terme, vu que la part des crédits à long et moyen terme est en croissance continue depuis 2013.

Les données ci-après, relatives aux banques publiques et privées, en témoignent.

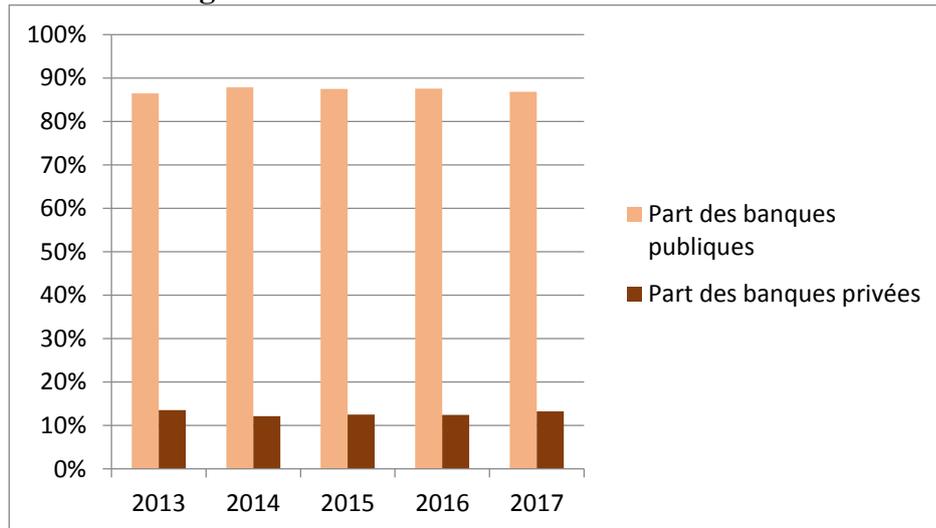
Tableau n° 02 : Répartition des crédits par maturité

(En milliards de dinars ; fin de période)

Années	2013	2014	2015	2016	2017
(a)Crédit à court terme	1423,3	1608,7	1710,6	1914,2	2298
Banques publiques	936,4	1091	1152,4	1334,1	1583,7
Banques privées	486,9	517,7	558,2	580,1	714,3
(b)Crédit à moyen et long terme	3731	4894,1	5564,9	5993,6	6579,9
Banques publiques	3521	4621	5214,1	5591,2	6120,3
Banques privées	210	273,1	350,8	402,4	459,6
(c)Total des crédits distribués	5154,3	6502,8	7275,5	7907,8	8877,9
Part des crédits à court terme	28%	25%	24%	24%	26%
Part des crédit à moyen et long terme	72%	75%	76%	76%	74%
Part des banques publiques	86%	88%	88%	88%	87%
Part des banques privées	14%	12%	12%	12%	13%

Source : Rapport annuel de la Banque d'Algérie 2019.

Figure n° 03 : attractivité des crédits distribués



Source : Rapport annuel de la Banque d'Algérie 2019.

D'après les données collectées ci-dessus, on peut dire que, la structure de l'encours des crédits distribués par les banques à fin 2017, confirme le niveau élevé des crédits à moyen et long termes, notamment celui des crédits à long terme, liés aux financements des investissements dans les secteurs de l'énergie et de l'eau.

Ces crédits ont atteint une part relative de 74,1 % (75,8 % à fin 2016) du total de crédits distribués (nets de rachats), contre une part de 25,9 % pour les crédits à court terme (24,2 % à fin 2016).

En 2017, les crédits à moyen et long terme, distribués par les banques publiques représentent, 79,4 % du total de leurs crédits contre 80,7 % à fin 2016 et 81,9 % en 2015. Pour les banques privées, cette part, qui avait atteint un niveau appréciable à fin 2009 (52 %), a reculé progressivement suite au ralentissement de la distribution des crédits aux ménages pour atteindre 39,2 % en 2017, contre 41 % à fin 2016 et 38,6 % à fin 2015.

3.3. La solidité financière

La situation du secteur bancaire, s'est nettement améliorée au cours des dix dernières années. À la faveur de différentes réformes, les banques ont amélioré leur gestion des risques bancaires. Dans ce qui suit, nous évoquerons quelques indicateurs, qui reflètent la solidité du système bancaire algérien.

Les créances douteuses

La situation du secteur bancaire s'est améliorée durant ces dernières années, suite au renforcement des méthodes de gestion des risques, plus précisément le risque crédit.

Les données ci-après en témoignent.

Tableau N°03 : évolution des créances classées et leurs taux de provisionnement

Année	2015	2016	2017
Taux de créances classées	9,80%	11,88%	12,29%
Taux de provisionnement	59,23%	54,50%	51,37%

(*) Créances classées/total créances

Suivant ce petit tableau, on peut constater que le niveau des créances non performantes, par rapport au total des créances (crédits distribués et autres créances entrant dans le calcul de ce ratio), est en hausse en 2017 (12,3 % contre 11,9 % en 2016 et 9,8 en 2015).

Dans les banques publiques, ce niveau est légèrement plus élevé (12,9 %), en raison de la transformation d'une importante partie (42 %) des crédits octroyés, dans le cadre du programme d'aide à l'emploi (ANSEJ, CNAC, ANGEM), arrivés à échéance, en créances classées. Ces crédits, ont contribué à hauteur de 78 %, à la croissance des crédits non performants des banques publiques en 2017. Bénéficiant de garanties à hauteur de 74 %, auprès des organismes d'assurances crédits, ils ont été faiblement provisionnés.

En revanche, dans les banques privées, le taux de créances classées a baissé en 2017, par rapport à son niveau de 2016 (7,9 % contre 8,2 %).

La rentabilité

La rentabilité des banques en 2017, demeure appréciable. Elle est en légère baisse pour le rendement des fonds propres (return on equity, ROE) qui s'établit à 17,8 % contre 18,1 % en 2016 et en hausse pour le rendement des actifs (return on assets, ROA) qui s'est amélioré passant de 1,9 % en 2016 à 2,0 % en 2017.

Tableau N°04 Evolution de la rentabilité bancaire

Années	2015	2016	2017
La rentabilité des fonds propres ROE	20,34%	18,14%	17,84%
Le rendement des actifs ROA	1,83%	1,86%	2,01%

Source : Rapport annuel de la banque d'Algérie 2017

Selon le rapport annuel de la banque d'Algérie, au niveau du secteur bancaire, si le ROE baisse de 18,14 % en 2016 à 17,84 % en 2017, c'est en raison de l'accroissement plus important des fonds propres moyens par rapport à l'accroissement des résultats, le ROA augmente à 1,9 % contre 1,7 % en 2016. Cela est dû aussi aux banques privées, en effet, leur

baisse touche les deux ratios de rentabilité qui passent de 15,2 % en 2016 à 14,7 % en 2017, pour le premier et de 2,8 % à 2,6 % pour le second.

Conclusion

Une banque est une entreprise, dont l'activité principale, consiste à recevoir l'épargne en dépôt, à accorder des crédits et à fournir d'autres services financiers. Elle remplit deux tâches fondamentales : d'une part, elle prend en dépôt l'argent que les épargnants versent sur leur compte et d'autre part, elle octroie des crédits à sa clientèle.

Elle joue ainsi le rôle d'intermédiaire entre épargnants et emprunteurs.

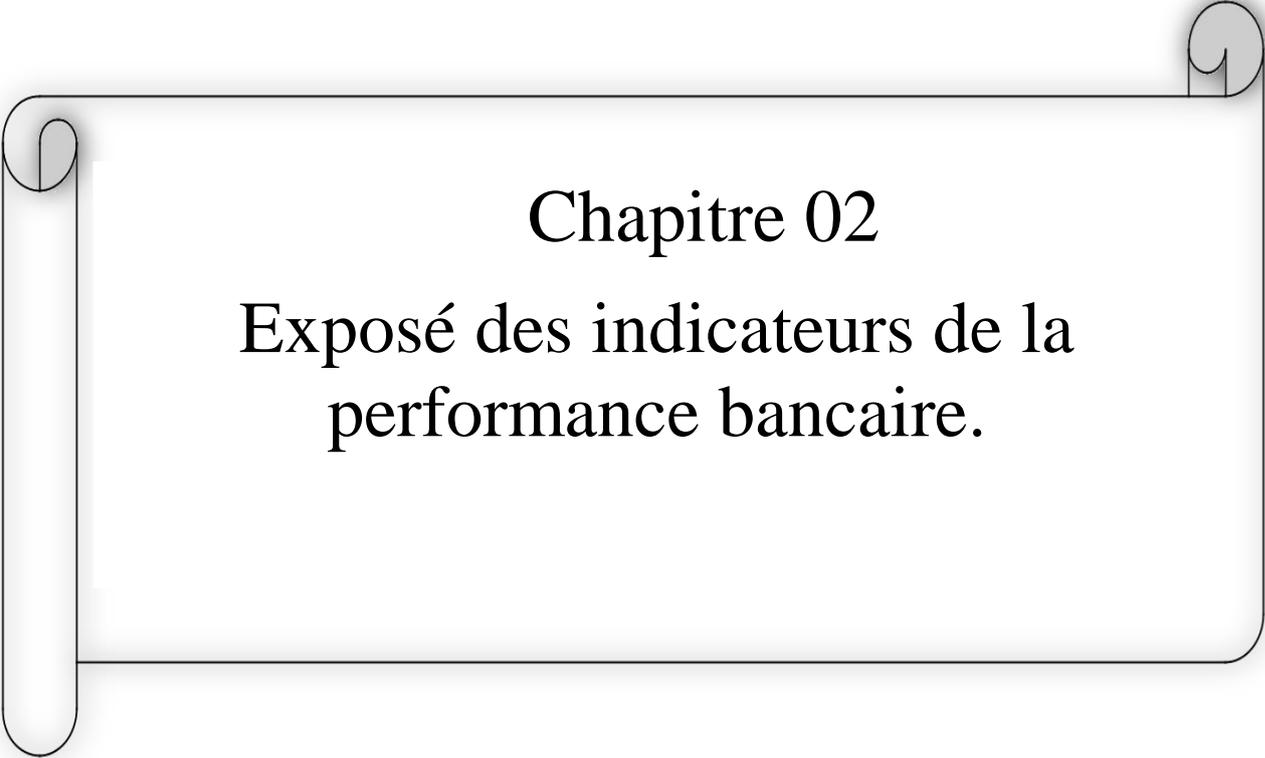
Nous pouvons déduire à partir de ce chapitre, que la complexité et la polysémie du terme performance, rendent l'étude de cette dernière très difficile. À cet effet, nous avons essayé à travers ce chapitre, de nous limiter à l'explication de la performance, sa notion, sa typologie, ses objectifs, et ses composantes.

À travers l'élaboration de ce chapitre, nous avons pu comprendre que la performance désigne, le fait d'être à la fois efficace et efficient.

Une banque est qualifiée de performante, si elle réalise ses objectifs déjà fixés, avec un coût minimum.

Pour mieux expliciter la notion de la performance bancaire, nous allons consacrer le deuxième chapitre, à l'exploration détaillée des différents indicateurs pour évaluer et mesurer la performance des établissements bancaires.

Au terme de ce chapitre, on peut dire que le secteur bancaire algérien s'améliore petit à petit, en termes d'intermédiation financière, ainsi qu'en termes de solidité financière, il reste sans conteste le pivot du circuit de financement actuel.



Chapitre 02

Exposé des indicateurs de la
performance bancaire.

Introduction

Les institutions bancaires jouent un rôle important dans l'économie d'un pays, et constituent le principal canal de médiation financière. En raison des caractéristiques spécifiques de cette médiation, la gestion économique et financière de ces institutions, qui se doivent d'être performantes, présente certaines particularités.

L'élaboration de modèles qui contribuent à l'analyse de leur performance, permettant la comparaison entre différentes institutions financières, est importante pour le processus de prise de décision, tant pour les acteurs internes qu'externes.

Dans ce chapitre, nous allons, dans un premier temps, nous intéresser aux déterminants de la performance, ensuite nous exposerons un système largement utilisé pour analyser les performances économiques et financières des banques. Celle-ci se matérialise par l'exploitation d'indicateurs, via l'analyse des états financiers en utilisant le modèle américain CAMEL(S). Enfin, nous aborderons quelques travaux scientifiques importants dans l'analyse de la performance bancaire via l'utilisation de ratios.

Ce chapitre s'articulera donc, autour des trois sections suivantes :

Section 01 : Indicateurs et ratios de performance du système CAMEL(S).

Section 02 : Autres déterminants de la performance bancaire.

Section 03 : Revue de littérature sur l'analyse de la performance bancaire.

Section 01 : Indicateurs et ratios de performance du système CAMEL(S).

Afin que les banques puissent avoir, une idée précises de la performance réalisée, elles doivent analyser leurs indicateurs de performance, qui sont le plus souvent matérialisés par des rapports appelés également ratios de performance.

La méthode des ratios, consiste à mettre en rapport les données comptables les plus significatives, permettant ainsi d'informer l'analyste financier sur de nombreux aspects de la banque, sa structure, sa productivité, sa rentabilité et sa gestion. C'est aussi, un moyen de comparaison entre les banques. L'objectif principal de cette méthode, consiste à mieux connaître la situation et la structure financière de la banque, évaluer le niveau de ses qualités, ses défauts et de suivre son évolution économique.

Dans cette section, nous nous appliquerons à donner une définition fidèle de ce qu'est un indicateur de performance, ainsi que ses caractéristiques, par la suite, nous nous focaliserons sur un système de ratios bien précis appelé « CAMELS rating système », afin de ressortir les indicateurs, et les ratios de performance qui sont jugés pertinents, selon cette approche.

1. Définition d'un indicateur de performance

« Un indicateur est un élément ou un ensemble d'éléments d'information significative, un indice représentatif, une statistique ciblée et contextualisée selon une préoccupation de mesure, résultant de la collecte de données sur un état, sur la manifestation observable d'un phénomène, ou sur un élément lié au fonctionnement d'une organisation. »²⁰

L'identification d'un indicateur permet lors de la conception, de déterminer l'objet à mesurer et de préciser la collecte d'indices représentatifs à effectuer, et lors de l'utilisation d'un tableau de bord, de décider de la façon de représenter les valeurs significatives, une fois la mesure effectuée.

Les indicateurs sont constitués à partir de certaines données tirées du grand ensemble de l'information existante. Ils ne remplacent pas la production régulière d'information de gestion détaillée, mais en sont plutôt un sous-ensemble sélectionné d'éléments informationnels significatifs perçus, traités et présentés dans une optique particulière à la gestion, d'où le terme général d'indicateur de gestion.

De cette définition, il en découle qu'il est très important de connaître quelles sont les caractéristiques d'un bon indicateur de performance.

²⁰ Pierre Voyer, « Tableau de bord de gestion et indicateurs de performance », 2eme édition, PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC, 1999, p 61.

1.1 Caractéristiques d'un bon indicateur de performance

De façon générale, nous cherchons à respecter plusieurs critères, que nous regroupons dans les quatre volets suivants²¹ :

- **Pertinent**

L'indicateur doit correspondre à une préoccupation, à un objectif ou à une attente. En outre, il doit répondre au besoin de mesure, avoir une signification dans le contexte de gestion ou de l'étude, il doit vouloir dire quelque chose pour ses utilisateurs et être utilisé dans ce contexte.

- **Actionnable**

Au-delà de pouvoir prédire la performance future, les indicateurs de performance doivent être actionnable. Ceci signifie, que si la performance est en train de décroître, alors l'utilisateur doit savoir grâce aux indicateurs, quelles actions correctives il doit prendre, pour ajuster la situation.

- **Responsabilisant**

Un indicateur actionnable, doit être intimement lié à une personne ou un groupe de personne bien identifié.

Ce dernier doit être considéré comme responsable des résultats de l'indicateur et doit savoir quoi faire lorsque la performance décline.

- **Opportun**

Il doit être basé sur des données régulièrement mises à jour. Sinon, l'indicateur devient obsolète.

- **Compréhensible**

Il faut absolument, que l'indicateur soit clairement défini et compris par son utilisateur. Un indicateur, dont le calcul est trop complexe et dont la mesure l'est encore plus, ne servira qu'à embrouiller son utilisateur.

En général, chaque indicateur, doit avoir un fichier dans lequel on explique sa méthode de calcul, la source de ses données, son objectif... etc.

- **Limité**

Pour réussir la mise en place d'une stratégie, il faut savoir choisir un nombre limité d'indicateur. Avoir un trop grand nombre d'indicateurs n'amènera que la dispersion de l'énergie et de l'attention sur trop de points, qui ne seront pas toujours pertinents pour la réussite de la stratégie.

²¹ Jean Lochard« Les ratios qui comptent », Éditions d'organisation Groupe Eyrolles, 2eme édition, Troisième tirage 2008, page 34.

Dans l'approche Balanced scorecard (tableau de bord équilibré), les auteurs proposent d'avoir autour de 20 indicateurs, dans le livre "Key performance indicators", David Parmenter parle d'un maximum de 30 indicateurs.

- **Comparable**

L'indicateur doit être standard, afin de faciliter la comparaison avec d'autres structures, et donner plus de pertinence en cas d'application d'un benchmark.

2. CAMEL(S) : Outil d'évaluation de la performance bancaire

Le système de notation « CAMELS », est un outil d'appréciation de la santé globale des banques et des établissements financiers. Il a été introduit au début des années quatre-vingt, plus précisément en 1979 (CAMEL à l'époque), par les autorités de supervision américaines à savoir, l'OCC, FDIC et la FED et, par la suite, appliqué à toutes les banques.

En décembre 1996, pour rendre le système de notation plus axé sur les risques ; une nouvelle et sixième composante, relative à la sensibilité aux risques de marchés, a été ajoutée, le système devient alors CAMELS.

Ce dernier repose sur l'évaluation, des indicateurs de performance et de solvabilité, des banques et des établissements financiers. Il permet à l'autorité de surveillance, de procéder au ciblage des institutions en difficulté, qui nécessitent une plus grande attention, et fournit aux superviseurs, les meilleures actions à entreprendre.

Ses principes ont plus ou moins inspiré de nombreux autres systèmes mis en place dans les années quatre-vingt-dix, mais chacune de ces méthodes d'analyse possède des spécificités significatives, liées au contexte dans lequel elles doivent être utilisées.

Enfin, il convient de souligner, que ce système a été développé dans une optique de transparence, en vue de la compréhension du système d'évaluation des institutions financières et de la méthodologie d'application, par les superviseurs, des banques et des établissements financiers, afin de faciliter l'évaluation de la performance de ces intermédiaires financiers.

2.1 Structure et fonctionnement du système :

Le modèle « CAMELS » consiste, à étudier les composantes suivantes : l'adéquation des fonds propres, la qualité des actifs, le management, la rentabilité, la liquidité et la sensibilité aux risques de marché. Bien qu'il existe une tendance naturelle, à considérer ces éléments comme indépendants les uns des autres, (c'est-à-dire qu'une banque peut être décrite comme ayant un bon niveau de capital, mais une mauvaise qualité d'actifs), on les considère comme des variables inter-agissantes les unes avec les autres, dans un modèle global d'analyse de la pérennité et de la performance bancaire. Le fait que les différents facteurs soient souvent liés

entre eux de manière séparée, fait qu'il faudrait se méfier devant une banque affichant d'excellentes notes sur l'ensemble des critères, et inversement ²².

L'évaluation se traduit par l'attribution d'une note individuelle à chaque composante, qui varie sur une échelle de un (1) à cinq (5). Les notes des six composantes, sont alors pondérées, afin d'obtenir une seule note (rating) ou note composite, qui synthétise l'ensemble des informations fournies par les différentes composantes, et qui reflète le profil risque et la situation globale de l'institution financière.

Cependant, la note composite, n'est, toutefois, pas une moyenne arithmétique des notes des six composantes.

Cette note finale est définie également sur une graduation de 1 à 5. Ainsi, les banques et les établissements financiers notés :

(Un) 1 ou 2 (deux) : sont considérés présenter peu ou pas de soucis de supervision.

(Trois) 3, 4(quatre), ou 5(cinq) présentent un besoin de contrôle allant de modéré à, élevé, par conséquent, ils requièrent des mesures de supervision supplémentaires, et doivent faire l'objet d'une surveillance plus étroite et plus intense de la part des superviseurs.

La note CAMELS attribuée, à chaque institution est strictement confidentielle, et ne peut être divulguée à aucune autre partie (autres banques ou grand public).

2.2 Les principales composantes du système CAMELS :

- **L'adéquation du capital (Capital adequacy)**

Dans le cadre de leur activité habituelle, les banques et les établissements financiers, sont tenus de maintenir un niveau de fonds propres, en adéquation avec la nature et le volume des risques encourus. Ces institutions sont dans l'obligation de constituer suffisamment de fonds propres, pour pouvoir couvrir les pertes inattendues et rester solvables en cas de crise.

Cette composante, porte sur l'évaluation de l'adéquation des fonds propres de la banque, par l'examen du niveau, de la structure et la stabilité des fonds propres, qui constituent le point d'ancrage des différents ratios réglementaires et prudentiels.

La nature, l'importance et le volume des risques encourus par une institution financière, détermineront, s'il s'avère nécessaire, un niveau de fonds propres, excédant le minimum réglementaire « exigences de fonds propres », en adéquation avec le niveau des risques encourus.

L'adéquation des fonds propres, est définie selon le concept d'actifs pondérés en fonction du risque, les actifs plus sûrs, doivent être couverts par moins de fonds propres, et les actifs plus

²²Mémoire Aziez célia, op.cit, page 62 Renvoi

risqués, doivent être affectés d'une pondération plus élevée. En d'autres termes, plus les actifs sont risqués, plus la banque doit constituer davantage de fonds propres.

Les principaux ratios utilisés au niveau de cet indicateur sont les suivants :

a) Ratio de solvabilité

Ce ratio est préconisé, pour garantir que les banques puissent supporter un montant raisonnable de pertes, survenant au cours des opérations, et pour déterminer leur capacité de charge.

$$\text{Ratio de solvabilité} = \text{Fonds propres réglementaires} / \sum \text{Risques nets pondérés}$$

Plus le ratio est élevé, plus les banques sont plus fortes, donc les investisseurs sont mieux protégés.

Les fonds propres comprennent, les capitaux propres, le report à nouveaux, les réserves déclarées, les réserves non divulguées, les réserves de réévaluation des immobilisations, diminués des immobilisations non corporelles

Le risque est, quant à lui, composé des réserves générales pour créances douteuses, les instruments de capital hybrides, ainsi que, les dettes subordonnées.

b) Ratio d'endettement

Le ratio d'endettement, reflète le degré d'endettement d'une banque. Il exprime la part de la dette et des capitaux propres, dans la structure totale du fonds de la banque. Il est calculé en divisant le total des emprunts de la banque, par la valeur nette des actionnaires. La valeur nette, comprend le capital-actions, ainsi que, les réserves. Un ratio plus élevé, traduit une protection moindre des déposants et des créanciers et inversement.

$$\text{Ratio d'endettement} = \text{Total des emprunts} / (\text{Capital} + \text{réserves})$$

c) Ratio du risque d'investissement

Ce ratio reflète le risque lié aux investissements des banques. Il est calculé, en divisant l'investissement en titres d'État, par l'investissement total des banques. Il est supposé que, les titres d'État, sont les instruments de créance les plus sécurisés, et les moins risqués. Cela signifie que, plus l'investissement en titres d'État sera important, moins la banque supporte de risque, et inversement.

$$\text{Ratio du risque d'investissement} = \text{titres publics} / \text{total des investissements}$$

- **Qualité des actifs (Asset quality)**

Cette deuxième composante, constitue l'une des rubriques les plus importantes dans l'évaluation de la performance actuelle et future, des établissements de crédit. En effet, les risques de solvabilité, qui pèsent sur les systèmes bancaires et financiers, proviennent souvent, de l'évolution de la qualité du portefeuille des institutions financières.

La qualité des actifs, reflète le degré de solidité financière de la banque ou de l'établissement financier, et la quantité de risque de crédit existante et potentielle, associée aux portefeuilles de prêts, d'investissements, de biens immobiliers, d'autres actifs, ainsi que les opérations de hors bilan. La capacité de la direction à identifier, mesurer, surveiller et contrôler le risque de crédit, est également reflétée ici.

Le principal objectif de la mesure de la qualité des actifs, est de déterminer, la composition des actifs non performants en pourcentage du total des actifs. La qualité du portefeuille de crédit, exprime la rentabilité des banques.

La principale préoccupation de toutes les banques commerciales, est de maintenir le montant des prêts non productifs à un niveau faible.

En effet, le niveau élevé des prêts non productifs, affecte la rentabilité de la banque²³. Les ratios suivants sont requis pour évaluer la qualité des actifs :

a) Ratio de couverture de perte

Les actifs de perte, sont ceux pour lesquels une perte a été identifiée, mais dont le montant n'a pas été amorti totalement ou partiellement. Un tel actif est irrécouvrable et d'une valeur si faible, que son maintien en tant qu'actif bancaire, ne soit pas justifié, bien qu'il puisse avoir une certaine valeur de récupération.

Étant donné que les actifs de perte doivent être amortis, une provision de 100% doit être constituée pour les actifs de perte.

L'avance ou bien l'actif qui cesse de générer un revenu, donc, des intérêts, est qualifié d'actif non performant, et, la banque doit constituer une provision pour sa perte probable. Un niveau élevé d'actifs non performants, signifie, plus d'actif douteux et plus de pertes, ce qui est contraignant pour la performance financière future de la banque.

Par conséquent, le maintien du minimum d'ANP (Actif Non Performant), devrait être l'effort de chaque banque ; il peut aussi être évalué par le ratio suivant :

$$\boxed{\text{Ratio de Couverture de perte de prêt} = \text{Provision pour perte} / \text{Total crédit accordés.}}$$

²³ Sangmi, MD and Nazir, T., "Analyzing financial performance of commercial banks in India: Application of CAMEL model"

b) Avances garanties par rapport au total des avances

Une avance devrait être accordée contre la garantie d'un actif, la valeur marchande de cette garantie devrait, toujours être égale ou supérieure, au montant de cette avance. Afin de réduire les risques, les banques sanctionnent toujours les avances de garanties.

Plus la garantie contre les emprunts est élevée, plus le risque est élevé et inversement.

$$\text{Ratio de garantie} = \text{Valeur marchande des garanties} / \text{Total des avances accordées}$$

c) Crédits aux secteurs prioritaires par rapport au total des avances

Pour assurer une meilleure adaptation du système bancaire, aux besoins de la planification économique, les prêts aux secteurs prioritaires, jouent un rôle plus actif²⁴. L'émission d'avances et de crédits au secteur prioritaire, est l'objectif principal des banques. Ces avances comprennent les prêts agricoles, les avances dans les petites industries, les avances dans les micro-industries, les crédits à l'exportation et les avances aux couches les plus défavorisées.

Il est exprimé par le total des avances du secteur prioritaire, divisé par le total des avances.

$$\text{Ratio de crédit sectorielle} = \text{crédit accordées aux secteurs prioritaires} / \text{Total crédit.}$$

- **Efficacité de la gestion (Management efficiency)**

L'efficacité de la gestion, est un autre élément indispensable du modèle CAMELS qui garantit la croissance et la pérennité d'une banque.

L'efficacité de la gestion, signifie le respect des normes prescrites, la capacité de contrer l'évolution de l'environnement, le leadership et la capacité administrative de la banque ; Le management, constitue une variable importante dans le modèle CAMELS et la plus complexe du fait de son caractère qualitatif, difficile à apprécier et à cerner par des méthodes strictement quantitatives.

Cela dit, les ratios suivants sont nécessaires pour évaluer l'efficacité de la gestion :

a) Ratio d'allocation des dépôts

Ce ratio traduit, l'efficacité de la gestion de la banque en matière d'utilisation des dépôts, (y compris les créances), disponibles en avances à rendement maximal.

Le total des dépôts comprend les dépôts d'épargne, les dépôts à vue, les dépôts à terme et les dépôts d'autres banques. Plus, le ratio est élevé, mieux c'est, et vice versa.

$$\text{Ratio d'allocation des dépôts} = \text{Total des crédits accordés} / \text{Total des dépôts}$$

²⁴ Kalakkar, Sudeep, "Key factors in determining the financial performance of Indian banking sector

b) Ratio de productivité de la ressource humaine :

Révèle l'impact et la contribution, de chaque employé, dans l'activité globale d'une banque²⁵. L'activité par employé, met en évidence, la productivité et l'efficacité des ressources humaines de la banque. Il est calculé, en divisant le résultat de l'exercice, par le nombre total d'employés. Plus le ratio est élevé, mieux cela vaut pour la banque et inversement.

$$\text{Ratio de productivité de la ressource humaine} = \text{Produit Net Bancaire} / \text{Effectif total}$$

c) Rendement des avances

Ce ratio révèle, la relation entre le bénéfice net après impôt, (ou les intérêts créditeurs), et le total des avances émises par la banque.

Plus le ratio de rendement des avances est élevé, plus la productivité et la rentabilité des fonds et du personnel, seront élevées, et inversement.

$$\text{Ratio de rendement} = \text{Bénéfice net après impôt} / \text{Total crédits accordés}$$

• Qualité des revenus (Earning quality)

La qualité des résultats est un paramètre extrêmement important, qui exprime la qualité de la rentabilité et la capacité d'une banque à la maintenir.

Cela résulte, de l'aptitude de la banque à enregistrer des gains d'exploitation suffisants, dans la durée en tenant compte, des différents risques encourus et des coûts supportés.

La rentabilité, est mesurée par les résultats obtenus, comparativement à la nature et à la portée du processus décisionnel, prévalant dans tous les domaines relevant de l'activité, et de la gestion interne de l'institution financière.

Elle représente une mesure quantitative du succès du management dans les domaines clés, qui sont, la qualité des actifs, le contrôle des frais généraux, la capacité à étudier les conditions internes de génération des revenus, ainsi que les variables externes, telles que les aléas de la conjoncture économique, ou d'autres événements imprévisibles, susceptibles d'affecter les résultats de gestion.

L'équilibre rentabilité/risques, ne peut pas être apprécié par la seule analyse du résultat net, qui est un solde résiduel intégrant parfois, des charges ou des produits non récurrents, qui peuvent masquer la structure de la rentabilité de l'établissement.

²⁵ Sangmi, MD and Nazir, T., "Analyzing financial performance of commercial banks in India: Application of CAMEL model",

L'analyse de la rentabilité, doit passer par la mise en évidence de soldes intermédiaires de gestion (produit net bancaire, résultat opérationnel), qui permettent d'identifier, les éléments ayant contribué à l'obtention du résultat final.

Les ratios suivants sont nécessaires pour évaluer la qualité des revenus :

a) Ratio du Bénéfice d'exploitation

Le ratio du bénéfice d'exploitation, correspond au bénéfice d'exploitation (ou bénéfice net d'exploitation) de la banque, divisé par le total des actifs. Il mesure, la capacité de la direction, à maintenir la croissance des revenus, avant la hausse des coûts²⁶.

Ce ratio traduit, le bénéfice qu'une banque peut tirer de ses opérations, pour chaque unité monétaire, investie dans son actif total. L'utilisation optimale des actifs augmentera le bénéfice d'exploitation de la banque.

Plus ce ratio, sera élevé meilleur sera la rentabilité de la banque.

$$\text{Ratio du bénéfice d'exploitation} = \text{Bénéfice net d'exploitation} / \text{Total des actifs}$$

b) Ratio de marge nette d'intérêt

La marge nette d'intérêt, mesure la différence entre, les revenus d'intérêts générés par les banques et le montant des intérêts versés à leurs prêteurs, par rapport au montant de leurs actifs¹. La marge nette d'intérêt correspond, à la différence entre l'intérêt gagné par une banque et l'intérêt dépensé par une banque. Il est exprimé en pourcentage du total des actifs. Un ratio plus élevé, indique de meilleurs revenus, par rapport à l'actif total.

$$\text{Ratio de marge d'intérêt nette} = \text{Marge d'intérêt nette} / \text{Total Actif}$$

c) Ratio du revenu des intérêts

Ce ratio estime, en pourcentage du total des revenus de la banque au cours d'un exercice, le gain de revenu provenant des opérations de prêt. Les produits d'intérêts comprennent, les intérêts escomptés sur les avances, les produits de placements, les intérêts sur soldes auprès de la banque centrale et les autres fonds interbancaires. Le revenu total comprend les revenus d'intérêts et les autres revenus tels que, les commissions, le bénéfice net ou la perte sur la vente de placements, les autres actifs, la réévaluation des placements et les revenus divers.

²⁶ Dechow, PM and Schrand, CM, "Earnings Quality", The Research Foundation of CFA Institute, United States of America, 2004.

$$\text{Ratio du revenu d'intérêt} = \text{Produits d'intérêts} / \text{Total Actif}$$

- **Liquidité (Liquidity)**

L'effet défavorable de l'augmentation des liquidités, sur les institutions financières, indique que, bien que, des actifs plus liquides améliorent la capacité de lever des fonds à court préavis, mais réduisent également la capacité de la direction, à s'engager de manière crédible, dans une stratégie de placement protégeant les investisseurs²⁷. La liquidité est un autre aspect remarquable, qui exprime la performance financière des banques.

La liquidité représente la capacité de la banque à honorer ses obligations envers les déposants. La Banque peut préserver une position de liquidité adéquate en augmentant ses passifs courants, ou en convertissant rapidement ses actifs en espèces. Il désigne également, le fonds disponible auprès d'une banque pour répondre à ses besoins en matière de crédit, et de flux de trésorerie. Les ratios suivants sont nécessaires pour évaluer la liquidité :

- a) **Ratio d'actifs liquides**

Ce ratio exprime le niveau de liquidité globale d'une banque.

Les actifs liquides comprennent les fonds en caisse, les sommes en attente et à court préavis, le solde auprès de la banque centrale, et le solde auprès d'autres institutions financières et banques. La gestion de la liquidité est l'un des aspects les plus impératifs d'une banque. Si les fonds disponibles ne sont pas utilisés correctement, la banque peut subir des pertes, car les liquidités ne génèrent aucun retour.

$$\text{Ratio d'actifs liquides} = \text{Actifs liquides} / \text{Total Actif}$$

- b) **Ratio d'exigibilité des dépôts**

Selon l'approche CAMELS, la liquidité bancaire est mesurée, par des ratios de liquidité basés sur des données comptables, telles que, des actifs liquides par rapport au total des actifs, ou des prêts par rapport au total des dépôts. Ce ratio montre la capacité de la banque à satisfaire la demande des déposants au cours d'une année donnée. Afin de maintenir une liquidité accrue pour les déposants, la banque doit investir ces fonds sous une forme très liquide, afin que, les besoins des déposants puissent être honorés à temps.

$$\text{Ratio d'exigibilité des dépôts} = \text{Actifs liquides} / \text{Total des dépôts}$$

²⁷ Myers, S.C. and Rajan, R.G., "The paradox of liquidity", Quarterly Journal of Economics, vol.113, no3, pp. 733-771, 1998.

c) Ratio de dépôt de crédit

Le ratio de dépôt de crédit, aussi appelé ratio de transformation bancaire, est exprimé en pourcentage des prêts émis par les banques par rapport aux dépôts perçus des clients. Ce ratio reflète la capacité de prêt des banques.

Plus le ratio est élevé, plus la banque génère des capacités d'octrois de crédits.

Ce taux est influencé par certains facteurs, tels que la croissance des dépôts, les réserves de trésorerie, et les investissements des banques. Les banques accordent le crédit, après avoir satisfait aux exigences en matière de réserves de trésorerie, et de liquidités légales. Un ratio plus élevé, indique une plus grande dépendance vis-à-vis des dépôts pour l'accord des prêts et inversement.

$$\text{Ratio de dépôt de crédit} = \frac{\text{Prêts émis}}{\text{Total des dépôts}}$$

• Sensibilité (Sensitivity)

La sensibilité est le risque résultant de la modification des conditions du marché, de tels changements peuvent avoir une incidence défavorable sur les résultats et / ou le capital.

Le risque de marché comprend les expositions aux variations des taux d'intérêt, des taux de change, des prix des produits de base, des cours des actions, etc.

Bien que tous ces éléments soient importants, le principal risque dans la plupart des banques est le risque de taux d'intérêt²⁸. Les banques évaluent la sensibilité du risque de marché au moyen de variations des taux d'intérêt, des taux de change et des cours des actions. Les modifications de ces variables affectent la capacité de gain de la banque. Ainsi, la sensibilité au risque de marché reflète les conséquences négatives pour la banque de ces changements. Le risque de marché correspond à l'effet des activités de négociation, des activités non commerciales et des opérations de change.

Les ratios suivants sont nécessaires pour évaluer la sensibilité :

a) Ratio des gains de prix

Ce ratio est un signe de surchauffe des marchés boursiers. Le ratio cours / bénéfice, est plus prévisible sur les marchés émergents, et peut être utilisé pour prévoir les rendements futurs en particulier, pour choisir les horaires d'entrée ou de sortie et la sélection des actions.

²⁸ Shiller, RJ Irrational Exuberance, Princeton University Press, NJ, United States, 2005.

Ce ratio donne un aperçu sur ce que le marché est prêt à payer pour les bénéfices de la société. Plus le ratio prix / bénéfice est élevé, plus le marché est impatient de payer pour les bénéfices de l'entreprise. Inversement, un faible ratio cours / bénéfice peut désigner un «vote de censure» de la part du marché.

En règle générale, un ratio cours / bénéfice élevé incite les investisseurs à s'attendre à une croissance plus forte des bénéfices à l'avenir. Le ratio cours / bénéfice est calculé en divisant la valeur de marché par action par le résultat par action.

Le ratio des gains de prix = Valeur de marché par action / Bénéfice par action

b) Ratio des titres sur le total des actifs

Plus ce ratio est élevé, plus le risque est élevé, ce qui signifie que le portefeuille de la banque est soumis au risque de marché. Abaisser ce ratio est bon pour la banque car il caractérise sa résilience au risque de marché²⁹.

Ce ratio situe la capacité de prise de risque d'une banque. Le but de la banque est d'avoir des profits élevés tout en prenant en considération les risques de marché qu'elle pourrait subir. Il donne également des informations sur les opportunités d'investissement alternatives accessibles. Garder en vue le marché demande aux banques une importante veille journalière. Ce ratio évalue la corrélation entre les titres des banques et le total des actifs. Il indique également le pourcentage de variation de son portefeuille en ce qui concerne la modification des taux d'intérêt ou d'autres questions liées à l'émetteur des titres. Il est calculé ainsi :

Ratio des titres = Titres détenus par la banque / Total des actifs.

c) Analyse des écarts

L'analyse des écarts est un outil, utilisé pour juger du degré d'exposition des bénéfices d'une banque, aux fluctuations des taux d'intérêt. On définit l'écart pour une banque sur une période donnée, par la différence entre la valeur de ses actifs arrivant à échéance ou revalorisés au cours de cette période, et la valeur de ses passifs arrivant à échéance ou revalorisés au cours de cette même période.

²⁹ Gul, S, Faiza, I and Khalid, Z, "Factors affecting bank profitability in Pakistan", The Romanian Economic Journal, vol. 2, no. 3, pp. 6-9, 2011.

Si cette différence est importante (dans un sens positif ou négatif), les variations des taux d'intérêt auront des effets importants sur le revenu net d'intérêts. Une position équilibrée en résulterait si le montant des actifs réévalués, était exactement compensé, par le passif réévalué (ratio = 1,0). Un ratio inférieur à 1,0 indique une banque sensible au passif (la réévaluation du passif est plus rapide que l'actif), tandis qu'un ratio supérieur à 1,0 indique que les actifs de la banque, se réévaluent plus rapidement que le passif (sensible à l'actif).

Les écarts représentent la différence entre les actifs sensibles au risque et les passifs sensibles au risque. Considérant que, les actifs sensibles au risque sont la somme des avances nettes, des investissements nets et de la monnaie au guichet. Les passifs sensibles au risque sont la somme des dépôts et des emprunts de la banque.

Autres ratios utilisés dans l'analyse CAMELS :

L'évaluation des indicateurs de performance des banques et établissement financiers par la méthode CAMELS, ne s'arrête pas uniquement aux ratios susmentionnés. Dans le tableau qui suit nous ferons une présentation concise d'autres ratios jugés pertinents, dans d'autres études d'évaluation de la performance bancaire menées auparavant.

Tableau N° 05 : Ratios d'appréciation des indicateurs de performance selon CAMEL(S)

RATIOS D'APPRECIATION DES INDICATEURS DE PERFORMANCE SELON CAMEL(5).									
			RATIOS D'APPRECIATION DES INDICATEURS DE PERFORMANCE SELON CAMEL(5).						
Auteur	Titre de l'étude	Année	Adéquation du capital	Qualité des actifs	Management	Qualité des revenus	Liquidité	Sensibilité	
Dincer	Evaluation de la performance du secteur bancaire turc après la crise mondiale via les articles de CAMELS	2011	1) Capitaux / prêts.	1) Actifs financiers	1) Frais d'intérêts/dépenses totales.	1) Bénéfice net/Actif total.	1) Disponibilité auprès de la B.C/ total dépôts.	1) Actifs financiers/ Total Actifs	
H. Gencer			2) Capitaux propres/Sources de dépôt.	2) prêt et créance/total actifs	2) Intérêts revenus totaux.	2) Résultat net/capitaux propre.	2) Actifs liquides/Passif a court.	2)Prêts accordés	
G. Orhan. N			3) Dettes / Capitaux propres	3) Actif permanant/total actif	3) Revenus totaux/dépenses totales.		3) Actifs liquides/sources hors dépôts	2) Prêts / créances	
& Sahinbas K									3)Prêts / créances accordés

Tableau N° 06 : Ratios d'appréciation des indicateurs de performance selon CAMEL(S).

Roman, &All,	Analyse financière de la société des banques commerciales en Roumanie: Approche basé sur CAMEL.	2013	1) CAR	1) Prêts dépréciés/ prêts bruts.	1) Frais d'exposition/ Pnb	1) ROE 2) marge nette bancaire	1) Actifs liquides/(dépôts et financement à court terme)/	Prêts accordés
			2) Capital social/total actif.	2) Prévision pour pertes/prêts.	2) Intérêts débiteurs/dépôts	2) Total coûts/total revenu	2) prêt net(dépôts et financement à court terme)	
				3) Produits d'intérêts nets/total des prêts à l'actif.	3) Frais d'intérêts/dépenses total.			
					2) Intérêts/revenus totaux/dépenses totales.			

Tableau N° 07 : Ratios d'appréciation des indicateurs de performance selon CAMEL(S)

RATIOS D'APPRECIATION DES INDICATEURS DE PERFORMANCE SELON CAMEL(5).								
			RATIOS D'APPRECIATION DES INDICATEURS DE PERFORMANCE SELON CAMEL(5).					
Auteur	Titre de l'étude	Année	Adéquation du capital	Qualité des actifs	Management	Qualité des revenus	Liquidité	Sensibilité
Kao, C & Liv, S.T	Prédire le performances des banques avec prévisions financiers : A cas de Taiwan Commercial Banque	2004	1) Dépôts					
			2) Charges d'intérêts					
			3) Dépenses autres que les intérêts					
			4) Prêts					
			5) Produits d'intérêts / Produits autres que d'intérêts.					
Roman, A, &	Analyse financière de la société des banques commerciales en Roumanie: Approche basé sur CAMEL.	2013	1) CAR					
			2) Total actif					
			3) Prêts / total actifs					
Suite autre rations utilisés dans lanalyse CAMELS 3/3								

Section02 : Autres déterminants de la performance bancaire.

Dans cette section nous allons aborder d'autres déterminants de la performance bancaire, différents de ceux utilisés dans le système CAMEL(S).

Les déterminants de la performance bancaire, sont constitués par des variables internes et des variables externes.

1. Les déterminants internes

Les déterminants internes, sont aussi parfois appelés déterminants microéconomiques inhérents à la performance. Ils représentent, l'ensemble des facteurs liés à la gestion interne de la banque.

1.1. Les facteurs économiques

En générale nous distinguons les facteurs suivants :

- **La taille**

Comme pour de nombreuses variables, l'impact de la taille sur les performances bancaires est âprement discuté entre les chercheurs. Il est possible de les scinder en trois groupes : ceux qui considèrent que la taille a un impact positif sur la performance, ceux qui trouvent un impact négatif, et ceux pour qui l'impact est non significatif.

Commençons par les études relevant du premier groupe, qui découvrent un impact positif sur la performance. Il comprend notamment [Short (1979)]. Et [Passoirs al (2007)]. Ils avancent plusieurs arguments pour justifier leurs résultats :

Une taille importante permet de réduire les coûts en raison des économies d'échelle que cela entraîne ;

Les banques de taille importante peuvent en outre lever du capital à moindre coût.

Dans le deuxième groupe, [Stiroh et al. (2006)] montrent les effets négatifs de la taille, et soulignent que plus une banque est grande, plus elle est difficile à gérer. En outre, les auteurs rappellent que la taille peut résulter d'une stratégie de croissance agressive, obtenue au détriment des marges et de la performance. Dans la même optique, [Kasman (2010)], trouve un impact statistiquement significatif et négatif de la taille sur la marge nette sur les intérêts (Net interest margin) en regardant un panel de 431 institutions bancaires dans 39 pays.

Enfin, les auteurs du troisièmes groupes représentés par [Goddard et all. (2004)], [Micco et all (2007)] ne relèvent pas d'impact statistiquement significatif de la taille sur la performance des banques.

Chapitre 02 : Exposé des indicateurs de performance bancaire

- **Les économies d'échelle**

Le phénomène d'économies d'échelle, né avec l'économie industrielle, se rattache à la notion de rendements d'échelle qui relie les variations de quantité du bien produit à celles des produits nécessaires à sa fabrication. L'étude de [Forestieri (1983)] fait le point sur la présence d'économies d'échelle dans le secteur financier en passant en revue 73 publications significatives. On distingue les économies d'échelle proprement dites, qui considèrent la taille globale de l'entreprise, des économies d'envergure qui concernent sa tendance à diversifier ses activités.

La littérature globale montre que les grandes banques ne suivent pas le concept d'économie d'échelle. [Short (1979)] testa l'implication de cette variable dans la rentabilité mais ne trouva pas de résultats significatifs.

1.2. Les facteurs financiers

Les facteurs financiers qui servent à expliquer les déterminants liés à la sphère financière de la banque sont les suivants³⁰ :

- **La liquidité**

La liquidité est l'un des principaux facteurs financiers, qui détermine la rentabilité bancaire. C'est pour cela qu'il existe différents articles qui la définissent : « La liquidité bancaire se définit comme la somme des billets et de la monnaie centrale détenus par les établissements de crédit » [Dovogien, 2008].

D'autres définitions très proches peuvent être données : « la liquidité d'une banque sera considérée comme la capacité à financer les actifs de la banque et à rembourser les engagements reçus (le passif) » [Paul DEMEY, Antoine FRACHOT (2003)].

- **La capitalisation**

La capitalisation se mesure généralement, par le ratio de la rentabilité des capitaux propres sur les actifs (ratio CAR [Capital-Asset ratio]). Une approche rapide de la question pourrait laisser supposer qu'un ratio CAR élevé, réduit le (Return On Equity) (ROE), en raison de deux mécanismes :

Un ratio (CAR) élevé signifie un risque moindre. Selon la théorie des marchés il est admis, qu'à l'équilibre, une relation très fortement positive existe entre risque et rentabilité. Ainsi cela nous mène à déduire qu'une valeur trop élevée de ce ratio induirait une baisse de rentabilité.

³⁰ Sébastien Cousin, Quels sont les facteurs qui permettent d'expliquer les différences de performance entre les banques de détail françaises, pendant la crise, de 2007 à 2009, Mémoire, Le 8 juin 2011.

Pourtant, tous les auteurs qui se sont penchés sur la question [(Bourke (1989)), [Berger (1995)], découvrent que les banques les plus performantes sont celles qui parviennent à maintenir un niveau élevé de capitaux propres par rapport à leurs actifs.

Résumons ici les principales explications avancées par les auteurs pour justifier leurs résultats:

Un niveau élevé de capitaux propres, réduit le risque (de faillite) encouru par les banques. Elles peuvent donc se permettre, pour maintenir un niveau de risque identique, d'investir dans des actifs plus risqués et dont la rentabilité attendue est bien sûr supérieure. Il en découle une meilleure performance ;

Disposer d'un niveau élevé de capitaux propres, est un signal très positif envoyé au marché sur la solvabilité de la banque et de son risque de crédit très faible ;

L'usage de capitaux propres (plus chers que la dette), pour financer un projet indique au marché que la banque est très confiante en ses projets et que leur rentabilité va être à la hauteur.

- **Le montant des dépôts bancaires**

Plusieurs études se sont intéressées à analyser la relation entre la performance bancaire, et le montant des dépôts.

Deux résultats peuvent être opposés : d'une part, un niveau élevé de dépôts peut augmenter la performance, car ce sont des fonds plus stables et moins chers que les fonds empruntés ; mais d'autre part, de tels dépôts requièrent de grandes équipes et des départements spécialisés pour les gérer, ce qui entraîne de nombreuses dépenses. Parmi les auteurs qui se sont intéressés à l'étude de la relation qui existe entre la performance et le montant des dépôts bancaires [Demirgüç-Kunt et Huizinga (1999)].

Leurs résultats appuient le second argument, selon lequel les coûts élevés générés par les dépôts, amènent ces derniers à peser négativement sur la performance des banques.

Le degré de diversification

On entend par degré de diversification, les activités que la banque pratique, mais qui ne sont pas en lien avec l'intermédiation financière et le financement de l'économie, c'est-à-dire, son cœur de métier ; Seule l'étude de [Dietrich et Wanzenried (2011)], conclut à un effet positif de la diversification sur la performance. Toutes les autres études sur le sujet, aboutissent au résultat inverse et affirment que ce mouvement vers des résultats non liés aux intérêts n'a pas amélioré le couple risque-rentabilité. Ainsi, [Demirgüç-Kunt et Huizinga (1999)] montrent

que les banques dont une grande part de leurs actifs ne rapportent pas d'intérêts, sont moins profitables que les autres. [Barros et all. (2007)] trouvent également que, des banques plus diversifiées, sont moins susceptibles d'être performantes.

2. Les déterminants externes

La littérature suggère plusieurs facteurs externes susceptibles d'influencer la rentabilité des banques. Les principaux restent les facteurs de régulation [Jordan, 1972], la concurrence [Tschoegl, 1982], la part de marché [Short, 1979], les taux d'intérêt comme indicateur de faiblesse de capital [Short, 1979], l'inflation et la demande de monnaie [Bourke, 1989].

• La concentration du marché

Deux théories ont étudié l'impact de la concentration du marché sur la performance des banques.

La première, appelée « Structure-conduct-performance » (SCP), affirme qu'une augmentation de la part de marché et de la concentration du marché débouche sur des pouvoirs de monopole. Cette approche a été soutenue par plusieurs auteurs tel [Bourke (1989)] et [Molyneux et Thornton (1992)], qui ont montré que le ratio de concentration bancaire a un impact positif, et statistiquement significatif sur la performance des banques. La seconde théorie « Efficient-structure » (ES), réfute cette idée. Les études effectuées dans ce domaine telles celles de [Berger (1995)], [Demirgüç-Kunt et Huizinga (1999)], aboutissent précisément à confirmer les apports de la théorie (ES).

• L'appartenance

Une bonne partie des études sur la performance des banques, s'est penchée sur la différence de performance entre les banques publiques et les banques privées. Certaines de ces études ont affirmé, que les banques qui appartiennent à l'état/ou les banques nationalisées, sont moins performantes que les banques privées. [Short (1979)] avait conforté cette thèse.

[Molyneux & Thornton (1992)] ont, quant à eux, obtenu une relation positive significative entre cette variable (le type de propriété publique) et la rentabilité. Ils mentionnent que ce résultat n'est pas si surprenant, car les banques appartenant à l'état maintiennent habituellement des ratios de capitaux plus faibles que les banques privées. On pourrait imputer cette divergence de résultats, entre les auteurs, à la grande différence dans le nombre de banques appartenant au gouvernement présentes dans chacune des études.

• L'inflation

La première étude qui s'est intéressée à la relation qui existe entre l'inflation et la performance bancaire, est celle de [Revel (1979)]. Ce dernier montre que l'impact sur la performance dépend en fait du rythme de croissance des dépenses opérationnelles : si ces dépenses augmentent plus vite que l'inflation, il trouve un impact négatif sur la performance ; si au contraire, le rythme de croissance est moindre, il trouve un impact positif.

Il existe également, deux études qui se sont penchées sur la relation qui existe entre l'inflation et la performance bancaire, celles-ci aboutissent toutefois à des résultats opposés : celle de [Afanasieff et al. (2002)], et celle de [Ben Naceur et Kandil (2009)].

Elles concluent que l'inflation influe négativement sur les marges d'intérêts. Ben Naceur et Kandil proposent l'explication suivante :

L'activité principale des banques (surtout commerciales), est l'octroi de crédit. Le marché repose donc sur une offre de crédit (fourni par les banques), et une demande (celle des particuliers et des entreprises). L'inflation réduirait la demande de crédit, parce qu'elle augmente l'incertitude sur l'avenir. Or il a été prouvé que les particuliers et les entreprises, si leur degré d'aversion au risque varie, ils sont quasi unanimement très répulsifs à l'incertitude (ambiguity-aversion).

Cette chute de la demande entraînerait une baisse des crédits, et donc, une baisse de la performance.

- **La croissance du Produit Intérieur Brute (PIB)**

Un niveau élevé, de la croissance de l'activité économique, mesuré par le (PIB), a un impact positif sur la performance bancaire car un accroissement de l'activité économique, entraîne une hausse des investissements et de la consommation, d'où une hausse du crédit, donc une hausse de la performance bancaire.

Ces résultats ont été obtenus par la majorité des auteurs qui ont étudié cette relation, à savoir [Goddard et al. (2004)], [Bikker et Hu (2002)]. Cependant, tous les auteurs n'arrivent pas à cette conclusion.

En effet, [Bernake et Gertler (1989)] et [Demirgüç-Kunt et al. (2004)], découvrent même une relation inverse entre la croissance du PIB et la performance des banques.

Une des explications qu'ils avancent est la suivante :

Pendant les périodes de récession, le risque de défaut des emprunteurs augmente.

Pour compenser ce risque plus élevé, les banques augmentent le taux d'intérêts sur les prêts, ce qui améliore leur performance.

- **La concurrence**

La plupart des études sur le sujet, ayant examiné l'effet de la concurrence sur la performance bancaire, n'aboutissent pas au même résultat. Néanmoins, cette variable explicative est

considérée comme étant un déterminant influant la rentabilité des banques. [Rhoades (1980)] a analysé l'effet de l'intégration de nouvelles firmes dans le marché sur la concurrence. Selon ses résultats, il a conclu qu'aucune relation significative n'existait entre l'entrée de nouvelles firmes et la concurrence. Étant donné la difficulté d'évaluer l'impact de la concurrence, la plupart des chercheurs dans ce domaine préfèrent intégrer cette variable dans le cadre de la réglementation du secteur bancaire.

3. Autres indicateurs de la performance bancaire

Hormis les ratios utilisés dans les différents indicateurs de l'approche CAMEL, nous allons ici faire une présentation d'autres rapports quantitatifs utilisés dans l'appréciation de la performance bancaire³¹.

- **Ratios de solvabilité et de liquidité :**

$$\text{Ajustement volontaire} = \text{Dépôts disponibles} / \text{demande de monnaie}$$

Identifie la capacité financière immédiate pour couvrir les retraits contre les dépôts.

$$\text{Liquidité immédiate} = \text{Disponibilité} / \text{Dépôt à la demande}$$

Identifie la capacité de l'institution à couvrir les dépôts à vue et une partie des dépôts à terme.

$$\text{Prêts sur dépôts} = \text{Opérations de crédit} / \text{Dépôts}$$

Indique, pour chaque unité monétaire de capital emprunté, le montant réuni sous forme de dépôts.

$$\text{Intérêts sur prêts} = \text{Opérations de crédit} / \text{Actif total}$$

Identifie le pourcentage d'actif appliqué dans les opérations de crédit.

- **Ratios de risque et de capital**

$$\text{Indépendance financière} = \text{Opérations de crédit} / \text{Actif total}$$

Identifie le niveau d'indépendance financière en ce qui concerne l'utilisation des ressources de tiers.

$$\text{Lever} = \text{Actif Total} / \text{Capitaux propres}$$

Identifie le niveau de levier de l'institution dans l'utilisation des actifs.

$$\text{Ratio capital - déposant} = \text{capitaux propres} / \text{dépôts}$$

Identifie la relation entre l'utilisation des ressources propres et la collecte de fonds sous la forme de dépôts.

³¹ GAssef.A.Neto (2012). Structure and analysis of balance sheets : an economic and financial approach.

$$\text{Actif immobilisé à capital propre} = \text{Actif} / \text{capitaux propres}$$

Identifie le niveau des immobilisations liées aux ressources propres.

$$\text{Sensibilité au taux d'intérêt} = \text{actifs sensibles} / \text{passifs sensibles}$$

Identifie la corrélation entre les intérêts sur les actifs et les passifs sensibles et le marché.

- **Indicateurs de rentabilité et de profitabilité**

$$\text{Endettement des capitaux propres} = \text{bénéfice net} / \text{capitaux propres}$$

Ce ratio fournit le pourcentage enregistré en conséquence des marges bénéficiaires liées aux capitaux propres.

$$\text{Marge financière} = \text{Revenu brut provenant de la médiation financière} / \text{Actif total}$$

Permet d'évaluer le revenu brut de la médiation financière avant le risque de crédit.

$$\text{Rentabilité de l'actif} = \text{produit de la médiation financière} / \text{actif total}$$

Permet d'évaluer le revenu de la médiation financière résultant d'investissements dans l'actif total.

$$\text{Coût moyen de la collecte de fonds} = \frac{\text{Dépenses financières}}{\text{dépôts à terme liés à la collecte de fonds}}$$

Permet d'évaluer la relation entre les frais financiers et les dépôts à terme.

$$\text{Intérêts payables} = \text{Frais de médiation} / \text{Total des passifs}$$

Désigne les dépenses en capital engagé dans les divers types d'investissement.

Section 3 : Revue de littérature sur l'analyse de la performance bancaire.

Dans ce qui va suivre, nous allons présenter les travaux et recherches, qui se sont intéressés à la détermination des indicateurs de performance bancaire, ainsi que son évaluation, en utilisant les indicateurs CAMELS.

1. Rima Turk: Situation concurrentielle dans le secteur bancaire islamique et mondial : perspectives globales (2010)

Lors de ses travaux, Rima Turk, a analysé l'état concurrentiel dans les marchés bancaires islamiques et classiques, en examinant la différence de la mesure de la rentabilité entre les deux types de banques en utilisant les ratios du système CAMEL(S). Leurs résultats affirment, que les banques islamiques allouent une grande quantité de leurs actifs, pour financer des activités telles que, Mousharaka, Mudaraba et Ijara. En comparaison avec ses paires classiques, le capital des banques islamiques est meilleur.

2. K.A. Mohammad : Mesurer les performances financières sur la base CAMEL : une étude sur certaines banques islamiques au Bangladesh (2016)

Dans son étude, il a analysé la performance financière des trois plus grandes banques au Bangladesh, sur une période de huit ans (2007–2014). Cette étude utilise une analyse par l'approche CAMEL. Il a constaté que les banques islamiques au Bangladesh, sont satisfaisantes sur beaucoup de points, à savoir : la suffisance du capital, la qualité des actifs, ainsi que la qualité de la gestion.

3. Abdul et Sana (2016) Analyse des déterminants de la performance: banques conventionnelles versus banques islamiques au Pakistan

Ces deux chercheuses ont examiné empiriquement, les déterminants financiers et macroéconomiques de la performance des banques islamiques, par rapport aux banques conventionnelles au Pakistan durant la période 2006 jusqu'à 2012, en utilisant des données annuelles. Pour cela, ils ont construit un indice de performance financière, sur la base de ratios « CAMELS pour calculer les déterminants ». Ainsi, les résultats de la régression linéaire multiple, montrent que l'efficacité opérationnelle, les réserves et les frais généraux, sont des déterminants importants de la performance des banques classiques, par contre,

l'efficacité opérationnelle, les dépôts, et la concentration du marché sont les variables les plus significatives, pour évaluer la performance des banques islamiques.

4. La détermination de la performance bancaire basée sur le modèle CAMELS;

Malihe Rostami (2015)

Dans cette étude, les effets de chaque catégorie de CAMELS (Capital ; Assets ; Management ; Earnings ; Liquidity ; Sensitivity) sur les performances, sont examinées. Le ratio de Q-Tobin est considéré comme indicateur de performance. Dans cet article scientifique; ce ratio est calculé, en divisant la somme de la valeur marchande et de la valeur comptable des dettes, par la valeur comptable des actifs.

Ce rapport est conçu par James Tobin de l'Université de Yale (Mehrani et al. 2013 et Sadeghi et al. 2009).

Les données utilisées dans cette étude, sont rassemblées dans les rapports financiers annuels d'une banque en Iran, sur une période de cinq ans (2009-2014).

Selon Malihe Rostami, avec les études CAMELS, les banques peuvent se concentrer sur les risques et sur certains ratios importants, et essayer de gérer et de contrôler certaines crises éventuelles.

Dans cette étude, l'effet de chaque catégorie de modèle CAMELS sur les performances, est analysé et interprété.

Les résultats montrent, qu'il existe une relation significative entre chaque catégorie, et le ratio de Q-Tobin.

Le facteur important pour analyser ce modèle, consiste à trouver et à se concentrer sur des indicateurs, et des éléments efficaces dans chaque catégorie.

5. Application de l'analyse factorielle pour identifier les indicateurs clés de performance bancaire ; J .Alves ; M.Douglas ; G.Carvalho ; F. Demelo (2017)

Cette étude, menée en 2017, vise à identifier les indicateurs économiques et financiers les plus pertinents, pour évaluer la performance des établissements bancaires à l'aide de l'analyse factorielle. Au total, 118 établissements bancaires exerçant des activités au Brésil entre 2011 et 2014 sont couverts. Une étude, quantitative et descriptive, est réalisée dans cette recherche. La technique statistique de l'analyse factorielle a été utilisée, pour l'analyse des données.

Lors du processus d'application de cette technique, la pertinence globale du modèle et de chaque variable, a été vérifiée, afin d'identifier les indicateurs clés qui composeront l'analyse des banques. L'étude est élaborée à partir d'un ensemble initial de 17 indicateurs, utilisés pour analyser les performances économiques et financières de ces institutions.

La méthode d'analyse par composantes principales (ACP) consiste à réduire le nombre d'indicateurs servant à analyser la performance bancaire, les facteurs expliquant le maximum de variance à partir du plus petit nombre possible de variables, ont été sélectionnés.

Les résultats montrent, que les indicateurs les plus pertinents pour évaluer la performance de ces institutions sont : le retour sur investissement total, la marge nette, le retour sur capitaux propres, le ratio capital sur dépôts, le ratio prêts / dépôts, la liquidité immédiate, l'ajustement volontaire et la sensibilité aux taux d'intérêt.

Ces 8 indicateurs peuvent également être remplacés par 3 facteurs, qui expliquent environ 89,23% de la plage de données globale. Les facteurs "Rentabilité et profitabilité", "Capital et liquidité" et "Ajustement et la sensibilité aux taux d'intérêts " permet, de classer et de comparer la performance des établissements bancaires.

6. Les déterminants idiosyncrasiques de la performance bancaire au Maroc : Analyse sur données de panel, Salwa Bahyaoui (enseignante-chercheur) (2016)

Cette étude a été menée sur huit banques marocaines sur une période qui s'étend sur onze ans, (2004 à 2015), le chercheur s'est fortement inspiré du système CAMEL afin de procéder au choix des variables. Pour chaque rubrique un ratio représentatif a été choisi par le chercheur comme suit :

Capital Adequacy : Capitaux propres / Total Actif

Asset Quality : Charge d'intérêts / Dépôts clients. (Coût de financement).

Management : Part de marché de la banque calculé comme suit :

Produit d'exploitation bancaire / Total produit d'exploitation bancaire

(Efficacité opérationnelle).

Earnings : Marge Bancaire Globale : Produit Net Bancaire / Total Bilan.

Liquidity : Créances Totales / Dépôt clients.

Le scientifique a aussi ajouté deux autres variables : la taille de la banque, le contrôle (Publique ; Privée ou Etrangère).

Il s'est ensuite servi de tous ces ratios comme variables explicatives, hormis pour la rubrique Earnings, dont le ratio a été traité considéré comme variable à expliquer.

Puis il a modélisé, en utilisant une régression sur données de panel, afin d'analyser les déterminants internes (idiosyncrasiques), qui impactent la performance bancaire. Cet impact est représenté dans cet article par la Marge Bancaire Globale (MBG).

Les résultats obtenus ont révélé l'effet positif de la capitalisation, du coût de financement, de l'efficacité opérationnelle et de la nature du contrôle privé et étranger sur la performance bancaire ; en revanche il a été remarqué un lien négatif entre la liquidité des actifs et l'accroissement de la performance.

7. Guru B., J. Staunton and Balashanmugam. 2002. "Determinants de la rentabilité des banques commerciales en Malaisie"

Guru et al. (2002) ont tenté d'identifier les déterminants de la réussite des banques de dépôts, afin de fournir des guides pratiques, pour améliorer la rentabilité de ces institutions. L'étude s'est basée sur un échantillon de dix-sept (17) banques commerciales malaisiennes sur dix ans (1986-1995). Les déterminants de la rentabilité étaient divisés en deux catégories principales, à savoir les déterminants internes (liquidité, adéquation des fonds propres et gestion des dépenses), et les déterminants externes (propriété, taille des banques et conditions économiques).

Les conclusions de cette étude ont révélé, qu'une gestion efficace des dépenses est l'un des facteurs les plus significatifs pour expliquer la rentabilité élevée des banques, en effet, ils ont remarqué que plus les coûts de structures étaient gérées d'une manière efficiente, plus la banque était rentable. Parmi les macro-indicateurs, le taux d'intérêt élevé était associé à la faible rentabilité des banques et l'inflation avait un effet positif sur la performance des banques.

8. The determinants of banks' profits in Greece during the period of EU financial integration Kyriaki Kosmidou et al (2002):

L'objet de ce document, visait à examiner les déterminants de la performance des banques grecques au cours de la période d'intégration financière dans l'UE (1990-2002), et cela en adoptant une approche analytique, qui consistait en une régression linéaire sur données de panel groupées non équilibrées sur un ensemble de données issues de 23 banques.

La variable explicative utilisée dans leur modèle pour mesurer la performance bancaire était, le rendement moyen de l'actif (ROAA) ; quant aux variables explicatives, elles ont été groupées en déterminants internes et externes comme suit :

- Déterminants internes : les coûts d'exploitation (coûts d'exploitation/ résultat) ; l'adéquation du capital (Fonds propres / Total Actif) ; liquidité (Actifs liquide / Total dépôts) ; crédits non performants (Crédits non performants / Total crédit accordés) et la taille de la banque (total Actif)

- Déterminants externes (macro-économiques) : PIB annuel ; inflation annuelle ; masse monétaire, taille du marché financier (valeur boursière / Total actif) ; étendue du secteur bancaire (Total dépôts / PIB) ; la concentration bancaire.

Les résultats ont montré un rendement élevé de l'actif moyen (ROAA), qui s'est avéré associé à des investissements bien capitalisés grâce à l'abondance de fonds propres, ainsi la variable d'adéquation du capital était significativement positive.

Les dépenses d'exploitation étaient négativement et significativement négatives, d'après ces chercheurs, cela est dû aux charges de personnel importantes non élastiques avec la performance bancaire.

La taille était positive dans tous les cas, mais statistiquement significative seulement lorsque les variables de structure macroéconomique et financière sont entrées dans les modèles.

La liquidité était, selon les résultats, significativement négatives, lorsque le modèle comportait les déterminants internes, et non significatifs dans le modèle incluant toutes les variables.

Quant aux déterminants externes et structure financière, la croissance du produit intérieur brut (PIB) a un impact significatif et positif sur le ROAA, tandis que l'inflation, celle-ci a un impact négatif important, tout comme la concentration et la capitalisation boursière.

9. L'analyse des déterminants de la rentabilité des banques françaises Comparaison entre banques domestiques et banques étrangères ; Houssam Bouzgarou et al. (2010):

L'objectif de ce travail empirique est d'identifier les déterminants internes de la rentabilité bancaire, qui distinguent les banques domestiques des banques étrangères en France. L'échantillon est composé de 171 banques commerciales françaises, réparties entre 104 banques domestiques et 67 banques étrangères et observées sur une période de huit ans (2000-2007), pour ce faire, ils ont utilisé la méthode des GMM (Generalized Method of Moments) pour estimer un modèle dynamique sur données de panel.

La variable à expliquer était évaluée par le rendement des actifs (ROA) ainsi que le rendement des fonds propres (ROE).

Les variables explicatives qui ont été utilisées, comme l'indique le titre de l'étude, étaient toutes internes aux banques : l'adéquation du capital (Fonds propres / Total actif) ; les charges d'exploitation (charges de fonctionnement / Total actif) ; la liquidité (Total crédit / total dépôts) ; Risque de crédit (provision sur crédits non performants / Total actif) ; les engagements hors bilan (Engagement hors bilan / Total actif) ; et enfin, la taille de la banque (Total actif).

Les résultats ont montré ce qui suit :

Le capital est un déterminant important de la rentabilité des banques commerciales françaises, particulièrement pour les banques domestiques. Et ceci montre que la solvabilité des banques françaises domestiques est plus solide.

- L'analyse du ratio de liquidité montre qu'il a un effet positif sur la rentabilité des actionnaires ROE, pour les deux catégories de banques, indiquant une relation négative entre la profitabilité bancaire (ROA) et le niveau d'actifs liquides détenus par les banques domestiques et les banques étrangères.

- Les charges de structure, semblent être un important déterminant de profitabilité pour les deux catégories de banques. Néanmoins, elles ont un effet positif pour les banques domestiques mais négatif pour les banques étrangères. Le risque de crédit, mesuré par le ratio des provisions sur prêts non performants ramené au total des prêts accordés, agit négativement sur la rentabilité pour les deux catégories de banques.

- L'effet de la taille sur la rentabilité, est positif pour les banques domestiques, mais il est négatif pour les banques étrangères.

- Concernant les engagements hors bilan, la comparaison entre banques domestiques et banques étrangères n'a pas permis de trouver une relation significative avec la rentabilité.

10. Les déterminants internes qui évaluent la performance des banques islamiques : cas de la zone du Moyen Orient et Afrique du Nord ; Hayet Dami et Abdelfatteh Bouri (2017) :

Le but de cette recherche était d'étudier les déterminants internes, qui évaluent la performance de 22 banques islamiques cotées en Bourse, qui appliquent la même norme comptable internationale dans la zone, Moyen Orient et Afrique du Nord. Les chercheurs ont utilisé un modèle MCO avec une régression linéaire multiple, afin de comprendre la variable dépendante (ROA ou ROE) à travers plusieurs variables indépendantes, en utilisant une régression sur les données de panel.

Les variables explicatives employées dans cette étude sont : la liquidité (Trésorerie / Total actif) ; l'adéquation du capital (Total dettes / Capitaux propres) ; l'efficacité opérationnelles (total des charges d'intérêts + total des charges hors intérêts + provision pour pertes sur prêts/total des revenus avec intérêts + total des revenus hors intérêts.) ; efficacité de l'allocation des ressources (Total investissement / Total passif). Les résultats empiriques indiquent que la liquidité, l'adéquation du capital, l'efficacité opérationnelle et l'efficacité de l'allocation des ressources sont des déterminants significatifs dans cette étude.

Par contre, les indicateurs de risque du crédit et la solvabilité ne sont pas significatifs pour évaluer la performance des banques islamiques au Moyen Orient et en Afrique du Nord.

11. Les déterminants internes de la rentabilité des banques algériennes ; Benilles

Billel (2018) :

Ce travail de recherche a pour objectif d'identifier et étudier les déterminants internes de la rentabilité des banques algériennes. L'étude s'est basée sur un échantillon composé de toutes les banques opérantes en Algérie (20 banques), sur une période de six ans allant de 2010 à 2015. Pour cela, il a utilisé la méthode de données de panel, qui prend en considération les deux dimensions, individuelles et temporelles.

La performance a été mesurée comme dans beaucoup d'autres études par le rendement de l'actif (ROA).

Les variables utilisées pour expliquer et mesurer la performance bancaire sont toutes des indicateurs internes : la taille de la banque (Log Total actif) ; la liquidité de la banque (Total des prêts / Total des dépôts) ; la propriété de la banque sous forme de variable binaire (0 : Banque publique ; 1 : Banque privée) ; le degré de diversification de la banque (Produit hors intérêt / Résultat d'exploitation) ; l'effet de levier (Les dettes / Fonds propres) ; le risque de crédit (Total des prêts / Total actif) enfin la qualité du crédit (créance douteuse / Total brut des créances).

Les résultats de cette étude stipulent, que la propriété de la banque est un déterminant systématique de la rentabilité des banques algériennes et que les banques privées sont plus rentables que les banques publiques. Par ailleurs, la liquidité de la banque et la diversification de son activité ont un impact significatif et positif sur la rentabilité des banques algériennes, car plus la banque est liquide, c'est-à-dire qu'elle finance beaucoup de prêts avec ses dépôts, plus elle est rentable, aussi, chaque fois que les banques diversifient leurs activités en réalisant des opérations connexes, elles créent de nouvelles sources de revenus avec parfois moins de risques, ce qui induit une amélioration de leurs rentabilités.

Par contre, les résultats montrent que l'effet de levier, mesuré par le rapport entre les dettes et les capitaux propres, a un impact significatif et négatif sur la rentabilité des banques algériennes, car à chaque fois que les dettes des banques augmentent, leur rentabilité diminue. Ce résultat peut être expliqué par l'effet négatif des intérêts et commissions à verser aux clients. Enfin, d'après cette étude, la taille de la banque, la qualité des crédits et l'efficacité de la banque, n'ont pas d'impact significatif sur la rentabilité des banques algériennes, De même, le volume des crédits accordés, apparaît également statistiquement non significatif et n'a pas d'impact sur la rentabilité des banques algériennes.

Conclusion

Nous pouvons déduire à partir de ce chapitre, qu'il y'a plusieurs déterminants de la performance bancaire, que l'on peut scinder en deux groupes :

Les déterminants internes et les déterminants externes.

A travers ce chapitre nous nous sommes penchés sur la question des indicateurs de performance bancaire, et plus particulièrement en nous concentrant sur la méthode CAMEL(S) qui consiste en l'évaluation de la performance bancaire à travers cinq critères : L'adéquation du Capital ; la qualité des Actifs ; le Management ; la Liquidité ; la sensibilité au risque.

De plus nous avons noté ou appris, grâce à plusieurs études scientifiques passées, que l'on pouvait utiliser des méthodes statistiques telles que, l'analyse factorielle ou l'analyse par composant principales (ACP), ou encore des régressions linéaires et les adapter à la technique d'évaluation par les ratios afin d'arriver à un niveau supérieur d'analyse et de pertinence.

Dans le troisième et dernier chapitre, nous tâcherons d'utiliser quelques ratios qui composent le système CAMEL(S), afin d'expliquer au mieux la performance des vingt (20) banques algériennes à travers une régression sur données de panel.

Chapitre 03

Evaluation de la performance des
banques algériennes.

Introduction

Lors du précédent chapitre, nous nous sommes familiarisés avec les indicateurs de performance bancaires utilisés dans le système CAMEL(S), on s'est par la suite penché sur les études empiriques menées en lien avec l'analyse de la performance bancaire.

Le but de cette étude est d'analyser les déterminants de la performance bancaire des banques algériennes en utilisant essentiellement les ratios du système CAMEL, à travers cinq variables explicatives, chacune exprimant une catégorie de ce système.

L'objectif de ce chapitre, est de déterminer et d'expliquer l'impact de chaque variable pertinente qui aurait un pouvoir explicatif sur la performance des banques en Algérie, de façon analytique, à travers une modélisation économétrique. Afin d'y arriver nous avons choisi de structurer ce chapitre, autour de trois sections principales :

Section 01 : Présentation de l'échantillon et de la méthode d'analyse.

Section 02 : Analyse descriptive des variables retenues pour le modèle.

Section 03 : Résultats et tests d'hypothèses.

Section 01 : Présentation de l'échantillon et de la méthode d'analyse

Dans cette section, nous allons préalablement décrire l'échantillon de cette étude empirique, et présenter les sources des données utilisées.

Ensuite, nous exposerons la méthode statistique adoptée, pour expliquer et circonscrire les déterminants de performance des banques algériennes.

1. Présentation de l'échantillon et collecte des données

Cette étude se réalisera sur la totalité de la population, à savoir les vingt (20) banque exerçant en Algérie, composées de quatorze (14) banques publiques et de six (06) banques privées, afin de déterminer quels indicateurs existants dans le système CAMEL(S) affectent leurs performances respectives, sur une période de cinq (05) ans, allant de 2013 à 2017.

1.1. Présentation de l'échantillon de l'étude :

Les banques concernées par notre étude sont présentées brièvement dans le tableau qui suit (Voir Annexe N° 01) :

Tableau N° 08 : Les banques de l'échantillon.

Banque	Abréviation	Propriété
Société Générale Algérie	SGA	Privée
Gulf Bank Algérie	AGB	Privée
Arab Banking Corporation	ABC	Privée
Trust Bank-Algeria	TRUST	Privée
Al Salam Bank Algeria	AL SALAM	Privée
Banque Al Baraka d'Algérie	AL BARAKA	Privée
The Housing Bank For Trade and Finance-Algeria	HOUSING	Privée
Fransabank Al-Djazair	FRANSABANK	Privée
Arab Bank PLC-Algeria	AB PLC	Privée
H.S.B.C –Algeria	HSBC	Privée
Crédit agricole corporate et investissement Bank-Algérie	CALYON	Privée
BNP Paribas Al Djazair	BNP	Privée
Natixis d'Algérie	NATIXIS	Privée
Citibank N.A Algeria	CITIBANK	Privée
Banque nationale d'Algérie	BNA	Publique
Banque extérieure d'Algérie	BEA	Publique
Banque de l'agriculture et du développement rural	BADR	Publique
Banque de développement Local	BDL	Publique
Crédit populaire d'Algérie	CPA	Publique
Caisse nationale d'épargne et de prévoyance	CNEP	Publique

1.2. Collecte de données :

L'échantillon de cette étude empirique, est composé comme susmentionné, de toutes les institutions financières activant en Algérie ; certaines de ces banques, notamment, publiques, se sont spécialisées dans le financement de certaines activités telle que, l'agriculture ou encore le crédit immobilier. La disponibilité des informations financières a rendu possible l'aboutissement de cette étude à cette échelle globale.

Nous avons obtenu les données financières auprès du Centre National du Registre du Commerce, « CNRC », où nous avons obtenu, toutes les informations comptables relatives à l'ensemble des banques algériennes à savoir : une copie, du passif, de l'actif et du tableau de compte de résultat, et ce, pour la période allant de 2013 à 2017. La taille de l'échantillon est donc de 100 observations-années (Voir Annexe N°2).

Nous nous sommes aussi efforcés de vérifier le maximum d'informations collectées, en rapprochant les états financiers en notre possession avec, les rapports, états et contenus publiés dans les sites officiels respectifs de chaque banque.

Cela nous a servi, de base de calcul et d'analyse, des différents ratios utilisés comme variables explicatives, ainsi que, le calcul de la variable à expliquer, en utilisant le logiciel Excel 2016.

2. Méthode statistique appliquée :

Etant donné, que notre étude empirique est relative à la performance bancaire, et réalisée avec des données à la fois individuelles et chronologiques, il est donc naturel de se tourner vers la méthode de régression linéaire sur données de panel, comme la plupart des études empiriques : Short (1979) reprise par Bourke (1989), Molyneux & Thornton (1992), et Goddard et al. (2004).

2.1. La méthode de données de panel :

Cette démarche exige le suivi de certaines étapes économétriques. Nous commençons par une définition de la méthode ainsi que les étapes à suivre pour son application.

2.2. Notion de données de panel :

En économétrie, le terme de données de panel, est le synonyme de données croisées possédant généralement une dimension temporelle.

Autrement dit, cette méthode rapporte des valeurs aux variables, pour un ensemble ou panel d'individus sur une suite de périodes. Donc nous pouvons considérer les données de panel comme des modèles, dans lesquels les variables représentent les valeurs prises par un échantillon d'individus à un intervalle de temps.

Les données de panel, s'intéressent aux deux dimensions : temporelles et données en coupe. Par exemple, la série de panel mesurant le revenu d'un échantillon sur plusieurs années.

L'intérêt du choix de cette méthode, réside dans la prise en compte des deux effets ; temporel et individuel³².

2.3. Les méthodes et modèles d'estimation de données de panel :

Plusieurs méthodes sont proposées, dont trois principales³³ :

a)- L'estimation par moindres carrés ordinaire ou régression groupée :

Cette méthode se base sur l'homogénéité des individus de l'échantillon et l'absence de tout effet individuel spécifique. C'est-à-dire, les individus de l'échantillon sont actifs dans le même secteur, ont la même taille, Etc.

Par ailleurs, la méthode suppose que tous les paramètres du modèle sont identiques pour l'ensemble de l'échantillon.

b)- Le modèle à effet fixe :

Dans ce modèle, on suppose qu'il y a une certaine hétérogénéité entre les individus de l'échantillon étudié. Les différences entre ces individus peuvent être contenues dans la constante du modèle, de sorte que chaque individu de coupes transversales, possède sa propre constante au cours de la période étudiée. Ce modèle examine, les effets individuels pour chaque individu de l'échantillon, et suppose qu'ils ne changent pas dans le temps, il prend en compte tous les facteurs liés à la spécificité des unités et non pas aux périodes.

c)- Le modèle à effets aléatoires :

Appelé aussi, modèle à erreur composée, il suppose que les effets sont aléatoires. Le nombre de paramètres à estimer dans le modèle à effet aléatoire est inférieur par rapport au modèle à effet fixe. Chaque unité en coupe transversale dans ce dernier modèle, a sa propre constante,

³² R. Bourbonais « économétrie », DUNOD, 9^{ème} édition, paris, 2015, p 346

³³ S. Khedri « Cours d'introduction à l'économétrie » Tunis, 2005, p 90.

alors que la différence entre les unités en coupe transversale dans le modèle à effets aléatoires est au niveau du terme d'erreur.

2.4. Spécification des données de panel :

Afin de spécifier les données de panel, il est nécessaire d'effectuer trois tests :

a)- Test de spécification du processus générateur de données :

Lorsque l'on considère un échantillon de données de panel, la première chose qu'il convient de vérifier est la spécification, homogène ou hétérogène, du processus générateur des données (Doucouré, 2008). Sur le plan économétrique, cela revient à tester l'égalité des coefficients du modèle étudié dans la dimension individuelle. Sur le plan économique, les tests de spécification reviennent à déterminer, si l'on est en droit de supposer que le modèle théorique étudié, est parfaitement identique pour tous les pays, ou au contraire s'il existe des spécificités propres à chaque pays.

Le but de cette étape, consiste à discriminer entre l'effet spécifique, (existence des caractéristiques spécifiques pour chaque entreprise), et l'effet commun, (absence des caractéristiques spécifiques pour chaque entreprise). Cette discrimination se fait à l'aide du test d'homogénéité des constantes. Ce test permet d'accepter ou de rejeter l'hypothèse d'égalité des constantes :

b)- Test de spécification des effets individuels de Hausman :

Le test de spécification de Hausman (1978), est un test général, qui peut être appliqué à de nombreux problèmes de spécification en économétrie. Mais son application la plus répandue, est celle des tests de spécification des effets individuels en panel.

Le test de Hausman, permet de tester la présence d'une corrélation ou non entre les effets spécifiques et les variables explicatives du modèle. Ce qui permet de choisir entre le modèle à effets fixes et le modèle à effets aléatoires (Kpodar, 2007).

c)- Test de Breusch et Pagan :

Le test de Breusch-Pagan, ou test du multiplicateur de Lagrange, permet de valider empiriquement le choix d'un modèle à effet aléatoire. Ce test a pour vocation d'indiquer s'il faut appliquer l'estimateur des MCO ou l'estimateur des MCG sur le modèle. On utilise l'estimateur des MCG quand il y'a des effets aléatoires individuels, et l'estimateur des MCO dans le cas contraire.

2.5. Tests statistiques :

Afin d'examiner le modèle, trois principaux tests sont utilisés :

a)- Test de Multicolinéarité :

Ce test consiste en une analyse poussée de la corrélation entre les variables explicatives, afin d'étudier si deux indicateurs varient de façon similaire ou non. Au sens strict, on parle de multicolinéarité parfaite, lorsqu'une des variables explicatives d'un modèle, est une combinaison linéaire d'une ou plusieurs autres variables explicatives, introduites dans le même modèle. L'absence de multicolinéarité parfaite, est une des conditions requises pour pouvoir estimer un modèle linéaire, et par extension, un modèle linéaire généralisé (dont les modèles de régression logistique).

Dans les faits, une multicolinéarité parfaite n'est quasiment jamais observée. Mais une forte multicolinéarité entre plusieurs variables, peut poser problème dans l'estimation et l'interprétation d'un modèle.

b)- Test d'Autocorrélation :

Ce test a pour but d'examiner si les erreurs sont associées les unes avec les autres. L'existence d'une auto-corrélation linéaire, dans un modèle de données de panel, peut causer un biais dans la valeur de l'écart type et peut même conduire à des résultats moins efficaces (Drukker, 2003). L'auto-corrélation signifie que, le terme d'erreur dans une période de temps est en relation avec le terme d'erreur d'une autre période de temps (Chen , 2013,p.2) , ceci est contraire aux hypothèses du modèle de régression linéaire. C'est-à-dire que le comportement, d'une variable aléatoire dans l'équation de régression, est associé à son comportement dans une autre période. L'un des tests les plus utilisés en cas de données de panel est le test de Wooldridge (2002). Ce Test vise à examiner la validité de l'hypothèse nulle décrite par le test suivant :

H0 : absence d'autocorrélation

H1 : présence d'autocorrélation

En se basant sur la valeur de probabilité (P value), si la probabilité est inférieure à 5%, on rejette l'hypothèse nulle et accepte l'hypothèse alternative de présence d'autocorrélation.

c)- Test d'Hétéroscédasticité :

En statistique, on parle d'hétéroscédasticité, lorsque les variances des résidus des variables examinées sont différentes. Une collection de variables aléatoires, est hétéroscédastique s'il existe, des sous-populations qui ont des variabilités différentes des autres.

La notion d'hétéroscédasticité s'oppose à celle d'homoscédasticité, qui correspond au cas où la variance de l'erreur des variables est constante. Tandis que dans le cas d'homoscédasticité,

nous avons $\text{Var}(\varepsilon_i) = \sigma^2 \forall i$, nous avons désormais $\text{Var}(\varepsilon_i) = \sigma_i^2$, où σ_i^2 peut être différent de σ_j^2 , pour $i \neq j$.

3. Présentation des variables du modèle

Nous allons définir dans ce qui suit, toutes les variables retenues pour l'analyse statistique, ainsi que leurs mesures. Nous décrirons d'abord la variable à expliquer ensuite les variables explicatives.

3.1. Variable à expliquer :

La performance bancaire peut être représentée par plusieurs ratios. Pour cela, plusieurs études se sont inspirées des ratios qui composent la rubrique « Earnings » du système d'évaluation américain « CAMEL(S) », à l'instar de l'étude de Bourke (1989), qui lui, a matérialisé la performance bancaire avec les deux ratios ROA et ROE.

Dans le cadre de notre analyse du marché bancaire algérien, nous utiliserons comme variable dépendante la rentabilité des actifs (ROA), calculée en mettant en rapport, le résultat net et le total Actif fonds propres de la banque comme suit :

$$\text{ROA} = \text{Résultat de l'exercice} / \text{Total Actif}$$

3.2. Variables explicatives :

Afin d'expliquer la performance bancaire, exprimée par le ratio de rentabilité des actifs (ROA) des banques algériennes, nous nous sommes efforcés d'utiliser les ratios mentionnés dans le système « CAMEL(S) ».

On se limitera dans ce présent cas aux cinq premières rubriques seulement, en ce qui concerne la sixième composante du système, à savoir « Sensitivity », il est très difficile de calculer les ratios en lien avec cette composante, au vu du manque de dynamisme du marché financier algérien, qui en l'occurrence, compte très peu d'entreprises et aucune banque, cotées en bourse à ce jour.

Afin de choisir les ratios qui comportent le plus d'informations possibles, nous avons tenté dans un premier temps, dans cette étude, de nous servir de la méthode d'analyse factorielle et plus particulièrement, la méthode d'analyse en composantes principales (ACP), afin d'identifier les ratios les plus judicieux, et ainsi les utiliser dans le modèle de régression sur données de panel. Malheureusement, après traitement des données disponibles, nous nous sommes aperçus que le nombre d'observations (individus), qui est de vingt seulement, (par

référence aux vingt banques de notre échantillon), ne suffit pas pour obtenir des résultats satisfaisants.

En effet, la littérature qui traite de ce sujet stipule que la condition nécessaire pour appliquer cette méthode, est d'avoir un échantillon adéquat, et cela se vérifie à l'aide du test de mesure de précision de l'échantillonnage de Kaiser-Meyer-Oklin (Test de KMO). Ce test est significatif lorsque l'indice dépasse les (50%), Or dans notre cas il ne dépasse jamais les (20%).

Au regard de ces conditions, et dans l'impossibilité d'agrandir notre échantillon d'analyse, car il s'agit déjà de la population totale, nous avons choisi les variables explicatives, qui à notre sens sont les plus pertinentes, ainsi pour chaque rubrique CAMEL, un ratio adéquat lui a été associé comme suit :

Tableau N° 09 : Liste des variables explicatives.

Rubrique	Variable	Définition	Mesure	Source
Capital Adequacy	LEV	Le levier financier.	Total dette / Total fonds propres*	Sangmi, MD and Nazir 1998
Asset Quality	PRCDT	Provision pour perte sur prêt accordé.	Provision sur prêt / Total des prêts	Roman, A., Şargu, A. C. 2013
Management	OPEX	Coûts opérationnels supportés.	Coûts opérationnels / Produit Net Bancaire (PNB)	Roman, A., Şargu, A. C. 2013
Earning	INTMARG	Marge d'intérêt nette.	(Intérêts perçus - Intérêts payés) / Total actif	Chandani, A., Mehta, M., Chandrasekaran, & K. B. 2013
Liquidity	LIQD	liquidité des actifs.	Liquidité auprès de la banque centrale / total dépôts clients.	Derviz, A., & Podpiera, J. 2015

(*) Total Fonds propres³⁴ = Capitaux propres + Réserves + Report à nouveau – Immobilisations incorporelles.

3.3. Hypothèses émises sur les variables explicatives³⁵ :

- **Le levier financier (LEV) :**

Partant du principe que l'activité centrale de la banque est l'octroi de crédits à travers les dépôts collectés, qui se trouvent être des dettes pour la banque envers sa clientèle, on suggère que ce

³⁴ Règlement N°2014-01 du 16 février 2014 portant coefficients de solvabilité applicables aux banques et établissement financiers-Artc 07-

³⁵ En réalité se sont des sous-hypothèses de l'hypothèse 3 mentionnée en introduction générale.

ratio a un impact positif sur la performance bancaire, car plus il est élevé plus la banque peut accorder de crédit et réaliser plus de revenus.

Hypothèse 03.a : La variable du levier financier a un impact positif sur la rentabilité bancaire.

Provision pour perte sur prêt accordé (PRCDT) :

Les provisions pour perte sur prêts accordés, sont une mesure de la qualité de l'actif de la banque, elles donnent une indication sur la perte sèche que pourrait subir la banque concernant les crédits non performants. On suppose que, plus ce ratio est élevé, moins la performance sera importante.

Hypothèse 03.b : les provisions pour perte ont une influence négative sur la performance des banques algériennes.

Coûts opérationnels supportés (OPEX) :

Les coûts opérationnels, appelés aussi les coûts de structure, permettent d'apprécier la qualité du management relatif à son aptitude à minimiser les coûts, on suppose que l'augmentation de cette variable entraîne la chute de la performance.

Hypothèse 03.c : les coûts opérationnels ont un effet négatif sur la performance bancaire en Algérie.

Marge d'intérêt nette (INTMARG) :

La marge d'intérêt nette, rend compte de la qualité des revenus engendrés par l'activité principale de la banque à savoir prêter, à un taux plus élevé que le taux rémunérateur des dettes contractées sous formes de dépôts.

Hypothèse 3.d : Il existe une relation positive entre la marge d'intérêt et la performance bancaire.

Liquidité (LIQD) :

La liquidité est un facteur important à prendre en considération dans l'analyse de la performance bancaire, en effet lorsque la banque dispose de liquidité, cela lui permet, d'une part, de faire face à ces engagements à court terme, et d'autre part, à octroyer des crédits à sa clientèle.

Hypothèse 03.e : Une relation positive existe entre la liquidité et la performance des banques algériennes.

3.4 Spécificités du modèle :

Notre modèle vise à étudier, les déterminants de la performance bancaire des établissements de crédits algériens, via les ratios du système CAMEL qui sont : le levier financier (LEV), les provisions pour perte sur prêts accordés (PRCDT), les coûts opérationnels (OPEX), la marge d'intérêt nette (INTMARG) et enfin la liquidité (LIQD), ce modèle est présenté comme suit :

$$ROA_{it} = \beta_0 + \beta_1 LEV_{it} + \beta_2 PRCDT_{it} + \beta_3 OPEX_{it} + \beta_4 INTMARG_{it} + \beta_5 LIQD_{it}$$

Section 02 : Analyse descriptive des variables du modèle

Dans ce qui suit nous allons mener une analyse descriptive des variables qui vont être utilisées dans l'estimation des paramètres du modèle de régression sur données de panel.

1. Statistiques descriptives du modèle :

Avant de présenter les résultats d'estimation du modèle, il convient d'abord de présenter quelques statistiques descriptives (Voir Annexe N°03) relatives aux variables utilisées, pour mesurer la performance des banques algériennes durant la période allant de 2013 à 2017.

Tableau N° 10 : Analyse descriptive des variables explicatives

Variable	N	Moyenne	Ecart type	Minimum	Maximum
Rentabilité économique (ROA)	100	.0237624	.012168	-.003164	.052374
Levier financier (LEV)	100	10.20772	8.406231	.693878	46.4284
Provision pour perte sur prêt accordé. (PRCDT)	100	.045083	.0361707	0,00	.148773
Charge opérationnelles (OPEX)	100	.1581365	.1257284	.000465	.58182
liquidité (LIQD)	100	.8713725	1.598032	.033716	8.72008
Marge d'intérêt nette (INTMARG)	100	.033757	.0132723	.008233	.072733

Source : Résultats produits via le logiciel STATA 11.2.

Nos statistiques descriptives, montrent une dispersion importante dans le ratio de la rentabilité économique (ROA), avec une moyenne de 2,4% pour un écart type de 1,2%, ce qui prouve la pertinence de s'intéresser à son explication.

On remarque aussi, que le taux d'endettement est élevé, les dettes représentent en moyenne un peu plus de 10 fois la masse des fonds propres et atteignent dans certains cas une proportion de plus de 46 fois, ceci s'explique par la nature même de l'activité bancaire qui consiste à octroyer des crédits à partir, principalement, des dépôts collectés qui représentent la plus grande partie de la dette.

D'autre part, en ce qui concerne le risque de non recouvrement, on note que les provisions pour pertes représentent 4,5% du total des prêts, ce qui reste relativement important, car cela peut mener par la suite à la constatation de prêts non performants, et faire subir des pertes sèches aux banques.

De surcroît, on observe que les coûts opérationnels représentent, plus de 15% en moyenne du produit net bancaire, avec un écart type avoisinant les 12%, ce qui indique une forte différence de gestion des coûts opérationnels d'une banque à une autre.

Pour la liquidité, c'est pareil, en moyenne les montants laissés auprès de la banque centrale correspondent à 80% du total des dépôts, on relève un grand écart type qui touche les 150%, là aussi la gestion diffère fortement d'une banque à une autre. Enfin la marge d'intérêt nette qui, exprime le potentiel de la banque à réaliser des résultats positifs, reflète en moyenne 3,3% du total actif des banques, avec tout de même un écart type de 1,3%, ce qui indique une variabilité assez importante de cette composante.

2. Matrice de corrélation des variables :

La nécessité d'étudier la corrélation entre les différentes variables, réside dans l'importance de savoir, quels types de relations peuvent exister entre les composantes, afin de faciliter et d'orienter l'analyse ainsi que les interprétations qui suivront.

Le tableau ci-dessous, nous indique les corrélations qui existent entre la variable à expliquer (ROA) avec toutes les autres variables explicatives, ainsi que la corrélation des variables explicatives entre elles (Voir Annexe N°04), comme suit :

Tableau N° 11 : Corrélations entre les variables du modèle

Variables	ROA	LEV	PRCDT	OPEX	LIQD	INTMARG
ROA	1.0000					
LEV	-0.6169*	1.0000				
PRCDT	-0.3344*	0.2301	1.0000			
OPEX	-0.6264*	0.6757*	0.3082*	1.0000		
LIQD	-0.0447	-0.1093	-0.2482	-0.0278	1.0000	
INTMARG	0.4687*	-0.3954*	0.2153	-0.5317*	-0.0843	1.0000

Source : Résultats produits via le logiciel STATA 11.2.

(*) : Significatif à 5%

Le tableau précédent indique que le levier financier (LEV), les provisions pour pertes (PRCDT), les coûts opérationnels (OPEX) et la liquidité (LIQD), sont tous, négativement et significativement corrélés, avec la variable de performance bancaire à expliquer, représentée par la rentabilité économique (ROA), cela signifie que plus ces variables augmentent moins la banque est performante. En ce qui concerne la marge d'intérêt nette, elle est significativement et positivement corrélée avec le (ROA), elle l'influence donc favorablement.

On remarque aussi, que le levier financier est positivement et significativement corrélé avec la charge opérationnelle (OPEX), cela peut être dû à des charges financières élevées qui augmenteraient à leur tour les charges opérationnelles. Aussi on note une corrélation négativement significative avec la marge d'intérêt nette, à cause des intérêts à payer qui viennent diminuer la marge nette.

D'autre part, les provisions pour prêts qui reflètent le risque de non recouvrement pour la banque, est positivement et significativement corrélé avec les charges opérationnelles, ce qui semble cohérent, vu que ces dernières augmentent avec la croissance des provisions pour prêts.

Par ailleurs, on relève des corrélations certes non significatives, mais toutes négatives entre la variable exprimant la liquidité et les autres variables ; cela pourrait nous aider dans l'interprétation des résultats futurs que l'on obtiendra, surtout vis-à-vis de la variable à expliquer (ROA).

Après ces quelques observations, nous ajoutons qu'aucune variable n'est corrélée avec une autre à plus de (70%), selon Hair et al, cela nous donne une bonne indication sur la pertinence du choix des variables, mais pour nous en assurer davantage, nous allons procéder à l'analyse de la multicolinéarité des variables.

3. Multicolinéarité des variables explicatives :

Dans ce qui va suivre, nous allons évaluer les multicolinéarités qui peuvent exister dans ce modèle. Dans une régression, la multicolinéarité est un problème qui survient lorsque certaines variables de prévision du modèle mesurent le même phénomène. Une multicolinéarité prononcée s'avère problématique, car elle peut augmenter la variance des coefficients de régression et les rendre instables et difficiles à interpréter. Les conséquences des coefficients instables peuvent être les suivantes :

- les coefficients peuvent sembler non significatifs, même lorsqu'une relation significative existe entre le prédicateur et la réponse ;

- les coefficients de prédicateurs fortement corrélés varieront considérablement d'un échantillon à un autre ;
- lorsque des termes d'un modèle sont fortement corrélés, la suppression de l'un de ces termes aura une incidence considérable sur les coefficients estimés des autres. Les coefficients des termes fortement corrélés peuvent même présenter le mauvais signe.

La multicolinéarité n'a aucune incidence sur l'adéquation de l'ajustement, ni sur la qualité de la prévision. Cependant, les coefficients individuels associés, à chaque variable explicative, ne peuvent pas être interprétés de façon fiable.

En termes non statistiques, il y a colinéarité lorsque deux ou plusieurs variables mesurent la même chose.

On peut observer les différentes multicolinéarités entre les variables de notre modèle économétrique (Voir Annexe N°05), dans le tableau qui suit :

Tableau N° 12 : Multicolinéarité des variables du modèle (VIF).

Variable	VIF	1/VIF
OPEX	2.61	0.382770
LEV	1.88	0.531529
MARGINT	1.80	0.554636
PRCDT	1.50	0.668041
LIQD	1.08	0.922495
Mean VIF	1.78	

Source : Résultats obtenus du logiciel Stata 11.2.

Il existe différentes mesures de la multicolinéarité. L'approche la plus classique consiste à examiner les facteurs d'inflation de la variance (FIV) ou variance inflation factor (VIF) en anglais. Les FIV estiment, de combien la variance d'un coefficient est augmentée en raison d'une relation linéaire avec d'autres variables.

Pour s'assurer qu'il n'existe pas de réel problème de multicolinéarité, un examen complémentaire des coefficients VIF et de la tolérance (1/VIF) est recommandé. Cet indice mesure le degré d'augmentation de l'erreur standard engendré par les corrélations d'une variable avec les autres. D'après Evrard et al. (2003), un VIF inférieur à 10 et une tolérance (1/VIF) supérieure à 0,1 permettent de conclure qu'il n'y a pas de multicolinéarité.

Dans notre cas et suivant les résultats obtenus, nous constatons un VIF moyen de 1,78 avec un maximum de 2,61, ce qui est loin de la barre des dix (10) fixée par les auteurs. Ce qui illustre une faible colinéarité entre les variables choisies dans ce modèle, donc on peut dire que chaque variable véhicule une certaine information que les autres ne fournissent pas.

Section 03 : Résultats et tests d'hypothèses.

Tout au long de cette section, nous allons exposer les résultats obtenus de la régression sur données de panel appliquée aux banques algériennes, et apporter des éclaircissements sur l'impact de chaque variable explicative sur la variable à expliquer.

Avant cela, nous tâcherons d'appliquer tous les tests nécessaires pour nous assurer de la robustesse des résultats auxquels sommes parvenus.

1. Application des tests de spécification au modèle :

Pour rappel, notre étude porte sur les 20 banques algériennes durant une période de 5 années, ce qui, par définition, conduit à estimer le modèle présenté par une régression sur données de panel. Au vu de la spécificité de cette méthode, il est primordial de procéder à l'exécution de certaines étapes économétriques incontournables.

Avant d'entamer cette étape, il est judicieux de rappeler que le test de multicolinéarité appliqué aux variables explicatives (LEV, OPEX, MARGINT, PRCDT, LIQD), avait indiqué une faible colinéarité entre elles, de ce fait aucune variable n'a été écartée.

Les tests qui ont été menés sont les suivants :

1.1. Test de spécification de Fisher :

Dans les études sur données de panel, il est nécessaire de s'assurer de la spécification homogène ou hétérogène du processus générateur des données. C'est-à-dire, connaître le meilleur modèle pour l'estimation. Cette étape a pour objectif de discriminer entre l'effet spécifique (effet fixe ou effet aléatoire) et l'effet commun. Nous utiliserons le logiciel stata 11.2 pour effectuer le test de spécification et les estimations. Les résultats détaillés du test et régression seront présentés en (Annexe N°06). Seule, la synthèse de ces résultats sera mise en exergue dans la suite du document :

- **Le test de Fisher**

Ce test permet de vérifier l'homogénéité globale du modèle, il sert également de test de significativité globale. Les hypothèses du test sont les suivantes :

H0 : les coefficients des variables ne sont pas différents de zéro.

H1 : les coefficients des variables sont différents de zéro.

La statistique de Fischer calculée suit sous l'hypothèse H0 une loi de Fisher. On rejette l'hypothèse nulle si la statistique calculée est supérieure à la valeur lue sur la table. Les résultats des tests sont les suivants :

Tableau N°13 : Résultats du test de Fisher.

Modèle	Fixed-effects (within) regression		Number of obs =100
	Groupe variable : banques		Number of groups = 20
	F test that all u i=0 :	F(19, 75)= 2,70	Prob> F = 0,0012

Source : Résultats obtenus du logiciel Stata 11.2.

D'après ce test, nous remarquons que la probabilité de la statistique de Fisher calculée est inférieure à 1%. Par conséquent l'hypothèse H_0 sera rejetée, et le modèle à effets spécifique (fixes ou aléatoire) est plus pertinent pour l'étude des déterminants de la performance bancaire. Cela nous indique que les banques algériennes sont différentes les unes des autres.

1.2. Application du Test d'Hausman :

Après avoir vérifié que le modèle conçu possède un effet spécifique, il reste maintenant à déterminer, si cet effet est fixe ou bien aléatoire. Pour ce faire, on procède à l'aide du logiciel Stata 11.2, au test d'Hausman (Voir Annexe N°07), ce teste repose sur les hypothèses suivantes :

H_0 : Présence d'effets fixes.

H_1 : Présence d'effets aléatoires.

Les résultats du test de Hausman post estimation sont présentés ci-dessous.

Tableau N°14 : Test d'Hausman appliqué au modèle.

	---- Coefficients ----			
	(b)	(B)	(b-B)	sqrt(diag(V_b-V_B))
	fixed	re	Difference	S.E.
Lev	-.0002049	-.0004138	.0002089	.0001604
Prcdt	-.0928025	-.1101706	.0173681	.0326947
Opex	-.0167162	-.0146485	-.0020677	.0182509
Liqd	-.0016592	-.0013749	-.0002844	.0002258
Margint	.4588877	.3358257	.123062	.1087515
Test: Ho:	difference in coefficients not systematic			
	chi2(5) = (b-B)'[(V_b-V_B)^(-1)](b-B)			
	= 3.20			
	Prob>chi2 = 0.6691			

Source : Résultats obtenus du logiciel Stata 11.2.

La probabilité du test est supérieure à 1%. Dans ce cas, le modèle à effet aléatoire est préférable au modèle à effet fixes. Afin de nous assurer encore plus de cela et de gagner en robustesse, on effectuera également le test de « Breuch-Pagan Lagrangian Multiplier test for random effects ».

1.3. Application du test de Breuch-Pagan :

La statistique de Breusch-Pagan est obtenue après l'estimation du modèle à effets aléatoires. Elle permet de tester la significativité du modèle à effets aléatoires. C'est-à-dire que si la probabilité de la statistique de Breusch-Pagan est inférieure au seuil fixé, les effets aléatoires seront globalement significatifs. Le test est basé sur les hypothèses ci-après :

H0 : Absence d'effets aléatoire.

H1 : Présence d'effets aléatoires.

Le résultat du test est le suivant :

Tableau N° 15: Résultats du test de Breuch-Pagan.

Breusch and Pagan Lagrangian multiplier test for random effects	
chi2(1) =	9.99
Prob > chi2 =	0.0008

Source : Résultats obtenus du logiciel Stata 11.2.

Comme le montre le tableau présenté ci-dessus, le résultat de ce test pour le modèle est une statistique de khi deux significative ($\text{Prob} > \text{chi}^2 = 0.000$) (Voir Annexe N°08). Ce qui nous permet de confirmer l'existence d'effets individuels. Nous retenons ainsi le modèle à effets aléatoires pour l'estimation des deux modèles de régression.

1.4. Application du test d'Autocorrélation :

Enfin, pour tester l'autocorrélation des erreurs, nous allons procéder au test d'autocorrélation de Wooldridge (2002). Les hypothèses sont les suivantes :

H0 : Les erreurs ne sont pas autocorrélées.

H1 : Les erreurs sont autocorrélées.

Les résultats de ce test sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Tableau N°16 : Résultats du test d'Autocorrélation.

Wooldridge test for autocorrelation in panel data
H0: no first-order autocorrelation
F(1, 19) = 7.035
Prob > F = 0.0157

Source : Résultats obtenus du logiciel Stata 11.2.

D'après ces résultats on note une présence d'autocorrélation sérielle (Prob > F est inférieure à 0.05) pour notre modèle (Voir Annexe N°09). On en conclue l'existence d'un problème d'autocorrélation.

Dans notre modèle, nous avons utilisé la méthode PCSE (Panel-Corrected Standard Errors) pour estimer le modèle. Cette méthode tient compte de la présence de problème statistique et permet la correction. Elle fournit des coefficients non biaisés notamment pour les micro-panels (Beck et Katz, 1995, 1996). Ainsi, dans ce qui suit nous allons interpréter les résultats des estimations du modèle de régression.

2. Présentation et interprétation des résultats obtenus :

En se basant sur les résultats des tests économétriques présentés ci-dessus qui ont corroboré la robustesse du modèle, nous allons dans ce qui suit, analyser les résultats obtenus à partir des estimations du modèle de régression testant l'effet des différentes variables liées à chaque rubrique du système CAMEL. Enfin, nous allons commenter en détail, les résultats obtenues pour les coefficients des différentes variables explicatives de ce modèle. Nous vérifierons, entre autres, si les signes obtenus sont conformes aux hypothèses de recherche et aux résultats empiriques obtenus par les études précédentes.

Pour rappel, notre modèle vise à examiner et à expliquer l'impact des ratios utilisés dans le système CAMEL, sur la performance bancaire matérialisée par le ROA (Return On Asset). Les résultats de régression sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Tableau N° 17 : Résultats de l'analyse multi-variée pour le modèle

Variable explicatives	Signe attendu	Coefficient	P-value
LEV	+	-.0004996	0.000***
PRCDT	-	-.1072963	0.000***
OPEX	-	-.0123825	0.096*
LIQD	+	-.0010509	0.077*
MARGIN	+	.2945081	0.000***
_CONS	+	.0266311	0.000***
Wald chi2		152,66	
(Prob > chi2)		(0.0000)	
Number of obs		100	

(*) : Significatif à 10%

(***) : Significatif à 1%

Le tableau ci-dessus présente les résultats du modèle qui expose l'effet des ratios choisis à partir du système CAMEL. Sur la base de l'analyse statistique des résultats montrés dans ce tableau, on constate que le nombre d'observations utilisées dans le modèle est de 100 observations (20* 5). On observe un R² qui dépasse les 56% pour notre modèle, ce qui signifie que les variables choisies expliquent jusqu'à 56% des variations de la performance bancaire représentées par la variable ROA (Return On Asset), cela étant dit, il existe donc d'autres variables qui peuvent aussi impacter la rentabilité bancaire.

Par ailleurs, le test de Wald chi2 de signification globale du modèle montre que le modèle est significatif au seuil de 1% (Prob > chi2=0.0000), ce qui traduit une bonne adéquation d'ensemble, ainsi le pouvoir explicatif du modèle est satisfaisant.

D'après les résultats du tableau N°17, on peut expliquer la relation entre les variables indépendantes et la variable cible comme suit :

2.1. Le levier financier (LEV) :

Selon notre étude, on note qu'il existe un impact négatif très significatif (à 1%), du levier financier sur la performance bancaire des banques algériennes (coefficient =-.0004996). Rappelons que le levier financier représente, la proportion de la totalité des dettes de la banque, par rapport à ses fonds propres.

Cette relation indique que, plus les dettes de la banque sont élevées par rapport à ses fonds propres, moins la rentabilité (ROA) est importante. Pourtant la fonction principale de la banque est de s'endetter, à travers les dépôts que lui offre sa clientèle, afin de les faire fructifier en les octroyant sous forme de prêts, et réaliser un gains grâce au différentiel de taux

d'intérêt, cela dit, les résultats obtenus s'expliquent, d'une part, parce que les dettes supportées ont un certain coût, qui influence négativement la performance de la banque, car elles génèrent des charges financières à payer, d'autre part l'endettement indique que la banque est plus exposée au risque de solvabilité, affaiblit ses capacités à absorber les chocs financiers ainsi que sa solidité financière pour payer ses débiteurs, (Abdul et Sana, 2016). Cela l'amène, à ne plus pouvoir octroyer de crédits générateurs de revenus.

Ce résultat infirme notre hypothèse, mais semble en cohérence avec les travaux de recherches de Hayet Dami et Abdelfatteh Bouri 2016 et de Benilles Billel 2018.

2.2. Les provisions pour pertes sur prêts accordés (PRCDT) :

Selon les résultats atteints, on remarque que les provisions pour pertes sur prêts accordées, ont une relation négativement significative (à 1%), avec la performance des banques algériennes (avec un coefficient = - . 1072963).

Ce ratio est un indicateur de la qualité des actifs dans le système CAMEL, il est générateur d'intérêt, puisque les banques dont les prêts sont plus risqués, sont amenées à exiger une marge d'intérêt plus élevée, pour compenser un risque de défaut plus important. Par conséquent, le coefficient dans la régression devrait être positif (Kosmidou et al (2006)).

Cependant, plus le risque est élevé, plus la probabilité d'avoir des créances douteuses, plus communément appelés des « crédits non performants », est importante, ces charges représentent une perte sèche et irréversible pour les banques. En effet, pour un prêteur, la perte du capital prêté agit sur les sommes non remboursées, qui s'imposent directement sur le résultat, et peuvent mettre en péril l'existence de la banque. Par conséquent, on peut affirmer que la relation entre la rentabilité des banques (ROA) et ce ratio est négative. Plusieurs études ont montré cette relation négative entre ces deux variables, comme celle Houssam Bouzgarou et al. (2010) qui portait sur le système bancaire français.

2.3. Les charges opérationnelles (OPEX)

D'après le tableau N°17 mentionné plus haut, on observe un impact négativement significatif à hauteur de (10%) des charges opérationnelles sur la performance du système bancaire algérien. Cette variable représente une mesure simple de la qualité du management d'après le système CAMEL, et donne une bonne idée sur la capacité du corps dirigeant à bien gérer les coûts de structure de la banque.

Ce résultat stipule que les profits des banques peuvent être négativement affectés par les dépenses de structure. Une hausse des frais généraux d'un point du pourcentage des actifs, entraînerait à court terme une chute du rendement de 0,124 point du (ROA).

Les résultats empiriques de Guru et al (2002), ont mis en évidence qu'une bonne gestion des coûts permet de réaliser une rentabilité plus efficace. De ce fait, il existerait une relation significative et positive entre une gestion efficace des coûts et la rentabilité bancaire. Toutefois, dans cette étude, le coefficient (-0.124) montre que ces charges indirectes agissent négativement sur la rentabilité des investissements ROA, ce qui signifie une gestion de coût peu efficace des banques algériennes.

De plus, ces banques du secteur algérien, se trouvent confrontées au recrutement important de la main d'œuvre, et par voie de conséquence leurs charges du personnel **augmentent** notablement. Houssein Bouzgarou et al (2008), ont défendu ce résultat (effet négatif sur la rentabilité), en se basant sur l'hypothèse que les banques peuvent supporter des coûts de structure élevés, lorsqu'elles doivent surmonter un désavantage informationnel important.

Aussi, le manque d'efficacité opérationnelle de nos banques, est due probablement à leur incapacité à facturer à leurs clients, déposants et emprunteurs, ces charges indirectes (principalement les frais de personnel), soit en réduisant le taux d'intérêt sur les dépôts et / ou en augmentant les taux sur les crédits en raison de la réglementation en vigueur qui oblige les institutions financières à respecter certaines limites des taux d'intérêts.

De même, le coefficient de cette variable est négatif dans la régression établie par Kosmidou et al (2006), qui ont étudié la comparaison entre les banques du secteur bancaire Anglais. Ce résultat confirme notre hypothèse concernant cette variable explicative.

2.4. La liquidité bancaire (LIQD)

Suivant les résultats de la régression sur données de panel, on constate une relation négativement significative à un seuil de (10%), rappelons que le ratio utilisé met en rapport les disponibilités auprès de la banque centrale d'Algérie, et les dépôts des clients auprès des banques commerciales, (Derviz, A., & Podpiera, J. 2015), plus ce ratio est important plus la banque peut faire face à la demande de monnaie de ses clients, par contre cela indique aussi qu'elle n'octroie pas beaucoup de crédits qui, rappelons-le, sont la source majeure du revenu des banques algériennes, cela est dû aux exigences de la réglementation bancaire liées à la nécessité d'avoir des réserves obligatoires.

Traditionnellement, les banques sont des intermédiaires entre prêteurs et emprunteurs. Moins les dépôts se transforment en emprunts, moins les marges d'intérêt et les profits s'accroissent. Ainsi on constate que la politique de crédit actuelle, procure aux banques algériennes moins de rendements qu'elles pourraient en obtenir, ce qui explique l'impact négatif sur la rentabilité bancaire.

Par ailleurs, même si les crédits ont un effet stimulant sur la rentabilité, les banques composant le secteur bancaire algérien hésitent à distribuer des crédits par crainte de ne pas recouvrer les fonds distribués et tomber ainsi dans la crise d'insolvabilité.

D'autres ont montrés des relations positives entre la liquidité et la performance bancaire à l'image de Guru et al. (2008), or une « surliquidité » des banques algériennes entraine une diminution de leurs ROA pour les raisons indiquées ci-dessus, ce résultat est contraire à notre hypothèse de départ mais conforme à l'étude de Kosmidou et al. (2008) qui portait sur les banques grecques.

2.5. La marge d'intérêt nette (MARGIN) :

Selon les résultats exposés dans le tableau N°17 , ci-dessus, on note que la variable de marge d'intérêt nette qui représente la rubrique « Earnings » du système CAMEL, influence significativement, au seuil de (1%), et positivement la performance bancaire algérienne avec un coefficient de 0.29. En d'autre terme, une augmentation d'un point de la marge d'intérêt nette induit une augmentation qui frôle les 30%.

Cela s'explique, par le potentiel de la marge d'intérêt à résister aux diminutions successives de toutes les charges liées à l'activité bancaires et aux charge de structures, afin d'arriver à un résultat conséquent et positif qui à son tour conduira à l'augmentation du ROA. Aussi, la capacité de la banque à générer une marge d'intérêt nette positive donne une indication sur son aptitude à placer les ressources en dépôts dans des opportunités d'emplois dont le rendement est supérieure aux rémunérations qu'elle verse à ses déposants.

Cela dit, l'augmentation de la marge d'intérêt doit s'accompagner d'une bonne gestion des coûts, afin de garantir un accroissement significatif de la performance financière, Kosmidou et al (2006).

Ce résultat, confirme notre hypothèse concernant cette variable explicative.

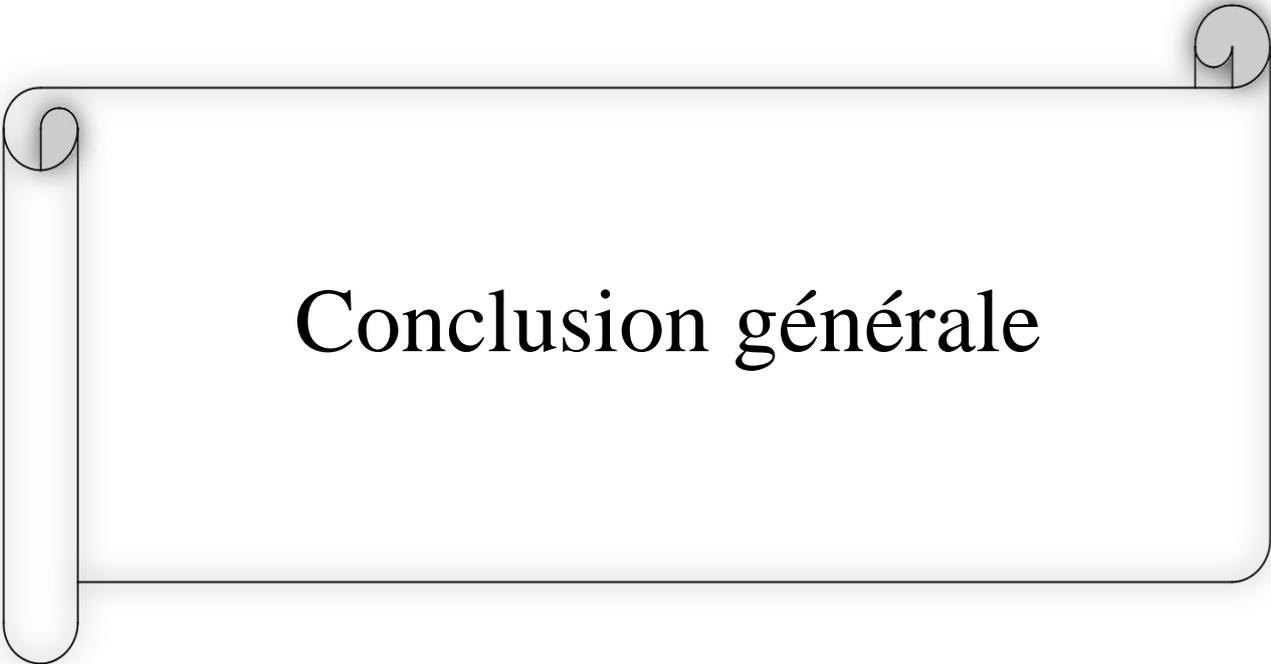
Conclusion

Les études, sur les déterminants de la performance bancaire, ont pris une part importante dans la finance bancaire actuelle, cette étude qui était basée sur un échantillon de 20 banques algériennes, représentant la population totale des établissements bancaires en Algérie pour la période allant de 2013 à 2017 ; avait pour objectif de déterminer l'impact des ratios du système CAMEL sur la performance des banques.

La variable de performance à expliquer a été matérialisée, par la rentabilité économique (ROA), qui est calculée en mettant en rapport le résultat de l'exercice avec le total des actifs. Nous avons utilisé une régression sur données de panel afin d'estimer le modèle.

Les résultats obtenus montrent que le levier financier, les provisions pour pertes sur prêts accordés, les charges opérationnelles, ainsi que la liquidité, ont un impact significativement négatif sur la performance bancaire, tandis qu'il existe une relation significative et positive entre la marge d'intérêt nette et la variable cible du modèle.

Les résultats obtenus semblent pour la plupart correspondre aux recherches et études établies auparavant.



Conclusion générale

Conclusion générale

Le principal objectif de ce mémoire est d'utiliser le système CAMEL(S) et ses indicateurs, pour l'appréciation de la performance bancaire des banques algériennes, durant la période allant de 2013 à 2017 en appliquant une régression sur données de panel. Ainsi, la problématique de recherche fut formulée comme suit :

Quels indicateurs contenus dans le système CAMEL(S), déterminent la performance des banques algériennes ?

Dans le but d'apporter une réponse probante à cette question, nous avons matérialisé et mesuré la performance des banques algériennes ; et par la suite nous avons proposé un modèle économétrique utilisant les ratios CAMEL, pour analyser et expliquer au mieux l'impact de chaque variable sur la performance bancaire.

A travers la documentation bibliographique, l'utilisation de certains ratios du système CAMEL, et la méthode de données de panel, nous sommes arrivés à trouver des réponses aux questions que nous nous sommes posées dans l'introduction générale afin de confirmer ou infirmer nos hypothèses.

D'après la partie théorique, on a déduit que la performance est un concept très complexe qui relie plusieurs autres notions telles que l'efficience ; la profitabilité ; mais encore la rentabilité; grâce à l'application d'une revue de littérature concernant la mesurabilité de la performance ; nous avons pu constater que beaucoup de chercheurs (Kosmidou et al (2002) ; Abdul et Sana (2016) ; short (1979)), ont matérialisé la performance bancaire par la rentabilité des actifs ou bien des capitaux propres ; ce qui nous a permis de confirmer la première hypothèse mentionné dans l'introduction générale, à savoir, que la performance bancaire pouvait être mesurée par la rentabilité des actif (ROA).

Selon les résultats observés dans le cas empirique de cette recherche, on remarque une forte variance du ratio représentant la performance bancaire matérialisée par le rendement des actifs (ROA). Cela indique une forte instabilité de la performance des banques algériennes, non seulement d'une banque à une autre, mais aussi une instabilité au fil des années au sein de la même banque. Ceci mène à confirmer la troisième hypothèse, selon laquelle la performance bancaire du secteur algérien est instable sur la période allant de 2013 à 2017.

Suivant les résultats obtenus, dans le dernier chapitre pratique, suite à l'application d'une régression sur données de panel à l'aide d'un indicateur par rubrique du système CAMEL ;

aux banques algériennes. Nous avons trouvé une relation significativement positive entre la performance des banques algériennes et la marge d'intérêt nette ; et des relations significativement négatives entre le levier financier ; la liquidité ; les charges d'exploitation et les provisions pour prêts. Chaque variable est représentative d'une rubrique du système CAMEL, cela permet de confirmer l'hypothèse émise dans l'introduction générale concernant l'impact des ratios CAMEL sur la performance bancaire. Cette confirmation est relative aux choix des variables utilisées dans l'étude, et certains facteurs qui pourraient influencer les résultats.

Au terme de cette étude, nous constatons que ce travail de recherche présente des apports sur trois principaux axes :

- L'axe théorique : ce travail permet une bonne compréhension de plusieurs concepts, comme la performance, l'efficacité et la rentabilité ainsi que la pertinence du système CAMEL(S) dans le pilotage d'une banque.
- L'axe méthodologie : cette étude apporte une méthodologie de travail rigoureuse en présentant les démarches adoptées pour la méthode de données de panel, tout en exploitant les ratios utilisés dans le système C.A.M.E.L(S) pour expliquer la performance bancaire.
- L'axe managérial et pratique : cette recherche est susceptible d'intéresser plusieurs acteurs, comme les autorités de régulation et de contrôle ainsi que les banques. Elle apporte une synthèse sur la situation du secteur bancaire algérien et le degré d'inégalité en termes de performance et de rentabilité bancaire.

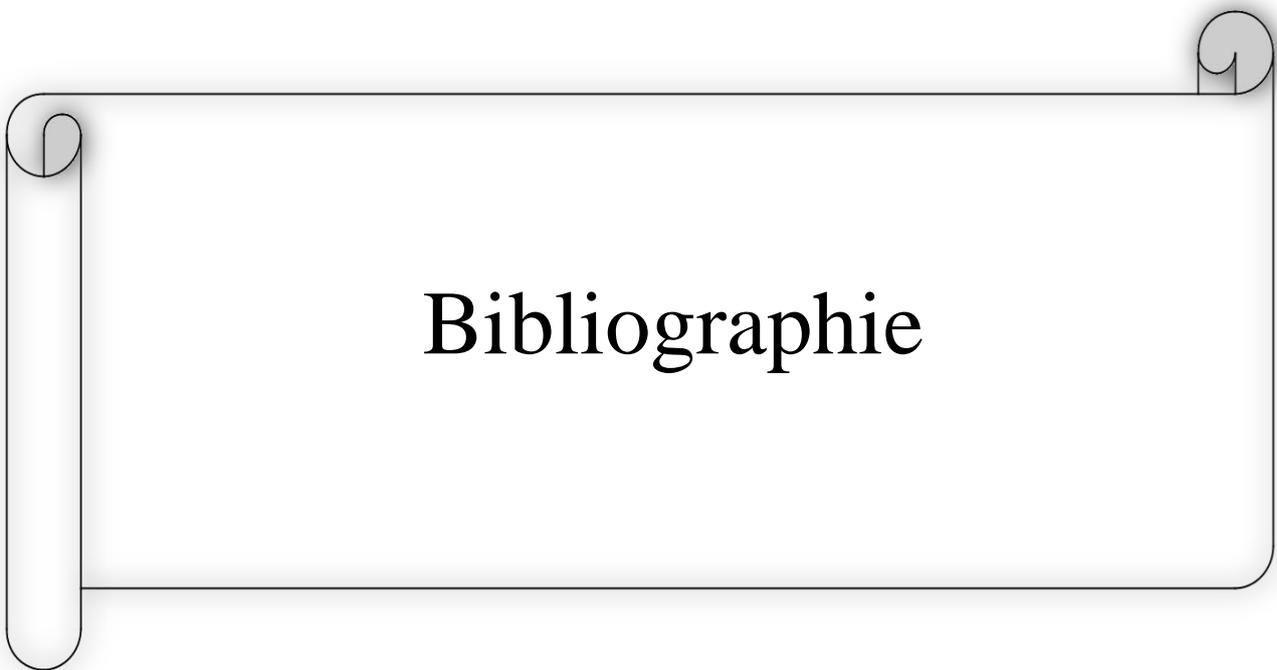
Toutefois, et malgré les apports mentionnés ci-dessus, les résultats doivent être appréciés en tenant compte des obstacles qui limitent l'élargissement et la généralisation de l'étude, et qui sont :

- L'hétérogénéité de notre échantillon constitue une des principales limites, vu la divergence entre les objectifs des différentes banques.
- La dépendance de la méthode de régression sur données de panel de l'échantillon, des variables choisies et des périodes observées.
- Compte tenu du délai que nous a été imparti, il était difficile d'essayer plusieurs combinaisons d'outputs / inputs et d'intégrer les autres facteurs qui peuvent être des éléments explicatifs dans le modèle.

-
- Etant donné la taille réduite de l'échantillon de l'étude empirique, il a été impossible pour nous d'appliquer la méthode de l'analyse des composantes principales (ACP) afin de gagner en objectivité dans le choix des variables explicatives.
 - Au regard du faible dynamisme du marché financier algérien, il était peu probable de collecter les informations qui permettent d'intégrer et de calculer, les indicateurs contenus dans la rubrique « Sensitivity » du système CAMEL(S).
 - La performance contient d'autres concepts autre que la rentabilité, telle que l'efficience ou encore la profitabilité.

Sur la base de limites mentionnées ci-dessus, nous suggérons de réaliser d'autres études, dont les plus intéressantes sont :

- Evaluer la performance bancaire du secteur algérien en utilisant d'autres variable explicatives et de voir les conséquences de ces choix sur les résultats.
- Ramener la performance bancaire à un autre concept que la rentabilité.
- Elargir le champ de l'étude à la région MENA, par exemple, afin d'avoir un échantillon suffisamment important pour utiliser la méthode « ACP ».
- Mener une étude similaire, mais cette fois ci, sur un environnement où il existe un marché financier dynamique, afin d'intégrer les indicateurs de la rubrique « Sensitivity» du système CAMEL(S).



Bibliographie

- **Ouvrage :**

- LORINO Philippe « méthodes et pratiques de la performance », éditions d'organisation, paris, 1998.
- A. PAYETTE, « Efficacité des gestionnaires et des organisations », Presse universitaire du Québec, 2011
- BOURGUIGNON, « Peut-on définir la performance ? », Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables, Revue Française de Comptabilité, n° 269, juillet août 1995
- GIRAUD, (Françoise), « Contrôle de gestion et pilotage de la performance », », Edition Gualino, Edition N°2, Paris, 2004 ;
- BOURBONNAIS Régis « économétrie », DUNOD, 9ème édition, paris, 2015.
- Voyer Pierre, « Tableau de bord de gestion et indicateurs de performance », 2eme édition, PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC, 1999 ;
- Antoine SARDI, Audit et contrôle interne bancaires, Edition AFGES, 2002.
- C. Descamps, J. Soichot, « Economie et gestion de la banque », EMS Editions, 2002.
- François Desmicht, « Pratique de l'activité bancaire », Ed. DUNOD, Paris, 2004.
- Sylvie de Gaussergues, Gautier Bourreaux, « Gestion de la banque », 7ème édition, DUNOD, Paris, 2013.
- Karyotis, Catherine, « L'essentiel de la banque », Ed. Gualino, 2016.
- E. Lamarque, V. Mayon, « Economie et gestion de la banque », Ed. DUNOD, 2015.
- F.S.Mishkin, « The economics of money, banking and financial markets », the Addison – Wesley series in economics, 7th edition, 2004.
- Benhalima AMMOUR. (2001), Le système bancaire algérien ;Textes et réalités , Editions Dahlab ;
- Dov. OGIEN, « Comptabilité et audit bancaire », Ed. DUNOD, 2ème édition, Paris, 2008.

- **Articles :**

- Rima Turk: Situation concurrentielle dans le secteur bancaire islamique et mondial : perspectives globales (2010).
- K.A. Mohammad : Mesurer les performances financiers sur la base CAMEL : une étude sur certaines banques islamiques au Bangladesh (2016)
- Abdul et Sana (2016) Analyse des déterminants de la performance: banques conventionnelles versus banques islamiques au Pakistan

-
- La détermination de la performance bancaire basée sur le model CAMELS; Malihe Rostami (2015)
 - Application de l'analyse factorielle pour identifier les indicateurs clés de performance bancaire ; J .Alves ; M.Douglas ; G.Carvalho ; F. Demelo (2017)
 - Les déterminants idiosyncrasiques de la performance bancaire au Maroc : Analyse sur données de panel, Salwa Bahyaoui (enseignante-chercheur)
 - Guru B., J. Staunton and Balashanmugam. 2002. "Determinants de la profitabilité des banques commerciales en Malaisie"
 - The determinants of banks' profits in Greece during the period of EU financial integration Kyriaki Kosmidou et al (2002)
 - L'analyse des déterminants de la rentabilité des banques françaises Comparaison entre banques domestiques et banques étrangères ; Houssam Bouzgarou et al. (2010)
 - Les déterminants internes qui évaluent la performance des banques islamiques : cas de la zone de Moyen Orient et Afrique du Nord ; Hayet Dami et Abdelfatteh Bouri (2017)
 - Les déterminants internes de la rentabilité des banques algériennes ; Benilles Billel (2018)
 - The relation between commercial bank profit rates and banking concentration in Canada, Western Europe, and Japan ; Short (1979)

 - **Revue périodique et rapport annuel**
 - KPMG, Guide Investir en Algérie, 2017.
 - Rapports annuel de la banque d'Algérie éditions : 2013 à 2017.

 - **Textes réglementaires**
 - Ordonnance N°01-01 du 27 février 2001 modifiant et complétant la loi 90-10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit ;
 - La loi n°62-144 du 13 décembre 1962 ;
 - Loi n°88-01 du 12 janvier 1988 relative à l'orientation des entreprises publiques économiques ;
 - Loi n°88-06 du 12 janvier 1988 modifiant et complétant la loi n°86-12 du 19 aout 1986 relative au régime des banques et du crédit ;
 - Loi n°90-10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit ;
 - Ordonnance n° 03-11 du 26 aout 2003 relative à la monnaie et au crédit ;
 - Ordonnance n° 10-04 du 26 aout 2010 relative à la monnaie et au crédit ;

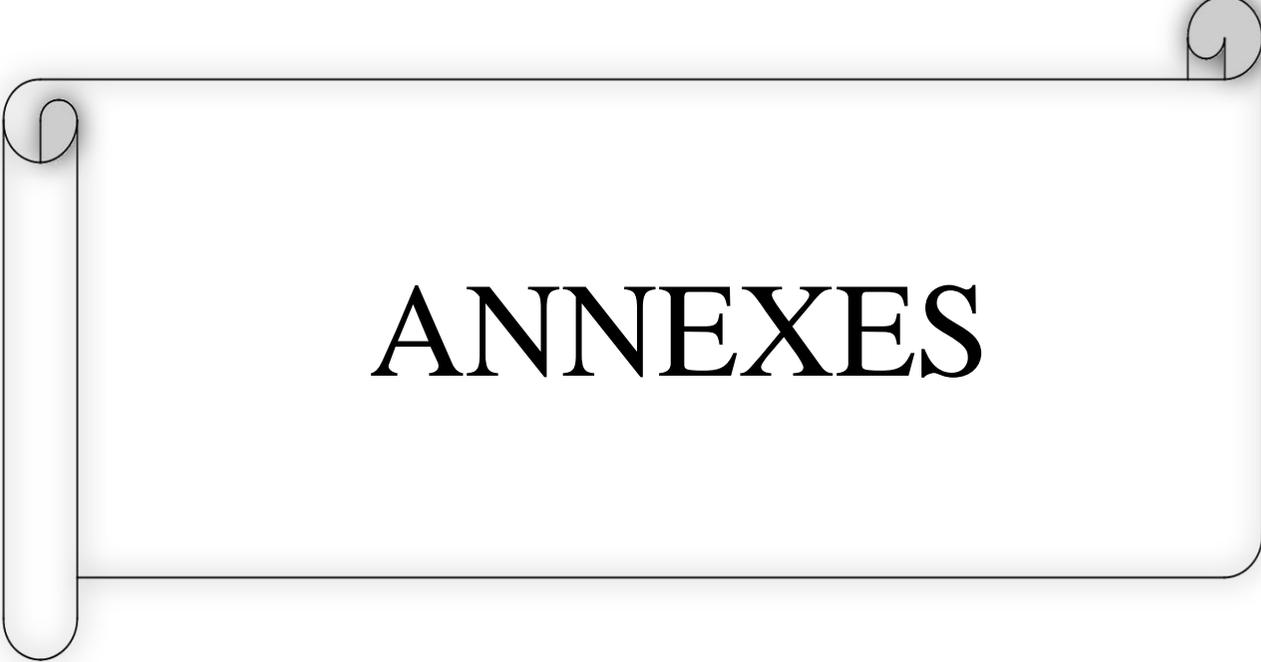
-
- Ordonnance N°66-178 du 13 juin 1966 portant création de la banque nationale d'Algérie ;
 - Décret N°82-106 du 13 mars 1982 portant création de la banque d'agriculture et du développement rural et fixant ses statuts ;
 - Décret N°85-85 du 30 avril 1985 portant création de la banque de développement local et fixant ses statuts ;
 - Article N° 62 de l'ordonnance 03-11 du 26 août 2003 relative à la monnaie et au crédit.

- **Thèses**

- Benilles.B, Thèse de doctorat « Les déterminants de la gestion des résultats : - Approche qualitative et quantitative- Cas des banques algériennes. » (2017).
- Clavier .J Thèse de doctorat « Incidences du passage obligatoire aux normes comptables IAS/IFRS sur le risque d'instabilité bancaire » (2011).

- **Sites internet consultés**

- www.culturebanque.com
- www.ooreka.fr
- www.lafinancepourtous.com
- www.banque-crédit.org
- www.bank-of-algéria.dz



ANNEXES

Annexe 01 : Population de l'étude.

N°	Abréviation	Banque
1	SGA	Société Générale Algérie
2	AGB	Gulf Bank Algérie
3	ABC	Arab Banking Corporation
4	TRUST	Trust Bank-Algeria
5	AL SALAM	Al Salam Bank Algeria
6	AL BARAKA	Banque Al Baraka d'Algérie
7	HOUSING	The Housing Bank For Trade and Finance-Algeria
8	FRANSABANK	Fransabank Al-Djazair
9	AB PLC	Arab Bank PLC-Algeria
10	HSBC	H.S.B.C-Algeria
11	CALYON	Crédit agricole corporate et investissement Bank-Algérie
12	BNP	BNP Paribas Al Djazair
13	NATIXIS	Natixis d'Algérie
14	CITIBANK	Citibank N.A Algeria
15	BNA	Banque nationale d'Algérie
16	BEA	Banque extérieure d'Algérie
17	BADR	Banque de l'agriculture et du développement rural
18	BDL	Banque de développement Local
19	CPA	Crédit populaire d'Algérie
20	CNEP	Caisse nationale d'épargne et de prévoyance

Annexe 02 : Ratios utilisés par banque et par an.

Banque	Année	ROA	LEV	PRCDT	OPEX	LIQD	MARGIN T
1	2013	.024035	9.40292	.062481	.056002	.360309	.037328
1	2014	.028472	8.91242	.071963	.085749	.3384	.04469
1	2015	.025407	7.10185	.067011	.087161	.173339	.048466
1	2016	.026972	7.92955	.068424	.103962	2.0865	.050492
1	2017	.021501	9.74248	.072903	.147074	1.76454	.046732
2	2013	.047413	9.85773	.023282	.09835	.37319	.032964
2	2014	.030309	12.5186	.023942	.10746	.442037	.035073
2	2015	.027709	12.4806	.024146	.116588	.24679	.049332
2	2016	.019363	13.4391	.023825	.125469	1.28173	.042748
2	2017	.02001	19.136	.022915	.120923	2.60698	.043733
3	2013	.035598	2.82336	.011204	.062014	.180397	.03696
3	2014	.033709	2.89443	.01419	.053907	.181168	.041248
3	2015	.027171	3.57382	.015282	.072105	.238421	.038582
3	2016	.024365	4.01546	.01549	.096034	.926842	.039242
3	2017	.025131	5.09798	.015145	.09523	1.55885	.033796
4	2013	.045866	1.28528	.135493	.028658	.224537	.072733
4	2014	.0478	1.42391	.118353	.022617	.230495	.068715
4	2015	.048333	1.53026	.070364	.026801	.177988	.070204
4	2016	.027508	1.50704	.106998	.045574	.864741	.065094
4	2017	.025551	2.29083	.079423	.079454	.558816	.056655
5	2013	.044551	2.36129	.045066	.051125	.516787	.059542

Suite annexe 02

5	2014	.048673	1.8955	.057555	.050675	.385823	.060641
5	2015	.011765	2.27742	.087204	.054974	.295007	.04023
5	2016	.028348	2.41319	.049645	.07071	.289953	.038725
5	2017	.018978	4.20365	.04286	.070817	.471382	.035338
6	2013	.034715	8.82817	.03684	.212467	.709713	.0381
6	2014	.032945	8.34288	.025059	.236031	.559031	.030327
6	2015	.029146	9.8814	.022029	.241873	.54555	.029618
6	2016	.026093	10.6866	.017647	.229879	8.72008	.031289
6	2017	.020073	12.7784	.015659	.270763	8.2584	.027288
7	2013	.045182	2.22314	.020988	.061091	.509631	.023579
7	2014	.038956	2.54503	.02357	.071967	.667276	.02283
7	2015	.030041	2.63842	.021906	.081924	.388198	.021771
7	2016	.027598	3.1103	.018246	.090072	2.96956	.022488
7	2017	.019524	5.71854	.013394	.113608	7.70913	.018382
8	2013	.037689	1.04046	.038591	.051135	.758456	.037377
8	2014	.013731	.976574	.07806	.110558	.320774	.029658
8	2015	.021021	1.19102	.064405	.080947	.295474	.035286
8	2016	.028888	1.75548	.035341	.083764	.513479	.036875
8	2017	.026966	2.53171	.032272	.143161	.655853	.038022
9	2013	.052374	3.50665	.004377	.044983	.4954	.033814
9	2014	.045476	3.26815	.004442	.04785	.233403	.039431
9	2015	.039	4.39454	.003742	.047603	.236117	.037508
9	2016	.052146	3.42866	.004494	.04494	.67712	.047898
9	2017	.032967	4.83529	.008708	.100345	.337947	.033919
10	2013	.033857	8.87265	.003556	.126556	1.0587	.022756

Suite annexe 02

10	2014	.021318	8.76468	.002495	.124736	1.16764	.02362
10	2015	.029562	4.46785	.002022	.145833	.345681	.030249
10	2016	.023157	3.23393	.002771	.216847	5.80572	.028493
10	2017	-.003164	3.65553	.009781	.07804	5.21544	.033455
11	2013	.030838	1.70834	0	.05758	.445421	.020691
11	2014	.030865	2.41122	0	.077346	3.61794	.019465
11	2015	.027654	1.067	0	.123328	1.02345	.01686
11	2016	.023694	.693878	0	.117519	.121169	.031901
11	2017	.007341	.779443	0	.048019	.086755	.028862
12	2013	.023002	17.4946	.026211	.082691	.20084	.042401
12	2014	.022233	18.7385	.026441	.105018	.18289	.041702
12	2015	.019124	17.9201	.036623	.10431	.234861	.042881
12	2016	.018647	18.391	.048172	.127472	2.00526	.042761
12	2017	.018051	18.698	.057072	.116037	1.39526	.047228
13	2013	.029152	8.05216	.028161	.105392	.25152	.052853
13	2014	.028911	10.8405	.030647	.129999	.524989	.045552
13	2015	.013051	9.82252	.047242	.171402	.300518	.047321
13	2016	.009969	10.4691	.081911	.223237	.598415	.038447
13	2017	.010065	12.0591	.087544	.219303	.455221	.033189
14	2013	.029274	14.4014	0	.000465	1.01402	.021058
14	2014	.026916	12.4345	0	.000607	.643765	.024408
14	2015	.033815	10.7971	0	.01605	.440361	.026803
14	2016	.028766	12.3505	.009494	.056043	.033716	.024189
14	2017	.030505	13.6689	.010633	.023774	.042774	.024649
15	2013	.019571	11.1219	.059367	.194459	.143505	.034884

Suite annexe 02

5	2014	.015166	13.1085	.052386	.217101	.128461	.033187
15	2015	.015329	12.6564		.181237	.163456	.042135
15	2016	.015436	9.62549	.111534	.212371	.151492	.035599
15	2017	.014623	9.99095	.097857	.333567	.135967	.026855
16	2013	.013408	11.4629	.05751	.356176	.188055	.008233
16	2014	.015661	13.6163	.067569	.374041	.25675	.010994
16	2015	.017618	12.3629	.081293	.489643	.14578	.009043
16	2016	.017818	10.9344	.100817	.238007	.658193	.013163
16	2017	.024682	11.9625	.09518	.309977	.928026	.024393
17	2013	.00496	26.8318	.024537	.231261	.178114	.017701
17	2014	.004932	31.0848	.094291	.19449	.223595	.0179
17	2015	.005804	25.4856	.128654	.197634	.271183	.023616
17	2016	.010719	16.1569	.136383	.204619	.813374	.035637
17	2017	.007891	14.774	.148773	.212307	.669701	.037668
18	2013	.004791	20.331	.095881	.274992	.112023	.016967
18	2014	.003245	26.9103	.073854	.408915	.180703	.014406
18	2015	.012641	14.7918	.07264	.279457	.177838	.024738
18	2016	.026019	13.8248	.070329	.210472	.138378	.039217
18	2017	.018801	11.3297	.083192	.233581	.078967	.037369
19	2013	.016199	13.8555	.038197	.177147	.192325	.026371
19	2014	.016548	14.6913	.041828	.181818	.226058	.026135
19	2015	.022656	14.0358	.040219	.165468	.209308	.028792
19	2016	.019996	11.7488	.041772	.182206	.286676	.034069
19	2017	.022266	11.4779	.0419	.231637	.365759	.031579
20	2013	.000425	43.9081	.054265	.58182	.130841	.012593

Suite annexe 02

20	2014	.002411	46.4284	.053438	.543646	.126092	.017301
20	2015	.005657	21.125	.048129	.508121	.14688	.016356
20	2016	.006893	20.2944	.048268	.504493	.114041	.019309
20	2017	.008401	19.2552	.055703	.490993	.047772	.022969

Source : Calculé par l'étudiant à partir des bilans et comptes de résultats.

Annexe 03 : Analyse descriptive des variables.

```
. summarize roa lev prcdt opex liqd margint
```

Variable	Obs	Mean	Std. Dev.	Min	Max
roa	100	.0237624	.012168	-.003164	.052374
lev	100	10.20772	8.406231	.693878	46.4284
prcdt	100	.045083	.0361707	0	.148773
opex	100	.1581365	.1257284	.000465	.58182
liqd	100	.8713725	1.598032	.033716	8.72008
margint	100	.033757	.0132723	.008233	.072733

Source : Logiciel STATA 11.2

Annexe 04 : Matrice de corrélation des variables

```
. pwcorr roa lev prcdt opex liqd margint, star(5)
```

	roa	lev	prcdt	opex	liqd	margint
roa	1.0000					
lev	-0.6169*	1.0000				
prcdt	-0.3344*	0.2301*	1.0000			
opex	-0.6264*	0.6757*	0.3082*	1.0000		
liqd	-0.0447	-0.1093	-0.2482*	-0.0278	1.0000	
margint	0.4687*	-0.3954*	0.2153*	-0.5317*	-0.0843	1.0000

Source : Logiciel STATA 11.2.

Annexe 05 : Matrice de multicolinéarité des variables.

. vif

Variable	VIF	1/VIF
opex	2.61	0.382770
lev	1.88	0.531529
margin	1.80	0.554636
prcdt	1.50	0.668041
liqd	1.08	0.922495
Mean VIF	1.78	

Source : Logiciel STATA 11.2

Annexe 06 : Résultat du test de Fisher.

```
. xtreg roa lev prcdt opex liqd margint, fe
```

Fixed-effects (within) regression
Group variable: **banque**

Number of obs = 100
Number of groups = 20
obs per group: min = 5
 avg = 5.0
 max = 5

R-sq: within = 0.3032
 between = 0.6119
 overall = 0.4944

corr(u_i, xb) = -0.1082
F(5,75) = 6.53
Prob > F = 0.0000

roa	Coef.	Std. Err.	t	P> t	[95% Conf. Interval]
lev	-.0002049	.000228	-0.90	0.372	-.0006591 .0002493
prcdt	-.0928025	.0467151	-1.99	0.051	-.1858637 .0002588
opex	-.0167162	.0226132	-0.74	0.462	-.061764 .0283316
liqd	-.0016592	.0005691	-2.92	0.005	-.0027929 -.0005256
margint	.4588877	.1495847	3.07	0.003	.1608997 .7568756
_cons	.0186363	.0078881	2.36	0.021	.0029224 .0343502
sigma_u	.00614676				
sigma_e	.00717699				
rho	.42313695	(fraction of variance due to u_i)			

F test that all u_i=0: F(19, 75) = 2.70 Prob > F = 0.0012

Source : Logiciel STATA 11.2

Annexe 07 : Résultat du test d'Hausman.

. hausman fixed re

	— coefficients —		(b-B) Difference	sqrt(diag(v_b-v_B)) S.E.
	(b) fixed	(B) re		
lev	-.0002049	-.0004138	.0002089	.0001604
prcdt	-.0928025	-.1101706	.0173681	.0326947
opex	-.0167162	-.0146485	-.0020677	.0182509
liqd	-.0016592	-.0013749	-.0002844	.0002258
margin	.4588877	.3358257	.123062	.1087515

b = consistent under Ho and Ha; obtained from xtreg
 B = inconsistent under Ha, efficient under Ho; obtained from xtreg

Test: Ho: difference in coefficients not systematic

chi2(5) = (b-B)'[(v_b-v_B)^(-1)](b-B)
 = 3.20
 Prob>chi2 = 0.6691

Source : Logiciel STATA 11.2

Annexe 08 : Résultat du test de Breuch-Pagan.

```
. xttest0
```

```
Breusch and Pagan Lagrangian multiplier test for random effects
```

```
roa[banque,t] = Xb + u[banque] + e[banque,t]
```

```
Estimated results:
```

	Var	sd = sqrt(Var)
roa	.0001481	.012168
e	.0000515	.007177
u	.000023	.0048

```
Test: Var(u) = 0
```

```
chi2(1) = 9.99  
Prob > chi2 = 0.0008
```

Source : Logiciel STATA 11.2

Annexe 09 : Résultat du test d'autocorrélation.

. xtserial roa prcdt opex margint liqd lev

Wooldridge test for autocorrelation in panel data

H0: no first-order autocorrelation

F(1, 19) = 7.035

Prob > F = 0.0157

Source : Logiciel STATA 11.2.

Annexe 10 : Résultat de la régression sur données de panel.

```
. xtpcse roa lev prcdt opex liqd margint
```

Linear regression, correlated panels corrected standard errors (PCSEs)

```
Group variable:  banque          Number of obs      =      100
Time variable:  anne            Number of groups   =       20
Panels:         correlated (balanced)  Obs per group: min =        5
Autocorrelation: no autocorrelation    avg               =        5
                                                max               =        5
Estimated covariances =      210      R-squared          =      0.5564
Estimated autocorrelations =        0      wald chi2(5)      =     152.66
Estimated coefficients =        6      Prob > chi2       =      0.0000
```

roa	Panel-corrected		z	P> z	[95% Conf. Interval]	
	Coef.	Std. Err.				
lev	-.0004996	.000104	-4.80	0.000	-.0007035	-.0002956
prcdt	-.1072963	.0255612	-4.20	0.000	-.1573954	-.0571972
opex	-.0123825	.0074404	-1.66	0.096	-.0269654	.0022004
liqd	-.0010509	.0005942	-1.77	0.077	-.0022156	.0001137
margint	.2945081	.0725438	4.06	0.000	.1523248	.4366913
_cons	.0266311	.0024353	10.94	0.000	.021858	.0314042

Source : Logiciel STATA 11.2

	Pg
Titre	I
Sommaire	II
Liste des tableaux	III
Liste des figures	IV
Liste des abréviations	V
Résumé	A-D
Introduction générale	1
Chapitre 01 Généralités sur l'activité bancaire et notions de performance	3
Section 01 : Généralité sur l'activité bancaire	3
1. Définition de la banque	3
2. Etats financier d'une banque	4
2.1. Le bilan bancaire	4
2.2. Le Hors Bilan	6
2.3 Le compte de résultat d'une banque	6
3. La typologie des banques	7
3.1 La banque centrale	8
3.2 La banque de détail « Banque commerciale »	8
3.3 La banque d'affaire	9
3.4 La banque universelle « Banques généralistes »	9
4. Les différents rôles d'une banque	9
4.1. Intermédiation financière	9
4.2 Gestion des moyens de paiement	11
4.3. Prestation de services	12
5. Les activités d'une banque	12
Section 02 : Notions générales sur la performance	14
1. Définitions de la performance	14
2. Les composantes de la performance	15
3. Les types de performances	16
4. Les objectifs de la performance	19
5. Les caractéristiques de la performance	20
6. La mesure de la performance	21
6.1. Définition de la mesure de performance	21
6.2. Les outils de mesure de la performance	21
7. Les objectifs de la mesure de performance	25
Section 03 : Présentation sommaire du secteur bancaire algérien	26
1. Historique	26
2. Cadre réglementaire du secteur bancaire	28
3. Indicateurs et chiffres clés sur l'intermédiation bancaire en Algérie	29
3.1. Les ressources collectées (les Dépôts)	30
3.2. Les crédits distribués	32
3.3. La solidité financière	33
Chapitre 02	37
: Exposé des indicateurs de performance bancaire	37

Table des matières

Section01 : Indicateurs et ratios de performance du système CAMEL(S)	39
1. Définition d'un indicateur de performance	39
1.1 Caractéristiques d'un bon indicateur de performance	40
2. CAMEL(S) : Outil d'évaluation de la performance bancaire	41
2.1 Structure et fonctionnement du système	41
2.2 Les principales composantes du système CAMELS	42
Section 02 : Autres déterminants de la performance bancaire	55
1. Les déterminants internes.	55
1.1 les facteurs économiques	55
1.2 les facteurs financiers	56
2. les déterminants externes	58
3. Autres indicateurs de la performance bancaire	60
Section 03 : Revue de littérature sur l'analyse de la performance bancaire	62
1. Rima Turk: Situation concurrentielle dans le secteur bancaire islamique et mondial : perspectives globales (2010)	62
2. K.A. Mohammad : Mesurer les performances financières sur la base CAMEL : une étude sur certaines banques islamiques au Bangladesh (2016)	62
3. Abdul et Sana (2016) Analyse des déterminants de la performance: banques conventionnelles versus banques islamiques au Pakistan	62
4. La détermination de la performance bancaire basée sur le model CAMELS; Malihe Rostami (2015)	63
5. Application de l'analyse factorielle pour identifier les indicateurs clés de performance bancaire ; J .Alves ; M.Douglas ; G.Carvalho ; F. Demelo (2017)	63
6. Les déterminants idiosyncrasiques de la performance bancaire au Maroc : Analyse sur données de panel, Salwa Bahyaoui (enseignante-chercheur)	64
7. Guru B., J. Staunton and Balashanmugam. 2002. "Determinants de la profitabilité des banques commerciales en Malaisie"	65
8. The determinants of banks' profits in Greece during the period of EU financial integration Kyriaki Kosmidou et al (2002)	65
9. L'analyse des déterminants de la rentabilité des banques françaises Comparaison entre banques domestiques et banques étrangères ; Houssam Bouzgarou et al. (2010)	66
10. Les déterminants internes qui évaluent la performance des banques islamiques : cas de la zone de Moyen Orient et Afrique du Nord ; Hayet Dami et Abdelfatteh Bouri (2017)	67
11. Les déterminants internes de la rentabilité des banques algériennes ; Benilles Billel (2018) :	68
Chapitre 03 Evaluation de la performance des banques algériennes	70
Section 01 : Présentation de l'échantillon et de la méthode d'analyse	72

Table des matières

1. Présentation de l'échantillon et collecte des données	72
1.1. Présentation de la population de l'étude	72
1.2. Collecte de données	73
2. Méthode statistique appliquée	73
2.1. La méthode de données de panel	73
2.2. Notion de données de panel	74
2.3. Les méthodes et modèles d'estimation de données de panel	74
2.4. Spécification des données de panel	75
2.5. Tests statistiques	76
3. Présentation des variables du modèle	77
3.1. Variable à expliquer :	77
3.2. Variables explicatives	77
3.3. Hypothèses émises sur les variables explicatives	78
3.4. Spécificités du modèle	80
Section 02 : Analyse descriptive des variables du modèle	81
1. Statistiques descriptives du modèle	81
2. Matrice de corrélation des variables	82
3. Multicolinéarité des variables explicatives	83
Section 03 : Résultats et tests d'hypothèses	86
1. Application des tests de spécification au modèle	86
1.1 Test de spécification de Fisher	86
1.2 Application du test d'Hausman	87
1.3 Application du test de Breuch-Pagan	88
1.4 Application du test d'autocorrélation	88
2. Présentation et interprétation des résultats obtenus	89
2.1 Le levier financier (LEV)	90
2.2 Les provisions pour pertes sur prêts accordés (PRCDT)	91
2.3 Les charges opérationnelles (OPEX)	91
2.4 La liquidité bancaire (LIQD)	92
2.5 La marge d'intérêt nette (MARGINT)	93
Conclusion générale	95
Bibliographie	99
Annexes	103